



**UFR SSA DOMAINE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES  
Mention science sociale et sociologie**

**MASTER MENTION SCIENCE SOCIALE : SOCIOLOGIE  
EXPERTISE SOCIALE**

**Responsable : François VATIN, professeur de sociologie**

**On trouvera dans la présente plaquette la présentation :**

- **des informations administratives** p. 2
- **des parcours de première année de Master (M1)** p. 9
- **des six spécialités (recherche et professionnelle) de deuxième année de Master (M2)** p. 45

**Brochure de présentation  
Année Universitaire 2007-2008**

**► PRESENTATION DE LA COMPOSANTE ►**

► **Direction de l'UFR**

Bernard Bazin

[bbazin@u-paris10.fr](mailto:bbazin@u-paris10.fr)

47 95

D111

► **Direction du Master Science Sociale : Sociologie, Expertise sociale**

François Vatin, Professeur de sociologie

[vatin@u-paris10.fr](mailto:vatin@u-paris10.fr)

7195

K 211

► **Responsables pédagogiques pour la première année de Master (M1)**

M1 Parcours Science sociale	Gwenaële Rot, Maître de conférences de sociologie.	<a href="mailto:grot@u-paris10.fr">grot@u-paris10.fr</a>  Secrétariat pédagogique Sophie Thomas <a href="mailto:sophie.thomas@u-paris10.fr">sophie.thomas@u-paris10.fr</a>
M1 Parcours Science sociale appliquée	Fabrice Bondoux, Prag.	<a href="mailto:fbondoux@u-paris10.fr">fbondoux@u-paris10.fr</a>  Secrétariat pédagogique Sophie Thomas <a href="mailto:sophie.thomas@u-paris10.fr">sophie.thomas@u-paris10.fr</a>
M1 Parcours Sociologie	Yolène Dilas, Maître de conférences de sociologie	<a href="mailto:yrocheri@u-paris10.fr">yrocheri@u-paris10.fr</a>  Secrétariat pédagogique Sophie Thomas <a href="mailto:sophie.thomas@u-paris10.fr">sophie.thomas@u-paris10.fr</a>

► **Direction des spécialités de Master (M2)**

• Action publique, action sociale – APAS (professionnelle)	Patrick Cingolani, Professeur de sociologie.	<a href="mailto:patrickcingolani@clubinternet.fr">patrickcingolani@clubinternet.fr</a>  Secrétariat pédagogique Céline Del Franco <a href="mailto:cdelfran@u-paris10.fr">cdelfran@u-paris10.fr</a>
• Analyse du travail, des organisations et gestion de l'emploi – ATOGE (professionnelle)	Philippe Casella, Maître de conférences de sociologie.	<a href="mailto:ph.casella@wanadoo.fr">ph.casella@wanadoo.fr</a>  Secrétariat pédagogique : <a href="mailto:cdelfran@u-paris10.fr">cdelfran@u-paris10.fr</a>
• Politiques, territoires et entreprises en Europe – PTEE (professionnelle)	Bernard Friot, Professeur de sociologie.	<a href="mailto:bfriot@u-paris10.fr">bfriot@u-paris10.fr</a>  Secrétariat pédagogique : <a href="mailto:cdelfran@u-paris10.fr">cdelfran@u-paris10.fr</a>
• Société, économie et politique – SEPT (recherche)	Alain Caillé, Professeur de sociologie.	<a href="mailto:Mauss1981@aol.com">Mauss1981@aol.com</a>  Secrétariat pédagogique <a href="mailto:cdelfran@u-paris10.fr">cdelfran@u-paris10.fr</a>
• Conduite de projets culturels et connaissance des publics (professionnelle)	Martine Segalen, Professeur de sociologie, Gabriel Segré, Maître de Conférences de sociologie.	<a href="mailto:martine.segalen@u-paris10.fr">martine.segalen@u-paris10.fr</a>  Secrétariat pédagogique : <a href="mailto:cdelfran@u-paris10.fr">cdelfran@u-paris10.fr</a>
• Mutations des sociétés contemporaines (recherche)	Maria Cosio, Professeur de démographie.	<a href="mailto:cosio@u-paris10.fr">cosio@u-paris10.fr</a>  Secrétariat pédagogique, <a href="mailto:cdelfran@u-paris10.fr">cdelfran@u-paris10.fr</a>

► **Bibliothèques d'UFR**

Bibliothèque de sociologie :

Sylvianne Maillard

DD103

[Sylvianne.maillard@u-paris10.fr](mailto:Sylvianne.maillard@u-paris10.fr)

Bibliothèque d'AES :

Sophie Da Silva

DD104

[sophie.da\\_silva@u-paris10.fr](mailto:sophie.da_silva@u-paris10.fr)

# ORGANIGRAMME DE L'UFR S.S.A.

EQUIPE DE DIRECTION DE L'UFR		
<b>DIRECTEUR :</b>		
B.BAZIN	Bureau D211 D	Poste 47.95
<b>DIRECTRICES ADJOINTES</b>		
L. SEVE	Bureau D208	Poste 47.68
C.VALLAT	Bureau A313	Poste 58.93
<b>COORDINATRICE DES ENSEIGNEMENTS DE LANGUES</b>		
F. MOINE	Bureau D 109	Poste 70.91
<b>RESPONSABLE ADMINISTRATIF</b>		
N.VILLARD	Bureau D211E	Poste 47.14
<b>ADJOINTE AU RESPONSABLE ADMINISTRATIF</b>		
P.NURBEL	Bureau D211B	Poste 58.37
<b>SECRETARIAT DE DIRECTION</b>		
V. BOUMENDIL	Bureau D211 C	Poste 56.05
<b>CHARGEE DES MOYENS</b>		
C. MARQUIS	Bureau D203	Poste 75.68
<b>REPROGRAPHIE</b>		
H. GAY	Bureau D204	Poste 40.50
<b>SECRETARIAT DES MASTERS SCIENCE SOCIALE SOCIOLOGIE</b>		
Sophie THOMAS	Bureau D212 B	Poste 7509
Céline DEL FRANCO	Bureau D212 B	Poste 58.44
<b>GESTION DU BUDGET</b>		
F. DELGOVE	Bureau D211A	Poste 75.88
T..PILLARD	Bureau D211A	Poste 59.94
<b>GESTION DES ENSEIGNANTS VACATAIRES</b>		
S.BEN SALEM	Bureau D210	Poste 75.74
A.M. AMSELLEM	Bureau D210	Poste 75.74
<b>GESTION DES EMPLOIS DU TEMPS</b>		
M. KONE	Bureau D210	Poste 75.44
<b>COURRIER</b>		
G.BASSO	Bureau D213A	Poste 47.13

## INFORMATIONS PRATIQUES CALENDRIER UNIVERSITAIRE ANNEE 2007 – 2008

### PREMIER SEMESTRE

- **Rentrée universitaire** : Lundi 8 Octobre 2007
- **Vacances de Noël** : du samedi 22 décembre 2007 après les cours  
Au lundi 7 janvier 2008 au matin
- **Fin des enseignements** : Samedi 19 janvier 2008
- **Semaine banalisée** : Lundi 21 janvier au samedi 26 janvier 2008
- **Examens** : Du Lundi 28 janvier au samedi 9 février 2008
- **Début 2<sup>nd</sup> semestre** : Lundi 11 février 2008

### DEUXIEME SEMESTRE

- **Reprise des cours** : Lundi 11 février 2008
- **Vacances d'Hiver** : Du samedi 1<sup>er</sup> mars après les cours  
Au lundi 10 mars 2008 au matin
- **Vacances de Printemps** : Du samedi 19 avril après les cours  
Au lundi 5 mai 2008 au matin
- **Fin des enseignements** : Samedi 31 mai 2008 après les cours
- **Semaine banalisée** : Du Lundi 2 juin au samedi 7 juin 2008
- **Examens** : Du Lundi 9 juin au samedi 28 juin 2008
- **Jury 1<sup>ère</sup> session** : Du Lundi 30 juin au vendredi 4 juillet 2008

**Examens de la session de septembre** : du lundi 1er septembre au samedi 20 septembre 2008

**Jury de la seconde session** : du lundi 22 septembre au vendredi 26 septembre 2008

# MISE EN OEUVRE DE LA REFORME A UPX

## La mise en œuvre de la réforme « L-M-D »

### A Paris X Nanterre

#### Des parcours de formation personnalisés

---

Les textes réglementaires relatifs à la licence et au Master laissent aux établissements beaucoup plus d'autonomie que par le passé dans la définition des contenus et des modalités de contrôle des connaissances.

Dans ces mêmes textes, l'accent est mis sur la nécessité de construire l'offre de formation de telle sorte que les étudiants puissent se construire un parcours personnalisé en fonction de leurs acquis, de leurs objectifs et de leurs centres d'intérêt avec des possibilités de changer d'orientation à tous les niveaux. Toutefois, pour que les choix des étudiants soient cohérents, aucun parcours totalement à la carte ne leur est proposé. L'individualisation se fait au sein de « parcours types\* » proposés par les établissements.

Pour construire ses parcours types, Paris X-Nanterre s'est dotée de quelques règles communes à toutes ses composantes, à tous ses domaines de formation et aux deux niveaux : licence et master.

#### *La définition des crédits*

Il est considéré qu'en moyenne, pour valider un semestre, un étudiant doit consacrer de 600 à 750 heures de son temps à ses études. Il en résulte qu'un crédit équivaut à une charge de travail comprise entre 20 et 25 heures\*\*. Le travail en présentiel, c'est à dire, les cours magistraux, les travaux dirigés, les travaux pratiques ou les séminaires, ne peut excéder 50% de la charge totale de travail.

Cette norme d'un crédit pour 20 à 25 heures de travail est retenue, en France et en Europe par la plupart des établissements d'enseignement supérieur.

#### *Une typologie des unités d'enseignement*

Les parcours types sont des ensembles d'unités d'enseignement articulées entre elles de façon à assurer les objectifs assignés à la formation. Afin de rendre lisibles les parcours de formation et de répondre aux exigences des textes réglementaires, les unités d'enseignement sont regroupées en trois catégories :

- Les unités d'enseignement fondamental (UEF) regroupent les enseignements et les activités jugés indispensables pour que l'étudiant puisse prétendre à l'issue de son parcours de formation être diplômé en...
- Les unités d'enseignement complémentaire (UEC) regroupent les enseignements ou les activités qui permettent à l'étudiant de construire son projet d'études et son projet d'insertion professionnelle, d'acquérir des méthodes, d'acquérir la maîtrise d'au moins une langue vivante ou une langue ancienne et d'acquérir des connaissances ou des compétences complémentaires à celles transmises dans les unités d'enseignement
- fondamental. Ces unités d'enseignement complémentaires constituent la part d'individualisation dans la construction des parcours.

---

\* Se reporter au lexique pour avoir la définition exacte du terme employé.

\*\* Pour rappel, un semestre équivaut à 30 crédits.

- Les unités d'enseignement libre (UEL) regroupent les enseignements et les activités que l'étudiant peut choisir librement éventuellement en dehors de son UFR et de sa discipline dans une liste pré-définie. Ces enseignements et activités visent sa culture générale, son épanouissement, l'acquisition de compétences transverses... Parmi-ceux-ci sont proposés des enseignements ou des activités assurés par le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) et par le service des affaires culturelles.

Parmi les Unités d'enseignement complémentaire, sont offertes des unités de renforcement de la discipline majeure et des unités d'enseignement d'une discipline mineure.

- Les unités de renforcement disciplinaire regroupent des enseignements ou des activités qui permettent à l'étudiant qui les choisit d'étendre ces connaissances et ses compétences dans le champ de la discipline qui définit le diplôme qu'il prépare ou de combler d'éventuelles lacunes.
- Les unités d'enseignement d'une discipline mineure sont proposées à l'étudiant dans le souci d'élargir sa culture générale et de lui permettre une orientation progressive. La « discipline mineure \* » se définit comme une discipline qui entretient des liens avec la discipline qui définit le diplôme préparé. Ces unités d'enseignement reprennent tout ou partie des unités d'enseignement fondamental proposées dans le cadre des parcours de formation qui aboutissent à un diplôme de cette discipline.

*Le poids en crédits de chaque type d'unités d'enseignement*

Type d'unités d'enseignement	Licence	Master
UEF	De 50 à 60% des 180 crédits	Au moins 60% des 120 crédits
UEC	De 30 à 40 % des 180 crédits	Au moins 10% des 120 crédits
UEL	De 5 à 15% des 180 crédits	Au moins 5% des 120 crédits

## **LES PARCOURS DE FORMATION CONDUISANT AU GRADE DE LICENCE**

Les parcours pré-licence doivent permettre aux étudiants de s'orienter progressivement selon leurs capacités et selon leurs projets. Cette orientation vise d'abord le choix de la discipline étudiée ou éventuellement des disciplines. Pour cela l'accent est mis sur la bidisciplinarité voire la pluridisciplinarité. Cette orientation vise ensuite le choix entre une insertion professionnelle immédiate et la poursuite d'études.

Selon les combinaisons d'UE qu'elles ont retenues, les UFR peuvent proposer 4 catégories de parcours types en licence qui répondent à ces préoccupations et qui peuvent déboucher sur des licences professionnelles qui sont désormais intégrées ou sur des licences plus générales visant la poursuite d'études en master.

### ***Les parcours monodisciplinaires***

Dans ces parcours l'étude d'une discipline mineure est limitée au premier et au deuxième semestres de la licence. L'accent est mis dans les unités d'enseignement complémentaire sur les enseignements méthodologiques, sur le renforcement disciplinaire, ou sur l'orientation post licence aux travers d'enseignements de découverte ou de pré-professionnalisation.

\* Se reporter au lexique pour avoir la définition exacte du terme employé.

La réorientation dans une discipline mineure est possible à l'issue du premier ou du deuxième semestre, avec des rattrapages à effectuer. *Les parcours Majeure/ Mineure*

Dans ces parcours, l'étude d'une même discipline mineure est rendue possible au cours des six semestres de la licence, permettant ainsi aux étudiants d'acquérir une double compétence.

La réorientation dans la discipline mineure étudiée est possible à l'issue de chacun des 4 premiers semestres de la licence, avec des rattrapages limités dès lors que l'étudiant a validé tous les semestres qui précèdent la réorientation.

### *Les parcours bidisciplinaires*

Dans ces parcours l'étude de deux disciplines à un même niveau est proposée. Les étudiants peuvent alors suivre toutes les unités d'enseignement fondamental des deux disciplines au cours des six semestres de la licence.

La réorientation dans l'une ou l'autre des disciplines est possible à l'issue de chacun des six semestres de la licence. Aucun rattrapage n'est demandé, dès lors que l'étudiant a validé tous les semestres qui précèdent la réorientation.

### *Les parcours monodisciplinaires et pluriculturels*

Ces parcours sont constitués au cours des six semestres de la licence, de trois blocs d'unités d'enseignement : les unités d'enseignement fondamental d'une discipline majeure, les unités d'enseignement fondamental de la licence de langues, littératures et civilisations étrangères à l'exception des enseignements de littérature et enfin des unités qui reprennent des enseignements fondamentaux de la discipline majeure replacée dans le contexte des cultures associées à la langue étudiée. Ces derniers enseignements sont dispensés dans la langue vivante étrangère étudiée.

L'accès à ces parcours est soumis à la réussite à un test d'orientation linguistique.

La réorientation dans la discipline majeure et en langues littératures et civilisations étrangères est possible à l'issue de chacun des six semestres de la licence. Dans le premier cas, aucun rattrapage n'est demandé, dès lors que l'étudiant a validé tous les semestres qui précèdent la réorientation. Dans le second, les rattrapages demandés à l'étudiant sont limités aux enseignements fondamentaux de littérature dès lors que celui-ci a validé tous les semestres qui précèdent la réorientation.

---

## **LES PARCOURS DE FORMATION CONDUISANT AU GRADE DE MASTER**

Les parcours post-licence permettent aux étudiants de se spécialiser progressivement dans la discipline qu'ils ont choisie : spécialisation dans une sous-discipline scientifique, spécialisation dans un domaine d'application professionnel...

Toutefois, les parcours post-licence doivent permettre une orientation progressive et laisser ouvertes des passerelles d'une part entre spécialités, d'autre part entre voie recherche et voie professionnelle. Cela est rendu possible par le fait qu'ils s'adosent **tous au potentiel de recherche** et aux relations avec les milieux professionnels de l'établissement et des établissements partenaires, et cela dès leur conception.

Selon les combinaisons d'UE qu'elles ont retenues, les UFR peuvent proposer 2 catégories de parcours types en master qui répondent à ces préoccupations

*Les parcours de formation en « V ».* Les parcours de formation dits en « V » sont des parcours de formation dans lesquels le choix entre la voie professionnelle et la voie recherche s'opère dès l'entrée du Master. Les spécialités commencent réellement au premier semestre et chacune d'elles est clairement identifiée recherche ou professionnelle. Très peu de masters dans notre établissement sont construits sur ce modèle.

***Les parcours de formation en « Y ».*** Les parcours de formation dits en « Y » sont des parcours de formation dans lesquels le choix entre la voie professionnelle et la voie recherche s'opère à l'issue du deuxième semestre du Master. Les spécialités commencent réellement au troisième semestre et chacune d'elles est clairement identifiée recherche ou professionnelle.

***Les parcours de formation en « T ».*** Les parcours de formation dits en « T » sont des parcours de formation dans lesquels le choix entre la voie professionnelle et la voie recherche s'opère à l'issue du troisième semestre du Master. Les spécialités commencent réellement au troisième semestre et elles sont à la fois recherche et professionnelles. La distinction s'effectue par le choix au quatrième semestre entre la rédaction d'un mémoire qui constitue une initiation à la recherche et un stage en milieu professionnel.

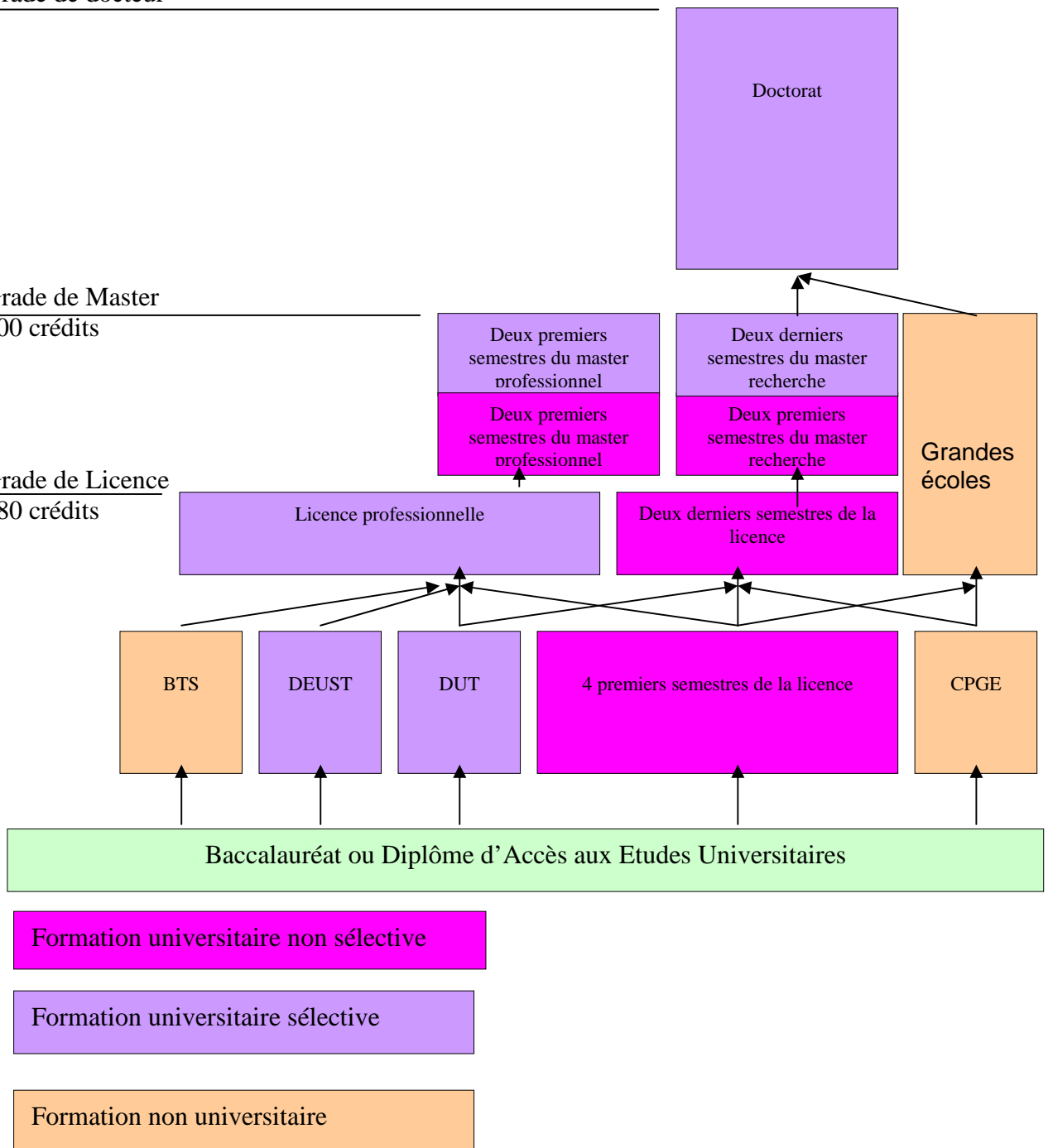
# SCHEMA DES ETUDES SUPERIEURES

Schéma des études supérieures  
à l'issue de la réforme « L-M-D »

Grade de docteur

Grade de Master  
300 crédits

Grade de Licence  
180 crédits





**PREMIERE ANNEE DE MASTER SCIENCE SOCIALE : SOCIOLOGIE,  
EXPERTISE SOCIALE**

**MASTER 1**

En première année de Master trois grands types de parcours de M1 sont offerts :

1. Les parcours de science sociale à vocation bidisciplinaire p. 10
  - 1) Majeure Economie, mineure Histoire ou Sociologie
  - 2) Majeure Sociologie, mineure Economie ou Histoire
  - 3) Majeure Histoire, mineure Economie ou Sociologie
  
2. Le parcours de science sociale appliquée p. 22
  
3. Le parcours de sociologie p. 32

**NB : pour tous les parcours, à la fin de la première année de Master, les étudiants doivent, en juin, soutenir un mémoire – de 50 pages minimum<sup>1</sup> – évalué par un jury composé obligatoirement de deux enseignants-chercheurs du Master science-sociale : sociologie, expertise sociale**

---

<sup>1</sup> Avec un « standard » de 2000 signes / page environ.

# 1. LES PARCOURS DE SCIENCE SOCIALE A VOCATION BIDISCIPLINAIRES (M1)

## 1.1 Objectifs généraux de la formation

Pour répondre aux besoins croissants de formations de haut niveau articulant économie, histoire et sociologie, trois Masters ont décidé d'organiser leurs enseignements de sorte que les étudiants aient une formation bidisciplinaire en science sociale dans deux de ces trois disciplines de leur choix

Le M1 est commun aux 11 spécialités de science sociale des Masters « science sociale et sociologie », « histoire » (UFR SSA) et du Master Gestion-économie, mention « économie, institution organisation » (UFR SEGMI)<sup>2</sup>.

Les spécialités de science sociale de ces trois formations relèvent des domaines « Sciences humaines et sociales » et « Economie-Gestion ».

Elles visent à donner une solide formation en sciences sociales en mobilisant de façon cohérente trois disciplines : l'économie, l'histoire et la sociologie. Au niveau de la seconde année, une large gamme de spécialisations est offerte aux étudiants (voir le schéma page suivante).

Elles combinent étroitement les objectifs professionnels et de recherche. La société contemporaine exige, tant dans les entreprises privées que dans les entreprises publiques, des professionnels disposant d'une vaste culture en sciences sociales. Or, celle-ci ne peut s'acquérir que dans des formations qui accordent une place significative à la recherche. Les étudiants qui sortiront des spécialités professionnelles auront acquis cette culture de l'analyse et cette expérience de la recherche. Ceux qui poursuivront en thèse pourront pour certains d'entre eux trouver une place dans l'enseignement supérieur et la recherche, mais également dans l'administration publique ou les entreprises privées.

Ces formations bénéficient d'une collaboration avec diverses universités d'Ile-de-France.

**Adossés à ces formations, l'Université de Nanterre offre 2 Magistères. Ce diplôme sélectif de niveau de Master commence en licence. Mais une entrée en M1 est possible.**

- **Magistère science économique et sociale (contact : Bernard Friot mail : [bfriot@u-paris10.fr](mailto:bfriot@u-paris10.fr))**
- **Magistère science sociale historique (contact : Stéphane Dufoix : [stephane.dufoix@wanadoo.fr](mailto:stephane.dufoix@wanadoo.fr))**

---

<sup>2</sup> Pour ces Master se renseigner auprès des secrétariats des UFR correspondantes.

**MASTER EN SCIENCE SOCIALE ET EXPERTISE SOCIALE**  
**UNIVERSITE PARIS X NANTERRE – UFR SEGMI et SSA**  
**PARCOURS PLURIDISCIPLINAIRES EN ECONOMIE, HISTOIRE, SOCIOLOGIE**

**LICENCES**

**Magistère SSH SES**  
 Science sociale historique  
 Science économique et sociale

**L3 Economie**  
 Mineure sociologie ou histoire

**L3 Sociologie**  
 Mineure économie ou histoire

**L3 Histoire**  
 Mineure sociologie ou économie

**L3 AES**

**Passage en Master**  
 (selon licence)

**MASTER 1 – PARCOURS PLURIDISCIPLINAIRES**

**Economie, Institutions, Organisations – EIO**  
 F. Eymard-Duvernay  
 B. Madeuf  
 Majeure économie

**Histoire**  
 C. Vincent  
 Majeure histoire

**Science Sociale et Sociologie**  
 F. Vatin  
 Majeure sociologie

Mineure sociologie

Mineure histoire

Mineure économie

Science Sociale Appliquée

P  
A  
S  
S  
A  
G  
E  
  
E  
N  
M  
2

**Spécialités Recherche**

Economie des institutions

Histoire de la pensée économique

SEPT  
Société, économie, politique, travail

Histoire économique et sociale

Histoire politique et religieuse

**Spécialités Professionnelles**

PTEE  
Politiques, territoires et entreprises en Europe

APAS  
Action publique, action sociale

DET  
Développement économique et territorial

ATOGE  
Analyse du travail, organisation, gestion de l'emploi

**Coordinateur Economie**  
 Philippe Batifoulier  
 philippe.batifoulier@u-paris10.fr  
 Secrétariat Master EIO Bât G-R40.4

**Coordinatrice Sociologie**  
 Gwenaële Rot  
 grot@u-paris10.fr  
 Secrétariat SSA Sociologie Bât D-212 B

**Coordinateur Histoire**  
 Patrice Baubeau  
 pbaubeau@u-paris10.fr  
 Secrétariat SSA Histoire Bât D-212 B

## 1.2. Entrée et orientation dans la formation

- **Public attendu**

**Cette formation est destinée en priorité :**

1. Aux étudiants issus des cursus de sciences sociales ayant acquis une formation dans au moins deux des disciplines de science sociale (économie, histoire, sociologie).
2. Aux étudiants issus des classes préparatoires aux grandes écoles des lycées ayant reçu une formation pluri-disciplinaire en sciences sociales, titulaires d'une licence.

**L'entrée au premier semestre du Master est :**

1. De droit pour tout titulaire d'une double licence sociologie-économie ; sociologie-histoire, économie-histoire et pour les étudiants titulaires d'une licence d'économie, de sociologie ou d'histoire ayant suivi un parcours comprenant une des deux autres disciplines.
2. Elle est soumise pour tout autre étudiant à un examen du dossier.

- **Les 3 parcours de science sociale**

En première année, 3 parcours distincts sont offerts aux étudiants :

- 1) **Majeure Economie, mineure Histoire ou Sociologie**
- 2) **Majeure Sociologie, mineure Economie ou Histoire**
- 3) **Majeure Histoire, mineure Economie ou Sociologie**

Par ailleurs, les étudiants effectuent une pré-orientation par le choix des cours, en fonction de leurs objectifs de poursuite d'études en seconde année.

Une sélection-orientation a lieu à la sortie de la première année de Master. Elle peut conduire à des réorientations par rapport au choix de pré-orientation fait en première année.

## 1.3. Organisation générale des enseignements

### **M1 (Première année de Master)**

- **La Majeure**

La Majeure comprend 6 cours de 26 h (3 au premier semestre et 3 au second semestre)

<b>Majeure</b>	<b>Semestre 1 M1</b>	<b>Semestre 2 M1</b>
Economie	HMSUF101	HMSUF201
Sociologie	HMSUF102	HMSUF202
Histoire	HMSUF103	HMSUF203

- **La Mineure**

La Mineure comprend 3 cours de 26 h au premier semestre et 1 cours de 26 h au second semestre.

- **Langue**

Un enseignement de langue est obligatoire sur les deux semestres.

- **Initiation à la recherche**

L'initiation à la recherche fait l'objet d'un enseignement de suivi et débouche sur la rédaction d'un mémoire de recherche à la fin de la première année.

## Descriptif et codes

### M1 Parcours 1 Majeure économie

#### Semestre 1

Intitulé de l'unité d'enseignement	Crédits	Volume horaire			
		CM	TD	TP	Travail personnel
<b>HMSUF101 Majeure économie</b> - 3 EC à prendre dans liste 3	9 3 x 3	78h 3 x 26h			78h
<b>HMSUF111 Mineure sociologie ou histoire</b> - 3 EC à prendre dans liste 1 (sociologie) ou 2 (histoire)	9 3 x 3	78h 3 x 26h			78h
<b>HMSUF199 Initiation à la recherche</b> - HMSSS199 Initiation à la recherche	3		20h		52h
<b>HMGUC190 Langue</b> - 1 EC au choix	3		19h30		26h
<b>HMGUL180 Enseignement libre</b> - 2 EC au choix à prendre prioritairement dans les parcours de science sociale (voir liste p 14) ou les autres cours du Master Certains cours sont conseillés pour l'orientation vers des spécialités professionnelles M2 ATOGE ou APAS (comme Droit du travail approfondi et Action publique et relations professionnelles)	6	52h	26h		52h
<b>TOTAL</b>	30	208h	46h		286h

#### Semestre 2

Intitulé de l'unité d'enseignement	Crédits	Volume horaire			
		CM	TD	TP	Travail personnel
<b>HMSUF201 Majeure économie</b> - 3 EC à prendre dans liste 6	9 3 x 3	78h 3 x 26h			78h
<b>HMSUF211 Mineure sociologie ou histoire</b> - 1 EC à prendre dans liste 4 (sociologie) ou 5 (histoire)	3	26h			26h
<b>HMSUF299 Mémoire</b> - HMSSS299 Mémoire	15				160h
<b>HMGUC290 Langue</b> - 1 EC au choix	3		19h30		26h
<b>TOTAL</b>	30	104h	26h		286h

### M1 Parcours 2 Majeure sociologie

#### Semestre 1

Intitulé de l'unité d'enseignement	Crédits	Volume horaire			
		CM	TD	TP	Travail personnel
<b>HMSUF102 Majeure sociologie</b> - 3 EC à prendre dans liste 1	9 3 x 3	78h 3 x 26h			78h
<b>HMSUF112 Mineure économie ou histoire</b> - 3 EC à prendre dans liste 2 ou 3	9 3 x 3	78h 3 x 26h			78h
<b>HMSUF199 Initiation à la recherche</b> - HMSSS199 Initiation à la recherche	3		20h		52h
<b>HMGUC190 Langue</b> - 1 EC au choix	3		19h30		26h
<b>HMGUL180 Enseignement libre</b> - 2 EC à prendre prioritairement dans les parcours de science sociale (voir liste page 14) ou les autres cours du Master. Certains cours sont conseillés pour l'orientation vers des spécialités professionnelles M2 ATOGE ou APAS (Droit du travail approfondi et Action publique et relations professionnelles)	6	52h	26h		52h
<b>TOTAL</b>	30	208h	46h		286h

## Semestre 2

Intitulé de l'unité d'enseignement	Crédits	Volume horaire			
		CM	TD	TP	Travail personnel
<b>HMSUF202 Majeure sociologie</b> - 3 EC à prendre dans liste 4	9 3 x 3	78h 3 x 26h			78h
<b>HMSUF212 Mineure histoire ou économie</b> - 1 EC à prendre dans liste 5 (histoire) ou 6 (économie)	3	26h			26h
<b>HMSUF299 Mémoire</b> - HMSSS299 Mémoire	15				160h
<b>HMGUC290 Langue</b> - 1 EC au choix	3		19h30		26h
<b>TOTAL</b>	30	104h	26h		286h

## M1 Parcours 3 Majeure histoire

### Semestre 1

Intitulé de l'unité d'enseignement	Crédits	Volume horaire			
		CM	TD	TP	Travail personnel
<b>HMSUF103 Majeure histoire</b> - 3 EC à prendre dans liste 2	9 3 x 3	78h 3 x 26h			78h
<b>HMSUF113 Mineure sociologie ou économie</b> - 3 EC à prendre dans liste 1 (sociologie) ou 3 (économie)	9 3 x 3	78h 3 x 26h			78h
<b>HMSUF199 Initiation à la recherche</b> - HMSSS199 Initiation à la recherche	3		20h		52h
<b>HMGUC190 Langue</b> - 1 EC au choix	3		19h30		26h
<b>HMGUL180 Enseignement libre</b> - 2 EC à prendre prioritairement dans les parcours de science sociale (voir liste page 14) ou les autres cours du Master. <b>Certains cours sont conseillés pour l'orientation vers des spécialités professionnelles M2 ATOGE ou APAS (Droit du travail approfondi et Action publique et relations professionnelles).</b>	6	52h	26h		52h
<b>TOTAL</b>	30	208h	46h		286h

### Semestre 2

Intitulé de l'unité d'enseignement	Crédits	Volume horaire			
		CM	TD	TP	Travail personnel
<b>HMSUF203 Majeure histoire</b> - 3 EC à prendre dans liste 5	9 3 x 3	78h 3 x 26h			78h
<b>HMSUF213 Mineure sociologie ou économie</b> - 1 EC à prendre dans liste 4 (sociologie) ou 6 (économie)	3	26h			26h
<b>HMSUF299 Mémoire</b> - HMSSS299 Mémoire	15				160h
<b>HMGUC290 Langue</b> - 1 EC au choix	3		19h30		26h
<b>TOTAL</b>	30	104h	26h		286h

- **La Majeure et la Mineure sont à choisir dans les listes ci-dessous :**

<b>Semestre 1</b>	<b>Semestre 2</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Liste 1 Sociologie</b></li> </ul> <p>HMSSS101 Le fait démocratique  HMSSS102 Sociologie économique : travail, organisation, marché  HMSSS103 Sociologie politique  HMSSS105 Sociologie des salariats en Europe</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Liste 2 Histoire</b></li> </ul> <p>HMHES101 Histoire économique et sociale 1  HMHES102 Histoire politique et sociale 1  HMHES 104 Sources et méthodes de l'histoire économique et sociale en Europe  HMHPR101 Histoire politique et religieuse 1  HMHPR102 Histoire des idées et des institutions politiques 1 (sous réserve)  HMHPR103 Histoire comparative des régimes politiques en Europe 1 (sous réserve cette année)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Liste 3 Economie</b></li> </ul> <p>EMEDV101 Economie du développement et de la transition  EMEPI101 Economie des relations professionnelles  EMETV101 Economie politique du travail et de l'entreprise  EMEPS101 Analyse et évaluation des politiques sociales  EMETE101 Théories économiques comparées : analyse et histoire  EMETO101 Economie des contrats et théorie des organisations  EMEMA104 Macro économie avancée</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Liste 4 Sociologie</b></li> </ul> <p>HMSSS201 Les identités collectives  HMSSS202 Sociologie de la formation  HMSSS205 Sociologie de l'action publique  HMSSS203 Sociologie de la technique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Liste 5 Histoire</b></li> </ul> <p>HMHES201 Histoire économique et sociale 2  HMHES202 Histoire politique et sociale 2  HMHES204 Sources et méthodes de l'histoire économique et sociale en Europe  HMHPR201 Histoire politique et religieuse 2  HMHPR202 Histoire des idées et des institutions politiques 2 (sous réserve)  HMHPR203 Histoire comparative des régimes politiques en Europe 2 (sous réserve)  XXXX Les usages du passé : histoire, mémoire, oubli, reconnaissance</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Liste 6 Economie</b></li> </ul> <p>EMERP202 Economie du politique et des institutions  EMESP202 Economie spatiale et géographie  EMEMO202 Economie des systèmes éducatifs  EMEPI202 Economie politique internationale et globalisation  EMECE202 Economie de la construction et de la coordination européenne.</p>

## **Semestre 1 [M1S1]**

- **UE 1 et 2 « Internes » (Majeure 1 et Mineure 1), 156 h, 18 ECTS.**

L'UE majeure 1 est constituée de 3 EC à choisir dans une même liste 1, 2 ou 3 (sociologie, histoire ou économie), 9 ECTS.  
L'UE mineure 1 est constituée de 3 EC à choisir dans une même liste 1, 2, ou 3 **différente** de la liste de la majeure (sociologie, histoire ou économie), 9 ECTS

### **Liste 1 des enseignements de sociologie**

#### **HMSSS101- Le fait démocratique. Alain Caillé, Professeur de sociologie, 26h, 3 ECTS.**

La vision dominante en Europe, et plus encore aux Etats-Unis, veut croire que l'ensemble des pays du monde convergeront rapidement vers des régimes démocratiques appuyés sur une économie de marché. Les faits ne confirment pas cette vision. Pour en comprendre les raisons, on se propose de replacer l'idée même de démocratie sous un regard à la fois historique, anthropologique, philosophique et sociologique.

**HMSSS102 - Sociologie économique : travail, organisation, marché. Gwenaële Rot, Maître de conférences de sociologie, 26 h, 3 ECTS.**

Ce cours s'inscrit délibérément au croisement de la sociologie du travail, des organisations et de la sociologie économique. A partir d'entrées thématiques portant notamment sur la modernisation des entreprises et les formes contemporaines de rationalisation du travail dans l'industrie ou les services, les dispositifs de gestion, l'évaluation de la « qualité » des produits sur un marché ou dans une organisation, la sociologie économique des réseaux, la question de la place du « client » ou de « l'utilisateur » dans l'organisation, la sociologie des associations, la gestion des savoirs dans l'économie, mais également la construction sociale des marchés, il s'agira de présenter et d'interroger de manière réflexive les analyses sociologiques portant sur ces questions.

Pour chaque séance une liste thématique détaillée de références bibliographiques sera communiquée aux étudiants. Il leur sera demandé de lire un ou 2 articles en préparation de chaque séance.

**HMSSS103 - Sociologie Politique. Patrick Cingolani, Professeur de sociologie, 26h, 3 ECTS.**

Qu'est-ce qu'un peuple, qu'est-ce que le peuple ? Derrière cette question grandiloquente on cherchera dans le cours à étudier quelques-unes des figures historiques et théoriques du peuple dans le XXème siècle et l'on déclinera quelques-unes de ses acceptions sous les noms de *prolétariat*, *plèbe* ou *multitudes*. Après avoir envisagé comment ces concepts engagent des rapports spécifiques tant *au* politique qu'à *la* politique, on envisagera leurs incidences concrètes sur l'enjeu démocratique et sur ses corruptions. Enfin, on abordera dans un dernier moment comment la réflexion précédente permet de rendre compte de quelques expériences politico-sociales contemporaines.

**HMSSS105 – Les salariats en Europe. Bernard Friot, Professeur de sociologie, 26h, 3 ECTS.**

Dans la langue courante « les salariés » ont remplacé « les travailleurs ». Le salariat est un fait social majeur avec des institutions aussi décisives que la cotisation sociale, la convention collective, le salaire, la qualification, les caisses de sécurité sociale. C'est aussi le lieu des conflits sociaux les plus importants, qu'il s'agisse des réformes des prestations sociales, du maintien des droits sociaux en cas de mobilité professionnelle ou de chômage, de l'attribution de ressources déconnectées de l'emploi. On étudiera comment cette dynamique du salariat se présente en Europe.

**Liste 2 des enseignements d'histoire**

**HMHES101 - Histoire économique et sociale 1. Michel Lescure, Professeur d'histoire et Isabelle Moret-Lespinet, Maître de Conférences, 26h, 3 ECTS.**

L'enseignement portera sur l'histoire des entreprises en Europe aux XIXe et Xxe siècles. L'enjeu du séminaire est double : il est d'abord de faire apparaître les spécificités du modèle européen d'entreprise par rapport aux autres modèles connus (américain et japonais notamment) ; il est aussi de cerner les grandes différences entre les principaux pays européens. Son principe est de tester la pertinence historique des théories économiques et sociologiques de l'entreprise.

**HMHES102 - Histoire politique et sociale 1. Francis Demier, Professeur d'histoire, 26h, 3ECTS.**

Le cours qui prendra pour cadre la France du XIX siècle portera sur l'analyse des structures sociales et des processus de politisation des groupes sociaux. On étudiera plus



particulièrement la mobilité sociale, le conflit social, les crises révolutionnaires et les stratégies de stabilisation du corps social. Au-delà, le cours analysera les idéologies confrontées au mouvement social : réaction conservatrice, avancées et doctrines de rupture, utopisme et réformisme.

**HMHES103 - Histoire des savoirs 1. Bruno Belhoste, Professeur d'histoire, 26h, 3 ECTS.**

Ce séminaire est consacré à l'étude de deux modalités de l'activité savante au XIXe et au XXe siècle : la « Science officielle » est celle produite et validée par des institutions scientifiques considérées généralement comme légitimes (académies, universités, revues et sociétés savantes) ; la « Science publique » est celle produite et diffusée dans l'espace public, le plus souvent sans certifications et sans contrôles (cours publics, vulgarisation, spectacles scientifiques, activités savantes hétérodoxes). Ces deux modalités, loin d'être nécessairement opposées, entretiennent souvent des liens complexes que l'on tentera de décrire et d'analyser sur des exemples.

**HMHES104 Sources et méthodes de l'histoire économique et sociale : archivistiques Patrice Baubeau, Maître de conférences en histoire.**

Les débats sur le « devoir de mémoire » ou la réduction du délai de communication des archives ont pu faire passer ces dernières pour une sorte de sésame de la vérité. Or, les archives n'ont de valeur que parce qu'elles témoignent de leur présent, qu'elles sont constituées en vue de l'action ou pour préserver des droits acquis. A ce titre, elles sont devenues essentielles à toutes les démarches d'histoire, de sociologie et d'économie qui considèrent que les pratiques ne sont pas réductibles aux normes légales ou théoriques et que le « frottement du réel » est un sujet valable de recherche. Ce séminaire vise à faire découvrir ou approfondir aux étudiants la nature des fonds d'archives en histoire économique et sociale, en particulier les fonds des institutions de nature économique. Il alternera donc :

- des séances techniques, permettant de définir le statut général (politique et juridique) des archives, leurs conditions de conservation et d'accès ;
- des visites de fonds d'archives d'institutions publiques et privées
- des séances thématiques sur les problèmes et les apports des « archives économiques » aux questions posées par les chercheurs en sciences sociales (histoire, économie, sociologie).

La durée du séminaire étant exprimée en heures (28 heures effectives), certaines séances de visite pourront valoir plusieurs séances à l'Université.

Lecture de base : Sophie Cœuré, Vincent Duclert, *Les archives*, Paris, La Découverte, Repères n° 324, 128 pages.

**HMHPR101 - Histoire politique et religieuse 1. Gilles Ferragu, Maître de Conférences, 26h, 3 ECTS.**

A l'heure où le religieux opère un reflux dans les sociétés occidentales, via une culture, mais aussi des enjeux et des conflits, il est bon de se pencher sur les racines religieuses de certains débats et de certaines conceptions (l'Etat, la souveraineté, la laïcité, la liberté, la concorde, la guerre...), afin de les replacer dans une perspective historique sur un long terme centré autour de la période contemporaine (XIX et XX siècles) mais qui peut trouver ses marques dès l'époque médiévale. Ce séminaire s'intéressera donc aux cadres religieux de la civilisation occidentale, sans exclure toutefois des réflexions d'ordre comparatistes avec diverses grandes religions et phénomènes religieux (les sectes, le millénarisme...).

**XXXXXX Les usages du passé : histoire, mémoire, oubli, reconnaissance Annette Becker, Professeur (histoire) et Stéphane Dufoix, Maître de Conférences (sociologie), 26 h, 3 ECTS.**

"Guerre des mémoires", "concurrence des victimes", "lois mémorielles", "repentance" : notre présent, français et international, est désormais envahi par des enjeux politiques, éthiques et

sociaux à propos des usages du passé. Qu'il s'agisse de demandes de reconnaissance ou de réparations, de déclarations de repentance, de reconnaissance de "rôles positifs ou négatifs", de pétitions de spécialistes des sciences sociales pour dénoncer le rôle de l'Etat dans la fabrication des récits historiques ou revendiquer la possibilité de "dire le vrai" sur le passé, ce dernier est devenu depuis trente ans un objet difficile à saisir pour les historiens et les sociologues car ils sont eux-même pris dans les logiques qu'ils essaient d'éclaircir. Cet enseignement à deux voix sera organisé de la manière suivante : une séance commune de présentation des enjeux, suivie par douze séances : huit assurées par les deux enseignants et quatre interventions extérieures.

**HMHPR102 - Histoire des idées et des institutions politiques 1. Gilles Le Beguec, Professeur d'histoire, 26h, 3ECTS. (sous réserve)**

**HMHPR103 - Histoire comparative des régimes politiques en Europe 1. Didier Musiedlack, Professeur d'histoire, 26h, 3 ECTS (sous réserve)**

### **Liste 3 des enseignements d'économie**

**EMEPS101 - Analyse et évaluation des politiques sociales. Philippe Batifoulier, Maître de conférences d'économie, 26h, 3ECTS.**

Ce cours s'interroge d'abord sur les fondements économiques des politiques sociales en évaluant la pertinence des outils de la science économique qui les formalisent. La seconde partie du cours est consacrée à l'étude de la protection sociale : théories justificatrices, fondements historiques, institutions et financement, en lien avec les différents « modèles » de protection sociale. La dernière partie évalue les politiques sociales, et les réformes menées, dans les champs de la santé, de la retraite, de la famille et de l'emploi et la pauvreté.

**EMETV101 - Economie politique du travail et de l'entreprise. François Eymard-Duvernay, Professeur d'économie, 26h, 3 ECTS.**

L'enseignement développera les travaux à la frontière de l'économie et de la sociologie politique sur le travail et l'entreprise : analyses des conceptions du bien commun qui soutiennent la coordination des actions, rôle des interactions, de la communication et du langage. Outre les travaux de sociologie politique sur les cités, sont abordés les travaux d'économie sur l'incertitude qualitative et les conventions, ainsi que les travaux de philosophie politique et d'économie sur la justice. Les domaines empiriques traités sont les inégalités dans l'entreprise et sur le marché du travail, et les institutions qui tentent d'y remédier.

**EMETE101 - Théories économiques comparées, Antoine Rebeyrol, 26h, 3 ECTS**

L'objet de ce cours est l'étude comparative des principales approches de la théorie économique classique (Smith et Ricardo), marxiste (Marx), néoclassique (Walras et la théorie contemporaine de l'équilibre général) et keynésienne (Keynes et les neokeynésiens). Dans chaque cas, on présente les principales caractéristiques de la théorie elle-même en cherchant à évaluer de façon critique ses forces et ses faiblesses comparativement aux autres

**EMEPI101 –Economie des relations professionnelles, Guillemette de Larquier, Maître de conférences d'économie, 26h, 3 ECTS.**

Ce cours propose une approche économique des relations professionnelles (entre représentants des salariés, patronat et État) en insistant essentiellement sur deux questions : *i*) quel est l'impact de la négociation collective sur les performances économiques ? *ii*) y-a-t-il convergence spontanée ou volontaire des systèmes de relations professionnelles (en particulier en Europe) ? L'analyse se fonde sur des courants théoriques aussi bien standards

qu'institutionnalistes et s'enrichit de comparaisons internationales (statistiques et cadres institutionnels).

**EMEDV101 - Economie du développement et de la transition. Françoise Duthu, Professeur d'économie, 26h, 3 ECTS.**

Après une introduction rappelant les grandes étapes de la pensée du développement depuis sa naissance et en soulignant les enjeux contemporains, le cours sera structuré autour de la présentation stylisée des principales stratégies de développement mises en œuvre depuis 1950 en relation aux paradigmes qui les ont structurées (paradigmes développementiste, hétérodoxe, néo-classique). La question de la transition sera abordée en privilégiant la comparaison Chine/Russie. Le cours mettra l'accent de façon transversale sur les conditions extra-économiques du développement (institutions, géopolitique, culture...).

**Autres cours possibles à prendre en SEGMI :**

**EMEMA104 - Macro économie avancée.**

- **HMSUC190 Langue vivante, 19h30 TD 3 ECTS**
- **HMSSS199 Initiation à la recherche, 20h TD, 3 ECTS**

Les parcours de science sociale du Master comportent, dès l'année M1, une dimension de formation par la recherche qui prendra la forme d'un TD de méthodologie destiné à préparer au mémoire de recherche.

L'encadrement de ces travaux est assuré par les équipes pédagogiques des différentes spécialités de M2. L'évaluation du ou des travaux personnels constitue un élément essentiel de l'orientation/sélection à la fin de l'année M1.

- **HMSUL180 UE « libre », Module externe, 6 ECTS**

2 EC à prendre prioritairement dans la liste des enseignements du premier semestre offerts par les parcours de science sociale en sociologie, économie ou histoire (voir liste p 15 de la brochure) ou les autres parcours du Master.

-A titre d'exemple, un étudiant qui a suivi un parcours majeure socio mineure éco peut au premier semestre suivre le cours d'histoire Sources et méthodes de l'histoire économique et sociale en Europe (S1 et/ou S2). Il pourra ainsi se construire un parcours avec une ouverture tri disciplinaire.

- Pour l'orientation vers certaines spécialités professionnelles comme ATOGE des cours proposés dans le parcours science sociales appliquées sont conseillés :

- Droit du travail approfondi (S1 et S2)
- Action publique et relations professionnelles (S1)

## Semestre 2 [M1S2]

### • UE 6 et 7 (Majeure 2 et Mineure 2)

L'UE majeure 2 est constituée de 3 EC à choisir dans une même liste n° 4, 5 ou 6 (cf. ci-dessous)

L'UE mineure 2 est constituée de 1 EC à choisir dans une même liste n° 4, 5, 6, différente de la liste de la majeure (cf. liste ci-dessous).

#### Liste 4 des enseignements de sociologie

##### **HMSSS201 – Identités collectives -Nations et nationalismes. Y. S.Trigano, professeur de sociologie, 26h 3 ECTS.**

L'idée nationale a marqué de son sceau la politique moderne. C'est en son sein que le régime démocratique s'est développé. Avec la mondialisation économique mais aussi les progrès de l'Europe politique, elle est aujourd'hui l'objet d'une contestation voire d'un constat de décès. Qu'en est-il exactement ? Peut-on imaginer une forme d'identité collective qui fasse l'économie de la nation, comme tout un courant idéologique post-moderne le prétend ? Pour comprendre cet enjeu, il faut faire retour sur son histoire et son développement, mais aussi sur les catégories de la sociologie politique

##### **HMSSS202 - Sociologie de la formation. Philippe Casella, Maître de conférences de sociologie, 26h, 3 ECTS.**

La formation s'est progressivement imposée comme objectif ou solution, reprenant et infléchissant les missions conférées à l'éducation et les régulations propres aux organisations productives. Toutefois, la confrontation aux enjeux de l'emploi impose une mise à l'épreuve récurrente et une recomposition des formes d'action. Ce cours s'intéresse aux formes d'approches sociologiques permettant d'analyser la définition des enjeux sociaux, le cadre institutionnel et les politiques publiques et privées de formation et d'insertion.

##### **HMSSS205 – Sociologie de l'action publique. Sociologie des publics. Daniel Cefai, Maître de conférences de sociologie, 26h, 3 ECTS**

Dans ce séminaire, un effort de lecture est attendu des étudiants. Nous explorerons un certain nombre de dimensions de la question du « public » (politique, médiatique, urbain). Depuis les années 1980, cette notion est devenue centrale dans un grand nombre de travaux de théorie politique, mais aussi d'enquêtes empiriques en histoire et en sciences sociales. Nous tenterons de ressaisir quelques enjeux de l'emploi de cette notion, de fixer les repères de sa généalogie et d'explorer quelques textes-clefs en français et en anglais. Un synopsis et une bibliographie seront distribués au début du cours.

##### **HMSS203 – Sociologie de la technique. François Vatin, Professeur de sociologie, 26h, 3 ECTS.**

La technique est omni-présente, dans la vie professionnelle comme dans la vie quotidienne. Pourtant, elle est souvent négligée par les sociologues qui craignent l'erreur intellectuelle du « déterminisme technique » et entendent « expliquer le social par le social ». Toute la difficulté est donc de saisir le caractère social du fait technique sans dénier pour autant son ancrage dans la réalité matérielle du monde. Ce cours vise à saisir le concept de technique en s'appuyant sur la tradition philosophique, anthropologique et sociologique. Dans un deuxième temps, on y aborde les relations entre technique et travail et technique et environnement, en appuyant plus ou moins sur l'une ou l'autre de ces orientations en fonction des thématiques de recherche des étudiants.

### Liste 5 des enseignements d'histoire

**HMHES201 - Histoire économique et sociale 2.**

**HMHES202 - Histoire politique et sociale 2.**

**HMHES203 - Histoire des savoirs 2.**

**HMHPR201 - Histoire politique et religieuse 2.**

**HMHPR202 - Histoire des idées et des institutions politiques 2.**

**HMHPR203 - Histoire comparative des régimes politiques en Europe 2.**

**HMHES 204 : Sources, problèmes et méthodes en histoire économique et sociale 2.**  
**Isabelle Lespinet Moret, Maître de conférences en histoire**

Questionner l'histoire économique et sociale quant à sa démarche, ses objets, ses champs, ses finalités, ses rencontres avec les sciences sociales : voilà l'objectif du séminaire ! Sur des sujets précis (le salariat, les loisirs, la famille, la grève, l'entreprise, etc), nous analyserons la construction du sujet, les méthodes mises en œuvre dans l'historiographie et les rapports que l'histoire économique et sociale entretient sur ces sujets avec ses voisines les sciences sociales.

Bibliographie d'approche :

Jean Boutier et Dominique Julia, *Passés recomposés, champs et chantiers de l'Histoire*, Paris, Autrement, 1995  
Christian Delacroix, François Dosse et Patrick Garcia, *Les courants historiques en France*, Paris, Colin, 1999, réédition 2005

Gérard Noiriel, *La socio-histoire*, Repères, 2006

Jean Claude Ruano-Borbalan, (dir) *L'Histoire aujourd'hui*, Paris, éd Sciences Humaines, 1999

### Liste 6 des enseignements d'économie

**EMERP202 -Economie du politique et des institutions. Olivier Favereau, Professeur d'économie, 26h, 3 ECTS.**

Les performances macroéconomiques sont de plus en plus reliées à l'environnement institutionnel - et celui-ci n'est pas indépendant du système politique. Dès lors toutes les théories économiques, orthodoxes ou hétérodoxes, sont mises en demeure de proposer (i) une théorie des institutions, avec explicitation des mécanismes causaux par lesquels celles-ci agissent sur l'économie ; (ii) une théorie du politique, avec explicitation du lien entre la modélisation des institutions et les représentations modernes du politique. On examinera les réponses des différents courants, avec un champ d'application privilégiée : les réformes du marché du travail".

**EMECE202 - Economie de la construction et de la coordination européenne, Antoine Rebérioux Maître de conférences en économie, 26h, 3 ECTS.**

Ce cours s'intéresse au processus d'intégration européenne, dans sa dimension principalement économique. Les aspects macroéconomiques et de politiques économiques font l'objet d'une attention particulière. On cherche ainsi à mettre en évidence les nouvelles formes de coordination entre Etats membres ainsi que les voies d'intervention des autorités nationales et communautaire, en matière budgétaire et monétaire. Les politiques plus structurelles, ayant trait par exemple au chômage, à la gouvernance d'entreprise et aux systèmes de retraite sur le territoire de l'Union sont également étudiées.

**EMEMO202 – Economie des systèmes éducatifs, Eve Caroli, Professeur d'économie, 26 h, 3 ECTS.**

L'éducation joue un rôle fondamental dans la performance économique, tant au niveau micro que macroéconomique. Le niveau de qualifications des salariés constitue en effet un facteur clé de la productivité et ce, tout particulièrement en période de changements technologiques et

organisationnels rapides. Dans ce contexte, les politiques éducatives constituent un élément central de la politique économique permettant d'influer sur la dynamique de croissance des économies, mais également sur la répartition des revenus. Ce cours sera structuré en deux parties. La première partie analysera l'impact de l'éducation sur la productivité micro et macroéconomique, en insistant sur les enjeux liés à la dynamique de l'innovation. La seconde partie mettra en évidence les raisons justifiant une intervention de l'Etat dans le domaine éducatif et analysera les différentes options existant en matière de politique éducative, ainsi que leur impact sur la performance économique.

**EMEPI202 - Economie politique internationale et globalisation, Bernadette Madeuf, Professeur d'économie, 26 h, 3 ECTS.**

La globalisation a fait apparaître de puissants acteurs privés à côté des Etats-Nations, et soulève de nouveaux problèmes de régulation internationale et de pouvoir. Les analyses du courant de l'EPI complètent les approches économiques traditionnelles en fournissant des outils propres à analyser la stratégie des acteurs et les enjeux de la régulation. Thèmes abordés : les formes de la globalisation ; rappel sur les approches néoclassiques, économie industrielle, hétérodoxes-centre périphérie, impérialisme ; les principaux courants de l'EPI.

**Autres cours possibles à prendre en SEGMI :**

**EMESP202 - Economie spatiale et géographie (Guy Pourcet).**

**EMEEC202 - Econométrie**

**EMEEI202 - Economie industrielle dynamique**

- **HMSSS299 Mémoire, 15 ECTS**
- **HMSUC290 UE Langue vivante, 26h, 3 ECTS**

## **2. LE PARCOURS DE SCIENCE SOCIALE APPLIQUEE (M1)**

### **2.1 Objectif de la formation**

Le parcours « Science sociale appliquée » a pour objectif de préparer les étudiants à rejoindre les spécialités **APAS** et **ATOGE** en enrichissant leurs connaissances universitaires classiques et en leur donnant la possibilité de mettre en évidence des compétences complémentaires acquises dans le cadre d'expérience personnelle.

### **2.2 Public attendu**

**Ce parcours est destiné à accueillir :**

- des étudiants issus de la licence AES qui souhaitent concourir pour une entrée en troisième semestre de la spécialité professionnelle ;
- des étudiants issus d'une licence de sciences sociales qui s'interrogent sur leur projet et construisent une alternative à la poursuite d'études après la première année de master ;
- des personnes en formation continue qui souhaitent obtenir un diplôme universitaire de niveau maîtrise (en utilisant éventuellement la procédure de VAE) avant de s'engager dans une spécialité de master.

## 2.3 Orientation du parcours

Dans le cadre de ce parcours, trois orientations sont ouvertes :

- une orientation « Management des organisations » (MO) qui prépare à la spécialité APAS et aux formations ou fonctions de gestion.
- une orientation « Intervention sociale » (IS) qui prépare à la spécialité APAS et au secteur de développement social ou local.
- une orientation « Ressources humaines » (RH) qui prépare à la spécialité ATOGE et aux formations et fonction des métiers des ressources humaines.

### Semestre 1 [M1S1] / Année 2006-2007

Intitulé de l'unité d'enseignement	Coef-ficients	ECTS	Durée CM/TD	Travail Personnel
<b>HMSUF105 Majeure de sciences économiques, juridiques et sociales</b> (3 EC à choisir) :	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>78 h CM</b>	<b>80 h</b>
HMSSA112 Droit du crédit (MO, IS)			26h CM	
HMSSA111 Droit du travail approfondi (TP)			26h CM	
HMSSA101 Economie industrielle et concurrence (TP)			26h CM	
HMSSS102 Sociologie économique : travail, organisation, marché			26h CM	
HMSSS101 Le fait démocratique			26h CM	
HMSSS105 Sociologie des salariats en Europe			26h CM	
HMETV101 Economie politique du travail et de l'entreprise			26h CM	
EMETE101 Théories économiques comparées : analyse et histoire			26h CM	
HMHES101 Histoire économique et sociale 1			26h CM	
HMHES104 Sources et méthodes de l'histoire économique et sociale			26h CM	
<b>HMSUF115 Mineure Management des Organisations MO</b> (3 EC)	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>78 h CM</b>	<b>80 h</b>
HMSSA103 Contrôle de gestion 1	<b>1</b>		26 h	
HMSSA104 Gestion financière	<b>1</b>		26 h	
HMSSA105 Fiscalité de l'entreprise	<b>1</b>		26 h	
<b>Ou HMSUF125 Mineure Intervention Sociale - IS -</b> (3 EC au choix)	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>78 h CM</b>	<b>80 h</b>
HMSSS103 Sociologie politique	<b>1</b>		26 h	
EMERS101 Analyse et évaluation des politiques sociales	<b>1</b>		26 h	
HMSSA108 Action publique et relations professionnelles	<b>1</b>		26 h	
HMSSA109 Evaluation recrutement	<b>1</b>		26 h	
JL5TRX02 Droit de la protection sociale	<b>1</b>		26 h	
<b>Ou HMSUF135 Mineure Ressources Humaines RH</b> (3 EC au choix)	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>78 h CM</b>	<b>80 h</b>
HMSSA107 Gestion des ressources humaines	<b>1</b>		26 h	
HMSSA108 Action publique et relations professionnelles	<b>1</b>		26 h	
EMERS101 Analyse et évaluation des politiques sociales	<b>1</b>		26 h	
HMSSA109 Evaluation recrutement	<b>1</b>		26 h	
JL5TRX02 Droit de la protection sociale	<b>1</b>		26 h	
<b>HMSUL135 Mineure préprofessionnelle</b> (2 EC parmi 3)	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>46 h</b>	<b>80 h</b>
HMSSS199 Méthodologie de préparation du mémoire (Obligatoire)	<b>1</b>		20 h TD	
HMSSA121 Système d'information et management des organisations	<b>1</b>		26 h CM	
HMSSA122 Traitement informatique des données sociales	<b>1</b>		26 h TD	
<b>HMSUC190 Langue</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>19h30</b>	<b>30 h</b>
HMSLA701 Anglais			<b>TD</b>	
<b>HMSUF599 EC Libre</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>26 h TD</b>	<b>30 h</b>
Enseignement à choisir dans la Majeure ou dans une Mineure				
<b>Total</b>		<b>30</b>	<b>247 h</b>	<b>300 h</b>

- **HMSUF105 Majeure de sciences économiques, juridiques et sociales, 78h, 9 ECTS, 3 EC obligatoires :**

**HMSSA112 - Droit du crédit. M. Lory, Maître de conférences de droit privé. 26 h, 3 ECTS.**

Ce cours est fondé sur l'étude de diverses techniques bancaires et traite essentiellement du crédit interne aux entreprises. Il est divisé en trois parties : les techniques de crédit à court terme et à moyen terme, les garanties personnelles, le crédit et les difficultés financières des entreprises (particulièrement en cas de redressement et de liquidation judiciaires).

**HMSSA111 - Droit du travail approfondi. 26 h, 3 ECTS**

Ce cours a pour thème les relations collectives dans l'entreprise. Il traite plus précisément des relations juridiques entretenues par l'employeur avec la collectivité des salariés et leurs représentants : pouvoirs normatif et disciplinaire de l'employeur (règlement intérieur, procédure disciplinaire, ...); pouvoir de direction économique et contrat de travail des salariés (restructuration, licenciement économique, transmission d'entreprise...); les relations de l'employeur avec les représentants du personnel (employeur et syndicats dans l'entreprise, employeur et représentants élus dans l'entreprise).

**HMSSA101 - Economie industrielle et concurrence. M. Bondoux, Professeur agrégé d'économie et gestion. 26h, 3 ECTS**

Ce cours abordera de multiples facettes de la politique de l'entreprise : tarification, investissements, recherche et développement, fusions et absorptions sous l'angle de la concurrence et de l'efficacité. Le cours présentera tour à tour le point de vue de l'entreprise (son positionnement stratégique, sa recherche d'avantages concurrentiels) et le point de vue des pouvoirs publics (politique de la concurrence, politique industrielle).

Bibliographie indicative :

Médan P. & Warin T. [2000], *Economie industrielle, une perspective européenne*, éd. Dunod, Paris.  
Avgeri P. & Magnillat M-P. (sld) [2005], *Entreprises, concurrence et Europe*, éd. Foucher, Paris

**HMSSS104 - Sociologie économique : travail, organisation, marché. Gwenaële Rot, Maître de conférences de sociologie, 26 h, 3 ECTS.**

Ce cours s'inscrit délibérément au croisement de la sociologie du travail, des organisations et de la sociologie économique. A partir d'entrées thématiques portant notamment sur la modernisation des entreprises et les formes contemporaines de rationalisation du travail dans l'industrie ou les services, les dispositifs de gestion, l'évaluation de la « qualité » des produits sur un marché ou dans une organisation, la sociologie économique des réseaux, la question de la place du « client » ou de « l'utilisateur » dans l'organisation, la sociologie des associations, la gestion des savoirs dans l'économie, mais également la construction sociale des marchés, il s'agira de présenter et d'interroger de manière réflexive les analyses sociologiques portant sur ces questions.

Pour chaque séance une liste thématique détaillée de références bibliographiques sera communiquée aux étudiants. Il leur sera demandé de lire un ou 2 articles en préparation de chaque séance.

**HMSSS101- Le fait démocratique. Alain Caillé, Professeur de sociologie, 26h, 3 ECTS.**

La vision dominante en Europe, et plus encore aux Etats-Unis, veut croire que l'ensemble des pays du monde convergeront rapidement vers des régimes démocratiques appuyés sur une économie de marché. Les faits ne confirment pas cette vision. Pour en comprendre les raisons, on se propose de replacer l'idée même de démocratie sous un regard à la fois historique, anthropologique, philosophique et sociologique.



**HMSS105 – Sociologie des salariats en Europe. Bernard Friot, Professeur de sociologie, 26h, 3 ECTS.**

Dans la langue courante « les salariés » ont remplacé « les travailleurs ». Le salariat est un fait social majeur avec des institutions aussi décisives que la cotisation sociale, la convention collective, le salaire, la qualification, les caisses de sécurité sociale. C'est aussi le lieu des conflits sociaux les plus importants, qu'il s'agisse des réformes des prestations sociales, du maintien des droits sociaux en cas de mobilité professionnelle ou de chômage, de l'attribution de ressources déconnectées de l'emploi. On étudiera comment cette dynamique du salariat se présente en Europe.

**EMETV101 - Economie politique du travail et de l'entreprise. François Eymard-Duvernay, Professeur d'économie, 26h, 3 ECTS.**

L'enseignement développera les travaux à la frontière de l'économie et de la sociologie politique sur le travail et l'entreprise : analyses des conceptions du bien commun qui soutiennent la coordination des actions, rôle des interactions, de la communication et du langage. Outre les travaux de sociologie politique sur les cités, sont abordés les travaux d'économie sur l'incertitude qualitative et les conventions, ainsi que les travaux de philosophie politique et d'économie sur la justice. Les domaines empiriques traités sont les inégalités dans l'entreprise et sur le marché du travail, et les institutions qui tentent d'y remédier.

**EMETE101 – Théories économiques comparées, analyse et histoire. Carlo Benetti, Professeur d'économie, 26h, 3 ECTS.**

Trois thèmes seront abordés. 1. Les théories classique et marxiste de la valeur, de la répartition et de la reproduction : les œuvres de A. Smith, D. Ricardo, R. Torrens, K. Marx et l'état actuel de ces théories. 2. La théorie de la valeur en équilibre général : l'œuvre de L. Walras et l'état actuel de la théorie de l'équilibre général : existence, optimum, unicité et stabilité. 3. La théorie keynésienne : l'œuvre de J.M. Keynes et l'état actuel de la théorie de l'équilibre avec chômage.

**HMHES101 - Histoire économique et sociale 1. Michel Lescure, Professeur d'histoire et Isabelle Moret-Lespinet, Maître de Conférences, 26h, 3 ECTS.**

L'enseignement portera sur l'histoire des entreprises en Europe aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. L'enjeu du séminaire est double : il est d'abord de faire apparaître les spécificités du modèle européen d'entreprise par rapport aux autres modèles connus (américain et japonais notamment) ; il est aussi de cerner les grandes différences entre les principaux pays européens. Son principe est de tester la pertinence historique des théories économiques et sociologiques de l'entreprise.

**HMHES104 Sources et méthodes de l'histoire économique et sociale : archivistiques Patrice Baubeau, Maître de conférences en histoire.**

Les débats sur le « devoir de mémoire » ou la réduction du délai de communication des archives ont pu faire passer ces dernières pour une sorte de sésame de la vérité. Or, les archives n'ont de valeur que parce qu'elles témoignent de leur présent, qu'elles sont constituées en vue de l'action ou pour préserver des droits acquis. A ce titre, elles sont devenues essentielles à toutes les démarches d'histoire, de sociologie et d'économie qui considèrent que les pratiques ne sont pas réductibles aux normes légales ou théoriques et que le « frottement du réel » est un sujet valable de recherche. Ce séminaire vise à faire découvrir ou approfondir aux étudiants la nature des fonds d'archives en histoire économique et sociale, en particulier les fonds des institutions de nature économique. Il alternera donc :

- des séances techniques, permettant de définir le statut général (politique et juridique) des archives, leurs conditions de conservation et d'accès ;

- des visites de fonds d'archives d'institutions publiques et privées  
- des séances thématiques sur les problèmes et les apports des « archives économiques » aux questions posées par les chercheurs en sciences sociales (histoire, économie, sociologie).  
La durée du séminaire étant exprimée en heures (28 heures effectives), certaines séances de visite pourront valoir plusieurs séances à l'Université.  
Lecture de base : Sophie Cœuré, Vincent Duclert, *Les archives*, Paris, La Découverte, Repères n° 324, 128 pages.

- **UE Mineures, 78 h, 9 ECTS.**

**HMSUF115 Management des organisations**

**HMSUF125 Intervention sociale**

**HMSUF135 Ressources humaines**

3 EC selon le parcours (voir tableau précédent)

**HMSSA103 - Contrôle de gestion 1, Fabrice Bondoux, Professeur agrégé d'économie et gestion, 26h, 3 ECTS**

Le contrôle de gestion ne se limite pas à un processus de contrôle à posteriori. Ce cours présentera le contrôle de gestion comme un moyen de maîtriser une organisation, de développer des actions correctrices en liaison avec une stratégie, d'adapter plutôt que d'optimiser. Les étudiants se familiariseront avec les techniques d'analyse les plus courantes (budgets, post-évaluation, analyse des écarts, prix de cession), qui feront l'objet d'applications concrètes lors des travaux dirigés.

Bibliographie indicative :

Horngren C. [2006], *Contrôle de gestion et gestion budgétaire*, éd. Pearson Education, Paris.  
Langlois G., Bonnier C. & Bringer M. [2005], *Contrôle de gestion*, coll. Expertise Comptable, éd. Foucher, Paris

**HMSSA104 - Gestion financière. Anne Fabre, Professeur agrégé d'économie et gestion, 26h, 3 ECTS**

Ce cours complète les enseignements de licence, il livre une connaissance approfondie sur huit thèmes : prévision du besoin en fonds d'exploitation - la méthode du besoin en fonds de roulement normatif ; le tableau de financement du PCG ; les flux de trésorerie provenant de l'activité – Analyse de la liquidité, les tableaux de flux de trésorerie ; le plan de financement ; la gestion des investissements ; le budget de trésorerie ; compte de résultat et bilan prévisionnels.

**HMSSA105 - Fiscalité de l'entreprise. Elisabeth Jannin, Maître de conférences en droit privé. 26 h, 3 ECTS**

On ne peut comprendre la vie d'une entreprise en ignorant la fiscalité. En effet, chaque décision de gestion ayant des conséquences fiscales non négligeables, un chef d'entreprise raisonne en envisageant les implications non seulement juridiques ou sociales mais aussi fiscales de ses décisions. C'est pourquoi ce cours a pour objet de faire comprendre aux étudiants, de façon concrète et en examinant des cas pratiques, l'essentiel de la fiscalité des entreprises.

**HMSSS103 - Sociologie Politique. Patrick Cingolani, Professeur de sociologie, 26 h, 3 ECTS.**

Qu'est-ce qu'un peuple, qu'est-ce que le peuple ? Derrière cette question grandiloquente on cherchera dans le cours à étudier quelques-unes des figures historiques et théoriques du

peuple dans le XX<sup>ème</sup> siècle et l'on déclinera quelques-unes de ses acceptions sous les noms de *prolétariat*, *plèbe* ou *multitudes*. Après avoir envisagé comment ces concepts engagent des rapports spécifiques tant *au* politique qu'à *la* politique, on envisagera leurs incidences concrètes sur l'enjeu démocratique et sur ses corruptions. Enfin, on abordera dans un dernier moment comment la réflexion précédente permet de rendre compte de quelques expériences politico-sociales contemporaines.

**EMERS101 - Analyse et évaluation des politiques sociales. Philippe Batifoulier, Maître de conférences d'économie. 26 h, 3 ECTS.**

Ce cours s'interroge d'abord sur les fondements économiques des politiques sociales en évaluant la pertinence des outils de la science économique qui les formalisent. La seconde partie du cours est consacrée à l'étude de la protection sociale : théories justificatrices, fondements historiques, institutions et financement, en lien avec les différents « modèles » de protection sociale. La dernière partie évalue les politiques sociales, et les réformes menées, dans les champs de la santé, de la retraite, de la famille et de l'emploi et la pauvreté.

**HMSSA108 - Action publique et relations professionnelles. Suzanne Srodogora, Professeur associé. 26 h, 3 ECTS**

L'objectif de ce cours est de comprendre et d'analyser les fonctionnements des systèmes de relations professionnelles en France et à l'étranger en étudiant les évolutions actuelles des règles, des formes d'actions publiques et des pratiques professionnelles. Le cours est divisé en trois grandes parties. La première, centrée sur le cas français, présente les acteurs – organisations syndicales, patronat et État – et les institutions des relations professionnelles. La seconde analyse la négociation collective en France et étudie quelques thèmes significatifs de négociation. Enfin, la troisième partie introduit une dimension de comparaison internationale du fonctionnement des systèmes de relations professionnelles en Europe et en Amérique du Nord.

**HMSSA109 - Evaluation recrutement. Jean-Luc Muller, Maître de conférences en psychologie. 26 h, 3 ECTS.**

Ce cours doit apporter une connaissance des techniques d'évaluation et de recrutement par la présentation des fondements théoriques et des modalités pratiques. L'évolution des formes de management donne une place centrale aux procédures d'évaluation individuelle qui s'inspirent pour partie des mêmes fondements.

**JM3SOD08 - Droit de la protection sociale. Anne-Sophie Ginon, Maître de conférences de droit privé. 26h, 3 ECTS.**

Cet enseignement géré par l'U.F.R. S.J.A.P. s'attache à la description des différents régimes de sécurité sociale, à l'organisation administrative et financière de la protection sociale aux études des prestations sociales du régime général de la sécurité sociale (Assurance maladie, maternité, invalidité, vieillesse, décès, veuvage) et à la législation sur les accidents du travail.

**HMSSA107 - Gestion des ressources humaines. 26h, 3 ECTS**

La gestion des ressources humaines (GRH) a pris une importance croissante dans la gestion des organisations ces dernières années. Les hommes ne sont ainsi plus considérés comme des « variables d'ajustement » mais comme des ressources à valoriser. Pour ce faire, différentes pratiques sont mises en place dans les entreprises, concernant aussi bien la gestion individuelle que collective du travail. L'objectif de ce cours est d'offrir une vision conceptualisée des dimensions essentielles de la GRH. Seront ainsi étudiés les outils à la disposition des managers RH, les enjeux théoriques et les chantiers de recherche de la GRH.

- **HMSUL135 Mineure préprofessionnelle, 46h, 6 ECTS**

**HMSSS199 - Méthodologie de préparation du mémoire**

Ce cours de méthodologie par petit groupe est assuré par le directeur de mémoire. Il a pour fonction de mettre en place la démarche de stage et de rédaction de mémoire. L'accompagnement de l'étudiant dans sa recherche de stage, puis son insertion, permet de s'assurer qu'il possède les techniques nécessaires, notamment les techniques de recueil d'informations et d'observations. Par ailleurs, cet enseignement de méthodologie permet aux étudiants de maîtriser les principes de rédaction d'un mémoire.

**HMSSA121 – Système d'information et management des organisations. Faycel Benchemam, Professeur agrégé de droit et gestion. 26h, 3 ECTS**

A l'heure où l'information n'est plus seulement considérée comme une ressource opérationnelle mais aussi comme une ressource stratégique pour l'entreprise, son système d'information devient un facteur de différenciation par rapport à ses concurrents. Le cours se propose d'étudier les interactions entre structures organisationnelles et système d'information en analysant comment les SI influencent le management et l'organisation du travail. Il s'agira aussi de voir comment les technologies de l'information et de la communication modifient l'environnement interne et externe de l'organisation à travers l'étude de quelques applications informatiques de gestion des activités.

**HMSSA122 - Traitement informatique des données sociales, Yijun Xiao, professeur agrégé de mathématiques 26 h, 3 ECTS**

Cet enseignement est destiné à l'ensemble des orientations de ce parcours, mais les exemples de traitement privilégieront les données sociales issues des missions de gestion de personnels ou d'enquête. La mission de cet enseignement est de s'assurer que les étudiants sont aptes à l'utilisation de l'outil informatique à des fins de gestion des données sociales. Cette sensibilisation passe par une approche générale d'un système d'exploitation et des périphériques qui y sont associés. Ce cours devra permettre l'acquisition d'une maîtrise d'un tableur/grapheur et de bases données.

- **HMSUC190 Langue, 19h30 TD, 3 ECTS**

**HMSLA701 - Anglais, Fabienne Moine, Maître de conférences en anglais.**

Cet enseignement diffère selon l'orientation choisie :

- pour l'orientation « Management des Organisations » : le but de cet enseignement est d'approfondir les connaissances linguistiques de l'étudiant dans le domaine de l'anglais économique et de l'anglais de l'entreprise. À travers des documents divers (articles de presse spécialisés, documents sonores et vidéos, études de cas) et des exercices de mise en situation (entretien d'embauche, communication téléphonique et correspondance...), l'étudiant apprend à maîtriser l'anglais technique approprié aux exigences de sa formation et révisé les notions-clés de grammaire.

- pour l'orientation « Ressources Humaines » : cet enseignement a pour vocation l'approfondissement des connaissances linguistiques de l'étudiant dans le domaine de l'anglais du travail et des ressources humaines. L'accent est mis sur la maîtrise des situations diverses de communication professionnelle (entretien d'embauche, présentations, mémos, note de synthèse, communication téléphonique et correspondance...) ainsi que sur l'appropriation du lexique technique et la révision des points fondamentaux de la grammaire anglaise.

- les étudiants suivant l'orientation « Intervention sociale » sont invités à choisir un des deux enseignements ci-dessus en fonction de leurs objectifs de poursuite d'étude et/ou d'orientation professionnelle.

## 2<sup>e</sup> semestre [M1S2] : Année 2006-2007

Les parcours de « science sociale appliquée » sont conçus pour dégager des espaces d'initiative pour la conduite de projets tutorés individuels ou collectifs. Le choix des séminaires doit être fait en fonction des orientations et des projets personnels de l'étudiant.

Intitulé de l'unité d'enseignement	Coef-ficients	ECTS	Durée	Travail person-nel
<b>HMSUF205 Majeure Sciences économiques et sociales finalisées</b> (4 EC au choix et selon orientation. Voir recommandations entre parenthèses. TP 0.= « tous parcours ») HMSSA201 Dynamique professionnelle et insertion (TP) HMSSS202 Sociologie de la formation (RH) HMSSA204 Création d'entreprise et développement économique (MO, IS) HMSSA202 Droit du travail : conventions et accords collectifs (RH) HMSSA203 Contrôle de gestion 2 (MO) HMSSA207 Intervention sociale (IS) HMSSA208 Pratiques culturelles, production et consommation (MO, DS) HMSSS201 Les identités collectives HMSSS205 Sociologie de l'action publique EMERP202 Economie du politique et des institutions EMECE202 Economie de la construction et de la coordination européenne (TP)	<b>5</b>	<b>12</b>	<b>104 h / 122h</b>  26h CM 26h CM 26h CM 26h + 18h TD 26h CM 26h CM 26h CM 26h CM 26h CM 26h CM	<b>100 h</b>
<b>HMSUF699 Mémoire Science sociale appliquée</b> HMSSS299 Mémoire de master 1	<b>4</b>	<b>15</b>	<b>26h</b>	<b>200 h</b>
<b>HMSUC290 Langue 2</b> HMSLA801 Anglais 8s	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>19h30</b>	<b>26 h</b>
		<b>30</b>	<b>130 h</b>	<b>286 h</b>

- **HMSUF205 Majeure de sciences économiques et sociales finalisée, 78h, 9ECTS.**

4 EC au choix selon orientation (cf. indication du tableau)

### **HMSSA201 - Dynamique professionnelle et insertion. Jean-Richard Hélie, Maître de conférences en économie. 26h, 3 ECTS**

Attention, en raison de sa spécificité (interventions de professionnels) cet enseignement commence, pour quelques séances, dès le premier semestre. L'évaluation n'intervient toutefois qu'au deuxième semestre. Cet enseignement confié à un économiste et faisant appel à des témoins permettra d'analyser l'évolution des organisations, des activités et des conditions d'emploi. L'objectif est de doter les étudiants d'une capacité d'analyser les situations professionnelles concrètes. Les témoins seront conviés à s'exprimer sur leurs analyses et leurs actions dans le cadre des ressources humaines.

### **HMSSS202 - Sociologie de la formation. Philippe Casella, Maître de conférences de sociologie. 26h, 3 ECTS.**

La formation s'est progressivement imposée comme objectif ou solution, reprenant et infléchissant les missions conférées à l'éducation et les régulations propres aux organisations productives. Toutefois, la confrontation aux enjeux de l'emploi impose une mise à l'épreuve récurrente et une recombinaison des formes d'action. Ce cours s'intéresse aux formes d'approches sociologiques permettant d'analyser la définition des enjeux sociaux, le cadre institutionnel et les politiques publiques et privées de formation et d'insertion.

**HMSSA204 - Création d'entreprise et développement économique. Patrice Simounet, Professionnel, 26h, 3 ECTS**

Cette formation sera conçue et élaborée pour que les étudiants puissent mettre en application à l'occasion d'un projet de création ou de reprise d'entreprise les différents enseignements fondamentaux précédemment suivis. On s'attachera dans un premier temps à sensibiliser les étudiants aux compétences nécessaires à la création et au management d'entreprise. L'inscription d'un projet d'entreprise dans un projet personnel sera également abordé dans le but d'éveiller la curiosité des étudiants pour un secteur économique qu'ils connaissent peu ou mal. Par la suite l'ensemble des sujets traités le sera à partir de cas de fiction ou mieux encore de cas issus du groupe.

**HMSSA202 - Droit du travail : convention et accords collectifs. 26h CM + 19h TD 3 ECTS**

Cet enseignement revient sur l'enseignement fondamental de droit du travail acquis pendant la licence en insistant sur le respect ou le pouvoir de modification des droits conventionnels des salariés : conventions collectives, accords d'entreprise, usages. Il s'appuie sur l'étude de cas pratiques.

**HMSSA203 - Contrôle de gestion 2, Fabrice Bondoux, Professeur agrégé d'économie et gestion, 26 h, 3 ECTS**

Dans la continuité du cours du premier semestre, cet EC s'articule autour des thèmes du contrôle de gestion et stratégie, de la décentralisation et des prix de cessions internes, et des liens entre contrôle de gestion et performance.

Bibliographie indicative :

Horngren C. [2006], *Contrôle de gestion et gestion budgétaire*, éd. Pearson Education, Paris.  
Cuyaubère T. & Muller J. [2002], *Contrôle de gestion*, coll. Université, éd. Groupe Revue Fiduciaire, Paris

**HMSSA207 - Intervention sociale. Marie- Laure Meyer, Professionnelle, 26h, 3 ECTS.**

Après une analyse du positionnement de l'intervention sociale, le cours portera sur une épistémologie des formes d'action. Les récents travaux sur les relations services et leurs déclinaisons dans le monde associatif serviront de guide pour la lecture de situations concrètes.

**HMSSA208 - Pratiques culturelles, production et consommation. 26h, 3 ECTS.**

Cet enseignement est conçu comme la consolidation des orientations « Commerce international » pour les étudiants qui en sont issus et comme une ouverture à ces dimensions pour les étudiants des autres parcours.

**HMSSS201 – Identités collectives -Nations et nationalismes. Y. S.Trigano, professeur de sociologie, 26h 3 ECTS.**

L'idée nationale a marqué de son sceau la politique moderne. C'est en son sein que le régime démocratique s'est développé. Avec la mondialisation économique mais aussi les progrès de l'Europe politique, elle est aujourd'hui l'objet d'une contestation voire d'un constat de décès. Qu'en est-il exactement ? Peut-on imaginer une forme d'identité collective qui fasse l'économie de la nation, comme tout un courant idéologique post-moderne le prétend ? Pour comprendre cet enjeu, il faut faire retour sur son histoire et son développement, mais aussi sur les catégories de la sociologie politique.

**HMSSS205 – Sociologie de l’action publique.** Sociologie des publics. **Daniel Cefai, Maître de conférences de sociologie, 26h, 3 ECTS**

Dans ce séminaire, un effort de lecture est attendu des étudiants. Nous explorerons un certain nombre de dimensions de la question du « public » (politique, médiatique, urbain). Depuis les années 1980, cette notion est devenue centrale dans un grand nombre de travaux de théorie politique, mais aussi d’enquêtes empiriques en histoire et en sciences sociales. Nous tenterons de ressaisir quelques enjeux de l’emploi de cette notion, de fixer les repères de sa généalogie et d’explorer quelques textes-clefs en français et en anglais. Un synopsis et une bibliographie seront distribués au début du cours.

**EMERP202 -Economie du politique et des institutions.** Olivier Favereau, **Professeur d’économie, 26h, 3 ECTS.**

Les performances macroéconomiques sont de plus en plus reliées à l’environnement institutionnel - et celui-ci n’est pas indépendant du système politique. Dès lors toutes les théories économiques, orthodoxes ou hétérodoxes, sont mises en demeure de proposer (i) une théorie des institutions, avec explicitation des mécanismes causaux par lesquels celles-ci agissent sur l’économie ; (ii) une théorie du politique, avec explicitation du lien entre la modélisation des institutions et les représentations modernes du politique. On examinera les réponses des différents courants, avec un champ d’application privilégiée : les réformes du marché du travail".

**EMECE202 - Economie de la construction et de la coordination européenne,** Antoine Rebérioux **Maître de conférences en économie, 26h, 3 ECTS.**

Ce cours s’intéresse au processus d’intégration européenne, dans sa dimension principalement économique. Les aspects macroéconomiques et de politiques économiques font l’objet d’une attention particulière. On cherche ainsi à mettre en évidence les nouvelles formes de coordination entre Etats membres ainsi que les voies d’intervention des autorités nationales et communautaire, en matière budgétaire et monétaire. Les politiques plus structurelles, ayant trait par exemple au chômage, à la gouvernance d’entreprise et aux systèmes de retraite sur le territoire de l’Union sont également étudiées.

- **HMSUF599 Mémoire Science Sociale appliquée, 15 ECTS**

**HMSSS299. Mémoire de stage.** Le mémoire de stage porte sur un thème défini d’un commun accord entre le responsable de mémoire et l’étudiant (ou le stagiaire de formation continue). Ce mémoire doit comporter une analyse critique des sources et un travail original attestant de la connaissance et de la compréhension des enjeux du thème, d’une maîtrise du travail de rédaction et de présentation des résultats. Il fait l’objet d’une soutenance orale devant un jury composé au minimum des deux enseignants du Master 1.

Il est recommandé aux étudiants de profiter de la période semi-banalitée (entre la fin du premier semestre et le début du deuxième semestre) pour effectuer leur stage (200h minimum)

La liste des responsables de mémoire est disponible au secrétariat et sur le site du département AES.

Un document récapitulant les conditions de réalisation du stage et du mémoire est également disponible sur le site du département AES.

### **3. LE PARCOURS DE SOCIOLOGIE (M1)**

#### **3.1 Objectif de la formation**

La compréhension de la plupart des phénomènes sociaux contemporains suppose une analyse approfondie des mécanismes qui président tant à la mobilité sociale et géographique, au développement et à l'environnement qu'au contexte des espaces de vie, tant à la compréhension de l'organisation familiale, des rapports sociaux de sexe et des générations qu'aux mutations de l'organisation du travail et des parcours de vie.

Il en découle qu'une bonne maîtrise dans l'un des champs et qu'une connaissance suffisante au sein d'un autre champ sont de nature à offrir des atouts sérieux à cette compréhension. Il faut ajouter qu'à travers la juxtaposition des perspectives, c'est aussi la complémentarité des méthodes d'investigation – et une formation à ces méthodes – qui est visée. Il s'agit aussi – et ce point est à nos yeux d'une importance cruciale – d'une sensibilisation à l'analyse rigoureuse et minutieuse des données empiriques, ce, par des méthodes tant quantitatives que qualitatives. Les différents champs offerts par le master sont autant de modes d'observation complémentaires des mutations comme des facteurs de continuité du monde contemporain.

Ce ne sont pas seulement les thèmes qui sont complémentaires, mais aussi les approches car les enseignants sont tous conscients de la nécessité d'allier les méthodes quantitatives aux méthodes qualitatives et s'emploieront à en montrer aux étudiants l'incontournable alliance. La formation comportera, du reste, des cours de méthodologie communs qui concrétiseront cette exigence de rencontre entre des disciplines, des méthodes et des approches nécessaires les unes aux autres.

**Le parcours est décliné en quatre champs de la sociologie et de la démographie :**

- Champ 1 : Socio-démographie, responsable : Maria E. Cosio
- Champ 2 : Travail, genre, politique, responsable : Danièle Linhart
- Champ 3 : Ville, nature et développement, responsable : Anne Raulin
- Champ 4 : Anthropologie du contemporain, responsable : Martine Segalen

Ces champs s'appuient sur des laboratoires de recherche de l'Université de Paris X-Nanterre, du CNRS et d'autres établissements, équipes d'accueil des deux spécialités de sociologie du Master Science sociale et Sociologie auxquels appartiennent les enseignants et les chercheurs encadrant les étudiants, notamment en Master deuxième année. Les laboratoires de recherche organisent des séminaires et le suivi des recherches.

#### **3.2 Organisation des enseignements**

##### **Volume d'enseignement**

Chaque cours de M1 correspond à un nombre spécifique de ECTS (en fonction des coefficients). Chaque cours correspond à un volume présentiel de 26 heures. Les étudiants doivent suivre, pour chaque semestre, 3 cours dans la discipline majeure choisie dans un des champs de la sociologie, 1 cours dans la mineure choisie dans un autre des champs de la sociologie, 1 cours de méthodologie, 1 cours de langue et 1 cours optionnel (au premier semestre), soit 13 cours pour l'année entière. Le volume total d'heures présentielles est de 182 heures (au premier semestre) et 156h (au second semestre), soit 338 heures pour l'année. La validation des cours conduit à l'attribution de 54 ETCS. 6 ETCS correspondent à l'élaboration d'un travail personnel de recherche ou de plusieurs travaux.



## Structure générale de la première année de M1 Sociologie

	Nombre de cours	Volume horaire
Discipline majeure	6 cours (3 par semestre)	156 heures
Discipline mineure	2 cours (1 par semestre)	52 heures
Optionnel	1 cours 1 <sup>er</sup> semestre	26heures
Méthodologie	2 cours (1 par semestre)	52 heures
Langue	2 cours (1 par semestre)	52 heures
Total cours	13 cours	338 heures

## Décompte en ECTS pour la première année de Master (Premier et second semestre)

	Master 1 <sup>er</sup> semestre	Master 2 <sup>ème</sup> semestre	Total année
Discipline Majeure	15ECTS (3x5 ECTS)	15 (3x5 ECTS)	30 ECTS
Discipline Mineure	6 ECTS	3 ECTS	9 ECTS
Optionnel	3 ECTS		3 ECTS
Méthodologie	3 ECTS	3 ECTS	6 ECTS
Langue	3 ECTS	3 ECTS	6 ECTS
Travaux personnels		6 ECTS	6 ECTS
Total	30 ECTS	30 ECTS	60 ECTS

## Organisation des enseignements

### Champ 1 Socio-démographie

#### Semestre 1

Intitulé de l'unité d'enseignement	crédits	Coef	CM	TD	Travail personnel
<b>HMSUF116 majeure</b>	15	5	78h		78h
- HMMUS101 Perspectives démographiques et informa	5		26h		26h
- HMMUS102 Compléments analyse démographique	5		26		26h
- HMMUS103 Conjoncture démo des pays développés	5		26h		26h
<b>HMSUC106 Méthodologie</b>	3	1		26h	26h
- HMMUS150 Sociologique qualitative					
<b>HMSUF106 Mineure</b>	6	2	26h		26h
- Un EC dans autre champ (liste 6 à 8)					
<b>HMSUC190 Langue vivante</b>	3	1		19h30	26h
<b>HMSUL106 Libre/ optionnel</b>	3	1	26h		26h
- Un EC à prendre prioritairement dans autre champ (liste 6 à 8) ou dans les autres parcours du Master.					
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>10</b>	<b>130h</b>	<b>45H30</b>	<b>182h</b>

#### Semestre 2

Intitulé de l'unité d'enseignement	Crédits	Coef.	CM	TD	Travail personnel
<b>HMSUF216 Majeure</b>	15	5	78h		78h
- HMMUS201 Familles et transmissions	5		26h		26h
- HMMUS202 Démographie échelle locale	5		26h		26h
- HMMUS203 Traitement stats enquêtes socio-démo	5		26h		26h
<b>HMSUC206 Méthodologie</b>	3	1		26h	26h
- HMMUS250 Sociologie quantitative					
<b>HMSUF206 Mineure</b>	3	1	26h		26h
-Un EC dans un autre champ (liste 14 à 16)					
<b>HMSUC290 Langue vivante</b>	3	1		19h30	26h
<b>HMSUF296 Mémoire de recherche</b>	6	2			100h
- HMMUS299 Mémoire					
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>10</b>	<b>104h</b>	<b>45h30</b>	<b>256h</b>

## Champ 2 Travail, genre, politique

### Semestre 1

Intitulé de l'unité d'enseignement	crédits	Coef.	CM	TD	Travail personnel
<b>HMSUF126 majeure</b>	15	5	78h		78h
- HMMUS104 Travail, qualification, formation	5		26h		26h
- HMMUS105 Travail et mixité	5		26		26h
- HMMUS106 Approche anthropologique du pouvoir	5		26h		26h
<b>HMSUC106 Méthodologie</b>	3	1		26h	26h
- HMMUS150 Sociologique qualitative					
<b>HMSUF106 Mineure</b>	6	2	26h		26h
- Un EC dans autre champ (liste 5, 7, 8)					
<b>HMSUC190 Langue vivante</b>	3	1		19h30	26h
<b>HMSUL106 Libre/ optionnel</b>	3	1	26h		26h
- Un EC à prendre prioritairement dans autre champ (liste 5, 7, 8) ou dans les autres parcours du Master.					
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>10</b>	<b>130h</b>	<b>45h30</b>	<b>182h</b>

### Semestre 2

Intitulé de l'unité d'enseignement	crédits	Coef.	CM	TD	Travail personnel
<b>HMSUF226 Majeure</b>	15	5	78h		78h
- HMMUS204 Trajectoires sociales et genre	5		26h		26h
- HMMUS205 Formation, qualification, emploi	5		26h		26h
- HMMUS206 Altermondialisme, nouvelles radicalités	5		26h		26h
<b>HMSUC206 Méthodologie</b>	3	1		26h	26h
- HMMUS250 Sociologie quantitative					
<b>HMSUF206 Mineure</b>	3	1	26h		26h
- Un EC dans un autre champ (liste 13, 15, 16)					
<b>HMSUC290 Langue vivante</b>	3	1		19h30	26h
<b>HMSUF296 Mémoire de recherche</b>	6	2			100h
- HMMUS299 Mémoire					
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>10</b>	<b>104h</b>	<b>45h30</b>	<b>256h</b>

## Champ 3 Ville, nature et développement

### Semestre 1

Intitulé de l'unité d'enseignement	crédits	Coef.	CM	TD	Travail personnel
<b>HMSUF136 majeure</b>	15	5	78h		78h
- HMMUS107 Etudes urbaines : concepts et disciplines	5		26h		26h
- HMMUS108 Développement durable / nouvelles solidarités	5		26		26h
- HMMUS109 la ville comme laboratoire social	5		26h		26h
<b>HMSUC106 Méthodologie</b>	3	1		26h	26h
- HMMUS150 Sociologique qualitative					
<b>HMSUF106 Mineure</b>	6	2	26h		26h
- Un EC dans autre champ (liste 5, 6, 8)					
<b>HMSUC190 Langue vivante</b>	3	1		19h30	26h
<b>HMSUL106 Libre/ optionnel</b>	3	1	26h		26h
- Un EC à prendre prioritairement dans autre champ (liste 5, 6, 8) ou dans les autres parcours du Master.					
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>10</b>	<b>130h</b>	<b>45h30</b>	<b>182h</b>

## Semestre 2

Intitulé de l'unité d'enseignement	crédits	Coef.	CM	TD	Travail personnel
<b>HMSUF236 Majeure</b>	15	5	78h		78h
- HMMUS207 Histoire et socio des espaces privés	5		26h		26h
- HMMUS208 Approches sociologiques du local	5		26h		26h
- HMMUS202 Démographie à l'échelle locale	5		26h		26h
<b>HMSUC206 Méthodologie</b>	3	1		26h	26h
- HMMUS250 Sociologie quantitative					
<b>HMSUF206 Mineure</b>	3	1	26h		26h
- Un EC dans un autre champ (liste 13, 14, 16)					
<b>HMSUC290 Langue vivante</b>	3	1		19h30	26h
<b>HMSUF296 Mémoire de recherche</b>	6	2			100h
- HMMUS299 Mémoire					
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>10</b>	<b>104h</b>	<b>45h30</b>	<b>256h</b>

## Champ 4 : Socio-anthropologie du monde contemporain

### Semestre 1

Intitulé de l'unité d'enseignement	crédits	Coef.	CM	TD	Travail personnel
<b>HMSUF146 majeure</b>	15	5	78h		78h
- HMMUS110 Culture, art, et société	5		26h		26h
- HMMUS111 Médias-Mythes et modèles culturels	5		26		26h
- HMMUS113 Recherches en socio-anthropologie	5		26h		26h
<b>HMSUC106 Méthodologie</b>	3	1		26h	26h
- HMMUS150 Sociologique qualitative					
<b>HMSUF106 Mineure</b>	6	2	26h		26h
- Un EC dans autre champ (liste 5 à 7)					
<b>HMSUC190 Langue vivante</b>	3	1		19h30	26h
<b>HMSUL106 Libre/ optionnel</b>	3	1	26h		26h
- Un EC à prendre dans autre champ (liste 5 à 7) ou dans les autres parcours du Master					
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>10</b>	<b>130h</b>	<b>45h30</b>	<b>182h</b>

### Semestre 2

Intitulé de l'unité d'enseignement	crédits	Coef.	CM	TD	Travail personnel
<b>HMSUF246 Majeure</b>	15	5	78h		78h
- HMMUS210 Socio-anthropologie des comport. sexuels	5		26h		26h
-HMMUS201Familles et transmissions	5		26h		26h
- HMMUS212 Nouveaux mouvements religieux	5		26h		26h
<b>HMSUC206 Méthodologie</b>	3	1		26h	26h
- HMMUS250 Sociologie quantitative					
<b>HMSUF206 Mineure</b>	3	1	26h		26h
- Un EC dans un autre champ (liste 13 à 15)					
<b>HMSUC290 Langue vivante</b>	3	1		19h30	26h
<b>HMSUF296 Mémoire de recherche</b>	6	2			100h
- HMMUS299 Mémoire					
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>10</b>	<b>104h</b>	<b>45h30</b>	<b>256h</b>

## Semestre 1

### Champ 1 : Socio-démographie

#### **HMMUS101 Perspectives démographiques et informatiques (5 ECTS) Carole Brugeilles, Maître de conférences en démographie.**

Faire des perspectives démographiques c'est estimer l'évolution future d'une population en intégrant des hypothèses concernant les transformations de la mortalité, de la fécondité et des migrations. L'objectif de ce cours est de présenter et de mettre en pratique des méthodes de perspectives démographiques. Ce faisant, les différents outils de l'analyse démographique sont mobilisés (Diagramme de Lexis, analyse transversale et longitudinale, tables, taux, indices synthétiques...) et l'étudiant se perfectionne (ou s'initie) à l'utilisation du logiciel Excel.

Bibliographie :

- Pressat Roland, *L'analyse démographique*, Paris, PUF, 1983.
- Véron Jacques, *Démographie*, Paris, Armand Colin (coll. "U flasch"), 1991.

#### **HMMUS102 Compléments d'analyse démographique (5 ECTS) Maria Cosio, Professeur de démographie.**

Dans les études comparatives, les méthodes classiques de l'analyse démographique sont complétées par l'analyse de structures de population différentes, par les effets induits dans le cadre d'évolutions démographiques et sociales différenciées, par l'utilisation de sources de données d'enquêtes. ce cours vise à présenter ces méthodes complémentaires qui élargissent le champ des observations aux dynamiques économiques et sociales.

Bibliographie :

- Georges Tapinos, *Eléments de démographie*
- John Bongaarts, *Les variables intermédiaires de la fécondité*

#### **HMMUS103 Conjoncture démographique des pays développés (5 ECTS) Olivia Eckert (INED)**

Ce cours est consacré à l'histoire démographique de l'Europe depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Cette période a connu en effet de profondes transformations qui concernent tous les aspects de la démographie. Elle a vu la mise en place d'un régime démographique, caractérisé par une faible croissance, voire un recul de la population et un vieillissement prononcé. La connaissance des processus démographiques en cours permet d'apprécier, à leur juste mesure, les défis démographiques auxquels l'Europe va devoir faire face dans les prochaines décennies.

Bibliographie :

- Alain Monnier, "L'Union européenne à l'heure de l'élargissement", *Population*, revue de l'INED, vol 59, n°2, mars-avril 2004, pp. 361-384.
- Alain Monnier, "La population en Europe : 1950-2050", *Populations et sociétés*, bulletin de l'INED, n° 353, janvier 2000.
- France Meslé et Jacques Vallin, "La transition sanitaire : tendances et perspectives", *Démographie : analyse et synthèse*, volume 3, *Les déterminants de la fécondité*, Paris, INED, 2002, chapitre 57, pp. 439-461.
- Heather Joshi et Patricia David, "Le contexte économique et social de la fécondité", *Démographie : analyse et synthèse*, volume 2, *Les déterminants de la fécondité*, Paris, INED, 2002, chapitre 37, pp. 327-374.

## **Champ 2 : Travail, genre, politique**

### **HMMUS104 Travail, qualification, formation (5 ECTS) Renée Vigneron, Maître de conférences en sociologie.**

Tout système éducatif se propose de former les futures générations ; si on adopte la perspective de Durkheim, la fonction de l'éducation serait d'assurer la continuité générationnelle (conserver) mais aussi d'assigner à chacun une place dans une société que l'on voudrait plus harmonieuse. Tout système politique va de pair avec une politique éducative que ce soit en termes de sélection des élites, de formations pour lutter contre le chômage, de modelage des générations. Le rôle de la famille reste au cœur des débats : Y a-t-il de bonnes ou de mauvaises familles. Comment les contrôler (Hitler, Orwell, Huxley) ? En France, la démocratisation de l'école depuis les cinquante dernières années vient interroger la réussite scolaire, dépend-elle : du mérite individuel (Eysenck), du capital culturel de la famille (Bourdieu), des modes de communication (Bernstein), des stratégies familiales (Boudon) ? Et quid de la mobilité sociale et du maintien des inégalités ? Peuvent-elles se comprendre en termes de domination de classe et de sexe ? Dans ce séminaire, nous centrerons l'analyse sur les trajectoires familiales comme frein ou stimulation à une mobilité sociale ascendante et sur l'investissement massif des femmes dans le système éducatif. Pour autant, cela signifie-t-il qu'il existe une adéquation entre le niveau des diplômés et le niveau des emplois ?

Bibliographie :

- Bernstein B., *Langage et classe sociale*.
- Boudon R., *L'inégalité des chances*.
- Bourdieu P., *La reproduction*.
- Durkheim E., *Sociologie et éducation*
- Mosconi N., *L'école, l'état des savoirs*.

### **HMMUS105 Travail et mixité (5 ECTS) Sabine Fortino, Maître de conférences en sociologie.**

Depuis la fin des années 1960, la progression massive de l'activité féminine a constitué l'une des transformations majeures du marché du travail. Pourtant, elle ne s'est pas accompagnée d'une véritable mixité – la forte concentration verticale et horizontale des emplois occupés par les femmes en témoigne largement. Pourtant, à côté de cette tendance au maintien de la division sexuelle du travail, émergent des situations professionnelles en voie de mixisation. Femmes pompiers, médecins, ingénieurs, magistrates, conductrices de bus, dessinatrices industrielles, carreuses... les exemples ne manquent pas. De même, les hommes investissent de plus en plus les secteurs traditionnellement féminins (éducateurs de jeunes enfants, caissiers, hommes sages-femmes, infirmiers...). Mais à quel prix et selon quelles modalités se fait ce processus d'inversion du genre ? Telle sera la question centrale abordée dans ce séminaire.

Bibliographie :

- Fortino S., *La mixité au travail*, La Dispute, Paris, 2002.
- Kergoat D., "La division du travail entre les sexes", in Kergoat J. et alii (dir), in *Le monde du travail*, Paris, La Découverte, 1998.
- Maruani M. (dir), *Les nouvelles frontières de l'inégalité*, Paris, La Découverte, 2000.
- Molinier P., *L'énigme de la femme active*, Paris, Payot, 2003.
- Zaidman C. (dir), *Egalité entre les sexes. Mixité et démocratie*, Paris, L'Harmattan, 1996.

### **HMMUS106 Approches anthropologique du pouvoir (5 ECTS) Gianni Albergoni, Maître de conférences en sociologie.**

En prenant appui sur une documentation ethnographique empruntée à des monographies classiques comme à des études récentes relevant d'aires culturelles diverses, nous envisagerons une sorte d'inventaire comparatif de quelques figures et profils significatifs du pouvoir et de l'autorité repérables à travers l'échantillon des sociétés "exotiques" retenues : anarchies et chefferies tribales, *big men* et chefs aristocratiques, royauté sacrée, la médiation politique et son personnel, réseaux de patronage/clientèle. Tout en nous attachant à mettre en évidence les diverses modalités d'imbrication du pouvoir politique avec d'autres instances de la vie sociale, nous dégagerons chemin faisant d'autres pistes de réflexion : la place de la guerre et du guerrier; conflits, médiateurs et faiseurs de paix ; les dimensions symboliques du pouvoir et de son appareil cérémoniel.

Bibliographie :

- Geertz C., "Centres, rois et charisme : réflexions sur le symbolique du pouvoir", in *Savoir local, savoir global. Les lieux du savoir*, (pp. 153-182), Paris, PUF, 1986
- Dumont L., *Homo hierarchicus. Le système des castes et ses implications*, Paris, Gallimard (coll. Tel), 1979.
- Clastres P., *La société contre l'Etat*, Paris, Minuit, 1974.
- Fortes M. et Evans-Pritchard E.E. (dir.), *Systèmes politiques africains*, Paris, PUF, 1964.

### **Champ 3 : Ville, nature et développement**

#### **HMMUS107 Etudes urbaines: concepts et disciplines (5ECTS) Anne Raulin, Professeur de sociologie.**

Ce cours traite des croisements de disciplines à l'oeuvre dans la construction des objets relevant du champ urbain. Les apports des différentes disciplines sont considérés au plan des matériaux ainsi que dans leurs formulations conceptuelles. Les auteurs abordés ne se limitent pas à la sociologie et à l'anthropologie (la psychanalyse, l'histoire et la géographie alimentent la réflexion). L'enjeu est d'élaborer une réflexion sur les concepts issus de ces différentes disciplines, de constituer un lexique commun, et d'envisager des méthodologies dans le croisement disciplinaire. Il s'agit enfin de mettre en évidence les dynamiques intellectuelles que le rapport inter-disciplinaire institue et les relances épistémologiques qu'il engage.

#### **HMMUS108 Développement durable et nouvelles formes de solidarités (5 ECTS) Alia Gana.**

Le traitement des problèmes d'environnement s'inscrit de plus en plus dans une problématique de développement durable. Ce dernier est devenu à la fois un objectif et une réponse de la communauté internationale face au renforcement des interdépendances sociales et écologiques entre les différents groupes humains. En étant posés à un niveau planétaire, ces problèmes retravaillent le clivage établi entre les pays du nord et les pays du sud et, à l'intérieur de ceux-ci, entre l'espace rural et l'espace urbain. Leur prise en charge collective suscite un repositionnement des acteurs et un changement de leur statut. des liens sociaux s'organisent autour de nouvelles formes de solidarité.

Bibliographie :

- Prades José A., *L'Ethique de l'environnement et du développement*, Paris, PUF, 1993.
- Aubertin C. et Pinton F., *Les paysans : figure emblématique du développement durable ?*, 2003
- De Munch J., "Pour une critique de la raison procédurale", *Une société-monde ? Les dynamiques sociales de la mondialisation*, AISLF, 2002.

### **HMMUS109 La ville comme laboratoire social (5 ECTS) Pédro Garcia Sanchez, Maître de Conférences en sociologie.**

Interroger la ville en tant que « laboratoire social » permet de poser sans ambages les enjeux politiques et scientifiques de la sociologie urbaine. En quoi l'attention portée sur les qualités socio-spatiales (d'un lieu, d'un rituel, d'un aménagement, d'un programme d'action...) peut-elle servir à cerner les contours d'un problème public aussi bien que d'une problématique de recherche ? Comment caractériser ces rapports complexes entre, d'une part, les dynamiques définies par les injonctions et les mobilisations et, d'autre part, le choix des protocoles d'enquête et de critères d'analyse ? Il s'agit de reconstituer la mise en visibilité du social par son expérience urbaine et par son traitement expérimental dans des villes des Nord et des Suds. Cet impératif d'identification et de description de contextes contrastés permet enfin d'interroger les conditions de pertinence (historique et géographique) du comparatisme.

Bibliographie :

- M. Roncayolo et T. Paquot (eds.), *Villes et civilisation urbaine. XVIII-XX siècle*, Larousse, Paris, 1992.
- Y. Grafmeyer, I. Joseph, *L'Ecole de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Champs-Flammarion, 2004.
- J. Remy et L. Voyé, *Ville, ordre, violence*, PUF, Paris, 1981.
- Revue *Enquête* n° 4, *La ville des sciences sociales*, Parenthèses, Marseille, 1996.

### **Champ 4 : Anthropologie du contemporain**

### **HMMUS110 Culture, art et société (5 ECTS) Michel Blanc, Maître de conférences en sociologie.**

Penser la culture dans son unité et son universalité implique d'examiner ce qui, au cœur de la diversité des modes de production artistiques et culturels, fédère le multiple puis l'unifie. D'où l'attention sur les passages et les correspondances, sur ce qui transcende les particularismes locaux, sociaux et culturels, sur ce qui solidarise les individus qu'ils soient des contemporains ou qu'ils soient constitués en héritiers de proches ou lointains prédécesseurs.

Bibliographie :

- Becker H.S., *Les Mondes de l'Art*, Paris, Flammarion, 1998.
- Blanc M., *Les enjeux de l'écriture*, Paris, Ed. de L'Inédite, 1993.
- Blanc, M., "Les paradoxes de la création", *Revue de Socio-Anthropologie*, n° 8, 2000
- Bourdieu P., *Les règles de l'art*, Paris, Seuil, 1992.

### **HMMUS111 Médias, mythes et modèles culturels (5 ECTS) Gabriel Segré, Maître de conférences en sociologie.**

Le cours portera sur la culture et ses définitions, et sera largement consacré à l'étude de la télévision et des modèles qu'elle transmet, et à la question de la réception de ses contenus. Seront également développées une réflexion portant sur les mythes diffusés par la "culture de masse", et une analyse du phénomène des stars et fans.

Bibliographie :

- Le Guern P. (dir.), *Les cultes médiatiques. Culture fan et œuvres cultes*, P.U.R. Rennes, "Le sens social" , 2002.
- Morin E., *Les stars*, Paris, Seuil, 1957.
- Barthes R., *Mythologie*, Paris, Seuil, 1957.
- Pasquier D., *La culture des sentiments. L'expérience télévisuelle des adolescents*, Paris, M.S.H., 1999.

**HMMUS112 Recherches en socio-anthropologie (5 ECTS).** Cours développé sous la responsabilité de **Philippe Combessie**, en collaboration avec **Michel Blanc, Sylvaine Conord, Sylvie Pédron-Colombani, Anne Raulin et Gabriel Segré**.

Ce cours présentera certaines articulations possibles entre sociologie et anthropologie, d'une part en ce qui concerne le mode d'approche du terrain, d'autre part pour le choix des procédures d'analyses et le type de généralisation envisagé. En s'appuyant sur des exemples concrets, on montrera comment ces articulations sont pertinentes pour analyser le monde contemporain : persistances, reconfigurations, mutations. Les enseignants du champ socio-anthropologie présenteront les terrains sur lesquels ils sont les mieux à même de diriger des recherches d'étudiants (en master, et, le cas échéant, en doctorat). Ce cours est donc obligatoire pour tous les étudiants qui souhaitent s'inscrire dans le champ « socio-anthropologie du contemporain ».

Bibliographie :

- Arborio (Anne-Marie), *Un personnel invisible. Les aides-soignantes à l'hôpital*, Paris, Anthropos, 2001.
- Combessie (Philippe), *Prisons des villes et des campagnes. Étude d'écologie sociale*, Paris, Éditions de l'Atelier – Éditions Ouvrières, 1996.
- Conord (Sylvaine) (dir.), *Arrêt sur images : photographie et anthropologie. Ethnologie Française*, 2007/1 – janvier, Paris, Presses Universitaires de France.

## Semestre 2

### Champ 1 : Socio-démographie

**HMMUS201 Familles et transmissions - (5ECTS) Alexandra Filhon, Maître de conférences en sociologie.**

Cet enseignement a pour objectif d'étudier les principales configurations familiales dans lesquelles sont élevés les enfants et les différentes transmissions intergénérationnelles qui en découlent. Nous traiterons par exemple au cours du semestre de l'adoption, de la transmission du nom de famille ou encore de la transmission familiale de pratiques linguistiques.

Bibliographie :

- Darmon Muriel, 2006, *La socialisation*, Paris : Armand colin (Coll. 128).
- Lahire Bernard, 1995, *Tableaux de famille*, Paris : Gallimard-Le Seuil.
- Lefèvre Cécile et Filhon Alexandra (/s la dir.), 2005, *Histoires de familles, histoires familiales*, Paris : Cahiers de l'Ined.
- Ségalen Martine, 2005, *Sociologie de la famille*, Armand coll, Coll. U, (5ème éd.)

**HMMUS202 Démographie à l'échelle locale (5 ECTS) Céline Clément, Maître de conférences en démographie.**

Les outils démographiques permettent d'analyser les mutations des sociétés au cours des siècles et d'en projeter les évolutions. Ces connaissances sont utiles à différents niveaux géographiques, du quartier à la planète. Il s'agit ici de s'intéresser aux populations à l'échelle locale tant dans leur dynamique que dans leur structure, en s'appuyant notamment sur différentes sources de données.

**HMMUS203 Traitement statistiques des enquêtes socio-démographiques (3 ou 5 ECTS) C. Bruegilles.**

Ce cours consiste en l'apprentissage de la démarche d'analyse d'une base de données socio-démographique. Les "Enquêtes Démographiques et de Santé", largement exploitées par les démographes constituent la base principale de travail. Enfin, ce cours permet aux étudiants de



s'initier au logiciel SAS (version 9.1) par ailleurs très utilisé dans le monde de la recherche et des entreprises.

Bibliographie :

- Sautory O., *La statistique descriptive avec le système SAS*, Paris, Insee Guides, n° 1 et 2, 1995.
- Howell D.C., *Méthodes statistiques en sciences humaines*, Paris, DeBoeck Université, 1998.

## **Champ 2 : Travail, genre, politique**

### **HMMUS204 Trajectoires sociales et genre (5 ECTS) Isabelle Bertaux-Wiame (GTM)**

L'articulation vie privée / vie professionnelle qui est au cœur du débat sur la réduction du temps de travail constitue l'une des questions vives du moment. Elle ne peut être analysée que dans une perspective diachronique intégrant différentes dimensions : celle des temporalités qui sont variées, celle des rapports hommes / femmes comme rapport social et celle des différentes formes de mobilité et de trajectoire.

Bibliographie :

- Battagliola F., Bertaux-Wiame I., Ferrand M., Imbert F., *Dire sa vie. Les trajectoires sociales entre profession et famille*, Paris, CSU-Travail et Mobilités, 1989.
- Terrail J.P., *La dynamique des générations*, Paris, L'Harmattan, 1995.
- Schwartz O., *Le monde privé des ouvriers*, Paris, PUF, 1990.
- Ferrand M., *Féminin/Masculin*, Paris, La Découverte, (coll. Repères), 2004.

### **HMMUS201 Familles et transmissions - (5ECTS) Alexandra Filhon, Maître de conférences en sociologie (voir champ 1 – socio-démographie)**

### **HMMUS206 Altermondialisme et nouvelles radicalités (5 ECTS) Yolène Dilas-Rocherieux, Maître de conférences en sociologie.**

En partant des concepts de mondialisation, antimondialisation, altermondialisation, il s'agira d'approcher d'un point de vue historique et sociologique les mouvements et les idéologies (nouveaux et anciens) qui portent les "nouvelles radicalités" dans leur diversité, leur unité, leurs oppositions et leurs contradictions. Le cours portera plus particulièrement sur les nombreux ouvrages, revues et journaux, parus depuis 10 ans en matière d'analyses critiques et d'alternatives au système existant.

Bibliographie :

- Rüdiger Safranski, *Quelle dose de mondialisation l'homme peut-il supporter ?* Paris, Actes Sud, 2005.
- Sommier Isabelle, *Le renouveau des mouvements contestataires à l'heure de la mondialisation*, Paris, Champs Flammarion, 2003.
- Agrikoliansky E. et Sommier I. (dir.), *Radiographie du mouvement altermondialiste*, Paris, La Dispute, 2005.
- Immanuel Wallerstein, *L'après-libéralisme, Essai sur un système-monde à réinventer*, Paris, Editions de l'aube, (coll. Poche essai), 1999.

## **Champ 3 : Ville, nature et développement**

### **HMMUS207 Histoire et sociologie des espaces de la vie privée (5 ECTS) Brigitte Dussart, Maître de conférences en sociologie**

La conception actuelle de l'habitation, comme domaine réservé à la vie privée, est liée à la conception de la famille moderne fondée sur l'affectivité, excluant la sociabilité obligée au profit de la sociabilité choisie, et surtout respectueuse de la vie personnelle de chacun de ses

membres. La possibilité de s'isoler au sein du groupe familial est aujourd'hui considérée comme légitime, indispensable à l'épanouissement personnel de chacun et garante d'une vie familiale harmonieuse. Le cours portera sur l'analyse du processus socio-historique au cours duquel s'est élaborée la notion de personne (l'individualisation de l'enfant, le rapport au corps, le statut de la solitude, la conscience de soi et des autres etc...) et sur la façon dont il s'est inscrit dans l'habitation, à travers des dispositifs permettant de nouveaux usages, en particulier ceux liés à l'évolution des sensibilités et à l'émergence de la notion d'intimité.

Bibliographie :

- Ariès Ph. et Duby G. (dir.), *Histoire de la vie privée* (5 vol), Paris, Le Seuil, 1985.
- Ariès Ph., *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Le Seuil, (coll. Points H20), 1975.
- Eleb M. et Debarre-Blanchard A., *Les architectures de la vie privée - XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, Bruxelles, AAM, 1989.
- Elias N., *La civilisation des mœurs*, Paris, Presses Pocket (coll. Agora n° 7), 1973.
- Flandrin J.L., *Familles. Parenté, maison, sexualité dans l'ancienne société*, Paris, Le Seuil, (coll. UH), 1984.

### **HMMUS208 Approches sociologique du local (5 ECTS) F. Medeiros Maître de conférences en sociologie, Michel Robert**

Le schéma des rapports rural-urbain sort de sa configuration dichotomique réductrice pour céder le pas à des rapports aux territoires complexifiés, plus incertains et plus mouvants. Nous verrons les problèmes que soulèvent ces phénomènes émergents pour les sciences sociales en général et pour la sociologie en particulier. Dans toute la mesure du possible, cette approche cherchera à se situer dans une perspective de comparaison transnationale afin de mettre en lumière la pertinence des concepts nécessaires à l'analyse des effets de localisation des processus sociaux. L'entrée à privilégier sera celle des transformations en cours de l'espace rural, en particulier celles liées aux images et aux fonctions qui l'identifient en tant qu'acteur social dans la société contemporaine.

Bibliographie :

- Mendras H., Jollivet M., *L'Ecole Française de Sociologie Rurale et son héritage*,
- Rémy Jean, *Sociologie urbaine et rurale : l'espace de l'agir*, Paris, L'Harmattan, 1998.
- Rémy Jean, "Le rural et l'urbain : entre la coupure et la différence - la métamorphose des relations ville-campagne", 1993
- Balme Richard, *Les nouvelles politiques locales*, Paris, Presses Sciences politiques, 1999.
- Greffe François, *Le développement local*, Paris, Editions de l'Aube, 2002.

### **HMMUS202 Démographie à l'échelle locale (5 ECTS) Céline Clément**

Cf champ Socio-démographie

### **Champ 4 : Anthropologie du contemporain**

### **HMMUS210 Socio-anthropologie des comportements sexuels (5ECTS) Philippe Combessie, Professeur de sociologie**

Ce cours s'attachera à développer l'analyse socio-anthropologique de différents domaines concernant les comportements sexuels. On abordera en particulier : le caractère socialement construit des différentes formes de sexualité humaine, l'entrée dans la vie sexuelle adulte, les pratiques marginales ou désignées comme déviantes, les activités des travailleurs du sexe. On accordera une attention particulière aux modalités d'enquête sur ces terrains particuliers.

Bibliographie :

- Bawin (Bernadette), Dandurand (Renée B.) (dir.), *Sociologie et sociétés. De l'intimité*, Volume 35, numéro 2, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2003.
- Bozon (Michel), *Sociologie de la sexualité*, Paris, Armand Colin (128), 2005.
- Jaspard (Maryse), *Sociologie des comportements sexuels*, Paris, La Découverte (Repères), 2005.
- Ogien (Ruwen), Billier (Jean-Cassien) (dir.), *Comprendre la sexualité, Revue de philosophie et de sciences sociales*, n°6, Paris, Presses Universitaires de France, 2005.

**HMMUS201 Familles et transmissions - (5ECTS) Alexandra Filhon, Maître de conférences en sociologie.**

Voir descriptif ci-dessus (champ 1 – socio-démographie)

**HMMUS212 Nouveaux mouvements religieux : conversion et identité (5 ECTS) Sylvie Pedron, Maître de conférences en sociologie.**

Après une présentation des problématiques actuelles en sociologie des religions et des grandes lignes d'évolution de la discipline depuis les années soixante, nous aborderons des thématiques de recherche tournant autour de la question des « Nouveaux Mouvements Religieux », de la conversion, de la transnationalisation et de la globalisation du religieux, de la laïcité, et du phénomène sectaire (sur lequel nous nous attarderons particulièrement).

Bibliographie :

- J.P . Bastian, F. Champion, K. Rousselet (dir), *La globalisation du religieux*, Paris, L'Harmattan, 2001.
- F. Champion, M. Cohen (dir), *Sectes et démocratie*, Paris, Seuil, 1999.
- G. Davie et D. Hervieu-Léger (dir), *Identités religieuses en Europe*, Paris, La Découverte, 1996.
- D. Hervieu-Léger, *La religion pour mémoire*, Paris, Cerf, 1993.

# MASTER I

## Liste des cours à choisir en mineure sur les deux semestres

Semestre 1	Semestre 2
<p><b>HMSUF106 Mineure Liste 5</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- HMMUS121 Perspectives démographiques et informatique : enseignant C. Brugeilles</li> <li>- HMMUS122 Compléments d'analyse démographique : enseignant M. Cosio</li> <li>- HMMUS123 Conjoncture démographique des pays développés : enseignant Olivia Eckert</li> </ul> <p><b>HMSUF106 Mineure Liste 6</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- HMMUS124 Travail, qualification, emploi : enseignant R. Vigneron</li> <li>- HMMUS125 Travail et mixité : enseignant S. Fortino</li> <li>- HMMUS126 Anthropologie politique : enseignant G. Albergoni</li> </ul> <p><b>HMSUF106 Mineure Liste 7</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- HMMUS107 Etudes urbaines : concepts et disciplines Enseignant A. Raulin</li> <li>- - HMMUS108 Développement durable et nouvelles solidarités : enseignant A. Gana</li> <li>- HMMUS129 La ville comme laboratoire social : enseignant P. Garcia Sanchez.</li> </ul> <p><b>HMSUF106 Mineure Liste 8</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- HMMUS130 Culture, art et société : enseignant M. Blanc</li> <li>- HMMUS131 Médias, mythes et modèle culturel : enseignant G. Segré</li> <li>- - HMMUS133 Recherches en socio-anthropologie enseignant Ph. Combessie</li> </ul>	<p><b>HMSUF206 Mineure Liste 13</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- HMMUS221 Familles et transmissions enseignant A. Filhon</li> <li>- HMMUS222 Démographie à l'échelle locale : enseignant C. Clément</li> <li>- HMMUS223 Traitement statistique des enquêtes socio-démographiques : enseignant *</li> </ul> <p><b>HMSUF206 Mineure Liste 14</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- HMMUS224 Trajectoires sociales et genre : enseignant I. Bertaux-Wiame (GTM)</li> <li>- HMMUS221 Familles et transmissions enseignant A. Filhon</li> <li>- HMMUS226 Altermondialisme et nouvelles radicalités : enseignant Y. Dilas</li> </ul> <p><b>HMSUF206 Mineure Liste 15</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- HMMUS227 Histoire et sociologie des espaces privés : enseignant B Dussart</li> <li>- HMMUS228 Approches sociologiques du local : enseignant F. Medeiros</li> <li>- HMMUS222 Démographie à l'échelle locale : Enseignant C. Clément</li> </ul> <p><b>HMSUF206 Mineure Liste 16</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- HMMUS230 Socio-anthropologie des comport. sexuels enseignant Ph. Combessie</li> <li>- HMMUS221 Familles et transmissions enseignant A. Filhon</li> <li>- HMMUS232 Nouveaux mouvements religieux : enseignant S. Pedron</li> </ul>

*\*N.B. Il est obligatoire d'avoir suivi les cours Analyse démographique I et II en licence de Sociologie ou, sinon, de les rattraper pendant l'année du Master*

Le choix des cours engage de façon souple la spécialisation en seconde année de Master. Pour les étudiants qui ont choisi la sociologie politique comme objet de recherche (dans le champ Travail, genre et politique), il leur est possible de prendre sur les deux semestres un cours de sociologie politique dans la spécialité Science sociale.

### 4 Travaux personnels

Le parcours de sociologie comporte, dès l'année M1, une dimension de formation par la recherche. Celle-ci peut prendre des formes variables suivant le champ choisi et l'orientation de M2. Un mémoire de recherche (de 50 pages) devra être réalisé et soutenu.

L'encadrement de ces travaux est assuré par les équipes pédagogiques des différents champs de la spécialité de M2. L'évaluation du ou des travaux personnels constitue un élément essentiel de l'orientation/sélection à la fin de l'année M1.

## MASTER SCIENCE SOCIALE : SOCIOLOGIE, EXPERTISE SOCIALE

### SECONDE ANNEE M2

**En seconde année, le Master de science sociale : sociologie, expertise sociale comprend 6 spécialités :**

Quatre d'entre elles sont des spécialités **pluridisciplinaires** qui combinent des enseignements de sociologie, d'histoire et d'économie (APAS, ATOGE, PTEE, SEPT) dans la perspective de développer un enseignement approfondi de sciences sociales. Deux autres spécialités de la mention histoire (« Histoire économie et sociale » et « Histoire politique et religieuse ») ainsi que les 5 spécialités de la mention « économie des organisations et des institutions » du domaine « Gestion économie » (UFR SEGMI) font partie du même projet.<sup>3</sup>

La spécialité professionnelle « conduite de projets culturels, connaissance des publics » prépare aux métiers de la culture en prenant la suite de l'ancien DESS « Consultant culturel ».

La spécialité de recherche « Mutations des sociétés contemporaines » propose une formation en sociologie et en démographie.

Au total le Master propose 2 spécialités de recherche et 4 spécialités professionnelles

#### **Spécialités de recherche :**

1. *Mutations des sociétés contemporaines*. Responsable : Maria Cosio.
2. *Société Economie et Politique et Travail – SEPT*. Responsable : Alain Caillé.

#### **Spécialités professionnelles :**

2. *Action publique, Action sociale – APAS*. Responsable : Patrick Cingolani.
3. *Analyse du travail, des organisations et gestion de l'emploi- ATOGE*. Responsables : Philippe Casella et Patrice Simounet.
4. *Politiques, territoires et entreprises en Europe - PTEE*. Responsable : Bernard Friot.
5. *Conduite de projets culturels et connaissance des publics*. Responsables : Martine Segalen et Gabriel Segré.

---

<sup>3</sup> Pour une présentation de ces spécialités s'informer auprès du secrétariat d'histoire et de l'UFR SEGMI.

## 1. SPECIALITES DE RECHERCHE

### 1. Spécialité Mutations des sociétés contemporaines – Master Recherche

**Responsable : Maria Cosio, professeur de démographie**

La compréhension de la plupart des phénomènes sociaux contemporains suppose une analyse approfondie des mécanismes qui président tant à la mobilité sociale et géographique, au développement et à l'environnement qu'au contexte des espaces de vie, tant à la compréhension de l'organisation familiale, des rapports sociaux de sexe et des générations qu'aux mutations de l'organisation du travail et des parcours de vie.

Il en découle qu'une bonne maîtrise dans l'un des champs de la spécialité et qu'une connaissance suffisante au sein d'un autre champ sont de nature à offrir des atouts sérieux à cette compréhension. Il faut ajouter qu'à travers la juxtaposition des perspectives, c'est aussi la complémentarité des méthodes d'investigation – et une formation à ces méthodes – qui est visée. Il s'agit aussi – et ce point est à nos yeux d'une importance cruciale – d'une sensibilisation à l'analyse rigoureuse et minutieuse des données empiriques, ce, par des méthodes tant quantitatives que qualitatives. Les différents champs offerts par le master sont autant de modes d'observation complémentaires des mutations comme des facteurs de continuité du monde contemporain.

Ce ne sont pas seulement les thèmes qui sont complémentaires, mais aussi les approches car les enseignants sont tous conscients de la nécessité d'allier les méthodes quantitatives aux méthodes qualitatives et s'emploieront à en montrer aux étudiants l'incontournable alliance. La spécialité du Master comportera, du reste, des cours de méthodologie communs qui concrétiseront cette exigence de rencontre entre des disciplines, des méthodes et des approches nécessaires les unes aux autres.

**La spécialité est déclinée en seconde année du Master en quatre champs de la sociologie et de la démographie, à la suite des parcours de sociologie de M1 :**

**Les champs de la sociologie sont les suivants :**

- Champ 1 : Socio-démographie, responsable : Maria E. Cosio
- Champ 2 : Travail, genre, politique, responsable : Danièle Linhart
- Champ 3 : Ville, nature et développement, responsable : Anne Raulin
- Champ 4 : Anthropologie du contemporain, responsable : M. Segalen

#### **II. 1. Structure générale des enseignements**

Dans chaque champ (Socio-démographie, Travail genre politique ; Ville, nature, développement ; socio-anthropologie du contemporain) les étudiants doivent suivre 2 EC, chaque semestre, dans le champ de la majeure et 1 EC obligatoirement dans un autre champ de la sociologie ou pour ceux qui ont opté pour un mémoire en Sociologie politique, un cours de sociologie politique sur les deux semestres.

	Nombre annuel	nombre d'heures	ECTS
Discipline majeure	4	104 heures	24
Discipline mineure	2	52 heures	6
Séminaire recherche	1 (premier semestre)	26 heures	15
Mémoire			15
Total	8	182 heures	60

Chaque responsable de parcours assure la gestion individuelle des parcours des étudiants en fonction du projet propre à chacun d'entre eux.

**Travaux personnels :** L'année M2 est centrée sur la préparation d'un travail personnel de recherche pour les étudiants engagés dans un parcours « recherche », sur la préparation d'un projet d'insertion professionnelle pour les étudiants engagés dans un parcours professionnel. 12 ou 18 ECTS sont affectés à ces travaux personnels.

## Organisation des enseignements

### Champ 1 Socio-démographie

#### Semestre 3

Intitulé de l'unité d'enseignement	Crédits	Coef.	CM	TD	Travail personnel
<b>HMSUF316 majeure</b>	12	4	52h		52h
- HMMUS301 L'Europe des familles	6	2	26h		26h
- HMMUS302 Changements démo pays en développement	6	2	26h		26h
<b>HMSUF390 Recherches</b>	15	5		26h	26h
- HMMUS390 Séminaire de recherche					
<b>HMSUF306 Mineure</b>	3	1	26h		26h
- Un EC dans autre champ (liste 6 à 8)					
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>10</b>	<b>78h</b>	<b>26h</b>	<b>104h</b>

#### Semestre 4

Intitulé de l'unité d'enseignement	Crédits	Cof.	CM	TD	Travail personnel
<b>HMSUF416 Majeure</b>	12	4	52h		52h
- HMMUS401 Mobilités spatiales et trajectoires	6	2	26h		26h
- HMMUS402 Analyse des sources de données	6	2	26h		26h
<b>HMSUF499</b>	15	5			150h
- HMMUS499 Mémoire de recherche					
<b>HMSUF406 Mineure</b>	3	1	26h		26h
- Un EC dans un autre Champ (liste 14 à 16)					
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>10</b>	<b>78h</b>		<b>230h</b>

Dans ce champ, la spécialité « mutation des sociétés contemporaines » du Master Science-sociologie propose à l'étudiant de faire un stage au second semestre de M2 ou un mémoire de recherche en M2. Ce choix entre recherche et professionnalisation s'inscrit dans un double objectif :

- soit de préparer à la recherche en sciences sociales, notamment lorsque l'outil démographique s'impose pour l'analyse des dynamiques de population, dans des champs d'application multiples (santé, migrations; habitat; famille; vieillissement; genre et développement, etc.). L'étudiant rédige alors un mémoire de recherche au second semestre de la deuxième année.

- soit de former à la pratique professionnelle de la démographie dans des domaines variés, pour répondre à une demande spécifique (analyses et perspectives familiales et sociales, analyse statistique de base de données, collecte de données sur le terrain, analyses comparatives, organismes internationaux...). L'étudiant fait alors un stage au second semestre de la deuxième année et présente un mémoire de stage.

## Champ 2 : Travail, genre, politique

### Semestre 3

Intitulé de l'unité d'enseignement	Crédits	Coef.	CM	TD	Travail personnel
<b>HMSUF326 majeure</b>	12	4	52h		52h
- HMMUS303 Sociologie des professions	6	2	26h		26h
- HMMUS304 La question des systèmes totalitaires	6	2	26h		26h
<b>HMSUF390 Recherches</b>	15	5		26h	26h
- HMMUS390 Séminaire de recherche					
<b>HMSUF306 Mineure</b>	3	1	26h		26h
- Un EC dans autre champ (liste 5, 7, 8)					
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>10</b>	<b>78h</b>	<b>26h</b>	<b>104h</b>

### Semestre 4

Intitulé de l'unité d'enseignement	Crédits	Coef.	CM	TD	Travail personnel
<b>HMSUF426 Majeure</b>	12	4	52h		52h
- HMMUS403 Modernisation du travail et action collec	6	2	26h		26h
- HMMUS404 Sociologie de l'immigration	6	2	26h		26h
<b>HMSUF499</b>	15	5			150h
- HMMUS499 Mémoire de recherche					
<b>HMSUF406 Mineure</b>	3	1	26h		26h
- Un EC dans un autre Champ (liste 13, 15, 16)					
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>10</b>	<b>78h</b>		<b>230h</b>

Dans ce champ, l'étudiant obtient un Master recherche, en réalisant un mémoire de recherche

## Champ 3 : Ville, nature, développement

### Semestre 3

Intitulé de l'unité d'enseignement	Crédits	Coef.	CM	TD	Travail personnel
<b>HMSUF336 majeure</b>	12	4	52h		52h
- HMMUS305 Economie et sociétés	6	2	26h		26h
- HMMUS306 Débats autour du vivant	6	2	26h		26h
<b>HMSUF390 Recherches</b>	15	5		26h	26h
- HMMUS390 Séminaire de recherche					
<b>HMSUF306 Mineure</b>	3	1	26h		26h
- Un EC dans autre champ (liste 5, 6, 8)					
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>10</b>	<b>78h</b>	<b>26h</b>	<b>104h</b>

### Semestre 4

Intitulé de l'unité d'enseignement	Crédits	Coef.	CM	TD	Travail personnel
<b>HMSUF436 Majeure</b>	12	4	52h		52h
- HMMUS405 Approche comparative gdes métropoles	6	2	26h		26h
- HMMUS406 Nature, techniques et sociétés	6	2	26h		26h
<b>HMSUF499</b>	15	5			150h
- HMMUS499 Mémoire de recherche					
<b>HMSUF406 Mineure</b>	3	1	26h		26h
- Un EC dans un autre Champ (liste 13, 14, 16)					
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>10</b>	<b>78h</b>		<b>230h</b>

Dans ce champ, l'étudiant obtient un Master recherche, en réalisant un mémoire de recherche

## Champ 4 : Socio-anthropologie du monde contemporain

### Semestre 3

Intitulé de l'unité d'enseignement	Crédits	Coef.	CM	TD	Travail personnel
<b>HMSUF346 majeure</b>	12	4	52h		52h
- HMMUS301 L'Europe des familles	6	2	26h		26h
- HMMUS308 Usages et fonction des images	6	2	26h		26h
<b>HMSUF390 Recherches</b>	15	5		26h	26h
- HMMUS390 Séminaire de recherche					
<b>HMSUF306 Mineure</b>	3	1	26h		26h
- Un EC dans autre champ (liste 5 à 7)					
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>10</b>	<b>78h</b>	<b>26h</b>	<b>104h</b>



## Semestre 4

Intitulé de l'unité d'enseignement	Crédits	Coef.	CM	TD	Travail personnel
<b>HMSUF446 Majeure</b>	12	4	52h		52h
- HMMUS407 Socio-anthropo de l'Amérique latine	6	2	26h		26h
- HMMUS408 Sociabilités et contrôle social	6	2	26h		26h
<b>HMSUF499</b>	15	5			150h
- HMMUS499 Mémoire de recherche					
<b>HMSUF406 Mineure</b>	3	1	26h		26h
- Un EC dans un autre Champ (liste 13 à 15)					
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>10</b>	<b>78h</b>		<b>230h</b>

Dans ce champ, l'étudiant obtient un Master Recherche en réalisant un mémoire de recherche

## Semestre 1

### Champ 1 : Socio-démographie

#### **HMMSC301 L'Europe des familles (6 ECTS) Martine Segalen, Professeur de sociologie**

Dans les moments cruciaux concernant la construction européenne, se pose la question de la convergence ou de la divergence des modèles familiaux européens. Si les indices démographiques convergent tous dans le même sens, se révèlent des attitudes culturelles du Nord au Sud du Continent si l'on se penche sur les valeurs accordées aux liens intergénérationnels, aux relations entre privé/public en ce qui concerne les soins aux personnes âgées, en ce qui concerne les philosophies des politiques publiques. On s'interrogera sur la permanence historique de ces modèles différents.

Bibliographie :

- Marianne Gullestad et Martine Segalen (dir), *La famille en Europe*, Paris, La Découverte, 1995.
- Henri Mendras, *L'Europe des Européens*, Paris, Folio, 1997.
- Peter Laslett, *Household and family in past time*, Cambridge, Cambridge University Press, 1972.

#### **HMMSC302 Changements démographiques dans les pays en développement (6 ECTS)**

##### **M.E. Cosio, Professeur de démographie**

Dans les pays en développement, les changements rapides des principaux facteurs démographiques (mortalité, fécondité, mobilité spatiale) se sont produits en relation avec des évolutions accélérées des contextes socioéconomiques et culturels. Le séminaire vise également à interroger tous les champs de la démographie à la lumière du genre. La prise en compte de l'expérience des deux sexes conduit donc souvent à modifier la perception des phénomènes et leurs explications mais aussi à revoir les catégories inventées, voire à inventer de nouveaux concepts et de nouveaux indicateurs.

Bibliographie:

- Bongaarts J. et Cotts Watkins, "Social interactions and contemporary fertility transitions", *Population and development review*, 22 (4), 639-682, December, 1996.
- Lesthaeghe R, Vanderhoeft C., *RWA, une conceptualisation des transitions vers de nouvelles formes de comportement*, Chaire Quetelet, Louvain-la-Neuve, 1998.
- Nicoll G., "Institutional determinants of fertility change", *Populations and development review*, 6 (3), 441-462, 1980.
- Poirier J. et Piché V., "Trente ans de recherche explicative en démographie : réflexions autour des dangers du cloisonnement", Actes de la Chaire Quetelet 1997

: *théories, paradigmes et courants explicatifs en démographie*, Louvain-la-Neuve, 41-64, 1999.

## **Champ 2 : Travail, genre, politique**

### **HMMSC303 Sociologie des professions (6 ECTS) Sabine Fortino, Maître de conférences en sociologie**

Le rôle social et le prestige des professions et la tendance de nombreux métiers à s'aligner sur leur modèle sont des composantes essentielles des activités contemporaines. Ce séminaire illustrera à partir d'études de groupes professionnels des notions centrales comme celles de division du travail, de socialisation et de carrière. On verra également les enjeux du processus de féminisation des professions et les problèmes que cela pose aux « professions établies », structurées autour d'un modèle social d'activités pensé au masculin. On ouvrira également la perspective d'analyse aux métiers non prestigieux ainsi qu'aux activités qui ne parviennent pas à se voir reconnaître comme une profession.

Bibliographie :

- Buscatto M., "Chanteuse de jazz n'est point métier d'homme", *Revue Française de sociologie* n°44-1, pp.35-62, 2003.
- Cockburn C., (trad), "Le matériel dans le pouvoir masculin", *Les Cahiers du genre* n°36, pp. 89-120, Paris : L'Harmattan, 2004.
- Goffman E., (trad), *L'arrangement des sexes*, Paris : La Dispute, 2002.
- Hugues E.C., 1996 (trad.), *Le regard sociologique*, Paris : EHESS, 1996.

### **HMMSC304 La question des systèmes totalitaires (6 ECTS)Yolène Dilas, Maître de conférences en sociologie, S. Courtois**

En faisant la distinction entre le concept (outil de compréhension) et la réalité historique, nous tenterons de définir le totalitarisme à partir de grands auteurs, pour mieux l'ancrer à des expériences concrètes (nazisme, fascisme, communisme). Il s'agit de distinguer, d'un point de vue historique et sociologique, les trois éléments constituant du totalitarisme, à savoir : une idée porteuse et ses diverses théories, un mouvement de masse et un système politique. L'essentiel est de montrer la pertinence d'un concept, d'en poser les limites, d'apprendre à l'utiliser comme outil d'approche de la réalité, tout en sachant les dissocier.

Bibliographie :

- Arendt Hannah, *Les origines du totalitarisme* (1948), Paris, Quarto Gallimard, 2002
- Bruneteau Bernard, *Les totalitarismes*, Paris, Armand Colin, Paris, 1999
- Emilio Gentile, *La voie italienne au totalitarisme*, Le parti et l'Etat sous le régime fasciste, Paris, Editions du Rocher, 2004
- Courtois Stéphane (dir.), *Quand la nuit tombe, Origines et émergence des régimes totalitaires en Europe 1900-1934*, Paris, L'Age d'Homme, 2001.
- Courtois Stéphane (dir.), *Une si longue nuit, L'apogée des régimes totalitaires en Europe - 1935-1953*, Paris, Editions du Rocher, 2003.
- Dilas-Rocherieux Yolène, "Communisme, révolution, islamisme, le credo d'Illich Ramirez Sanchez", *Le Débat*, N° 128, Paris, Gallimard, janvier-février 2004.

## **Champ 3 : Ville, nature et développement**

### **HMMSC305 Economie et société (6 ECTS) Fernando Medeiros, Maître de conférences en sociologie.**

Partie I : L'érosion de l'hégémonie du paradigme de la coïncidence entre "intégration du système (contrainte économique) et "intégration sociale" (cohésion sociale) dans les approches du développement économique et social. Partie II : Le paradigme de la "spécialisation souple" et la montée des inégalités socio-économiques. Partie III : Les défis du

"développement durable" et les nouveaux mouvements sociaux économiques : la sociogénèse de nouvelles figures de la solidarité sociale.

Bibliographie :

- Polyani Karl, *La grande transformation*, Paris, Gallimard, 1993
- Lallement M., Spurk J., *Stratégies de la comparaison internationale*, Paris, CNRS Editions, 2002.
- Zuindeau Bertrand, *Développement durable et territoire*, PU, Septentrion, 2000.
- Nelissen Nico et al., *Classics in Environmental Studies*, International Books, 1997.

### **HMMSC306 Débats autour du vivant (6 ECTS) Brives H., Wisner-Bourgeois C., Vincent J. (INA-PG)**

Ce séminaire constitue un travail collectif de recherche sociologie sur une question particulière liée aux débats sociétaux actuels sur le vivant. Il s'agit d'un apprentissage in situ de la mise en œuvre des outils sociologiques de l'enquête qualitative sur un sujet particulier. Celui-ci sera choisi parmi les thèmes suivants : qualité des aliments, manière de les produire, biodiversité, pollutions, bien-être animal, OGM, usages des espaces "naturels".

Bibliographie :

- Larrere C., Larrere R., "L'animal machine à produire : la rupture du contrat domestique", in Burgat F., Dantzer R. , *Les animaux d'élevage ont-ils droit au bien-être ?*, INRA éditions, 2001, pp. 9-24.
- Micoud A., "La biodiversité un objet social certes, mais quel objet sociologique ?", in *Biodiversité et appropriation : les droits de propriété en question* (sous la resp. de F-D Vivien), Paris, Elsevier, coll. Nature, Sciences, Sociétés, 2002, pp. 195-204.
- Poulain J.P., *Sociologies de l'alimentation*, Paris, PUF, 2002.

## **Champ 4 : Socio-anthropologie du contemporain**

### **HMMSC301 L'Europe des familles (6 ECTS) Martine Segalen, Professeur de sociologie.**

CF. Champ démographie

### **HMMSC308 Usages et fonction des images (6 ECTS) Sylvaine Conord, Maître de conférences en sociologie**

Il s'agit d'interroger l'utilisation de la photographie en sociologie et en anthropologie et d'approfondir, sous l'angle méthodologique, certaines notions relatives à la nature de l'image. Les multiples fonctions de l'image fixe (photographie) et animée (film documentaire) seront étudiées à partir de l'étude de textes et d'expériences de prises de vues sur le terrain. On s'intéressera notamment à la mémorisation de données visuelles, à l'image comme support à l'entretien et mode de représentation du réel, aux usages sociaux de l'image.

Bibliographie :

- "Questions d'optiques. Aperçus sur les relations entre la photographie et les sciences sociales", *Journal des anthropologues*, Paris, Associations Française des Anthropologues, Maisons des sciences de l'Homme, 80-81, 2000.
- Mead Margaret, Bateson Gregory (759 photos); *Balinese character, a photographic analysis*, New York, Académie des sciences de New York, Wilbur G. Valentine editor, vol. II, CF. A, décembre 1942.
- Bensa, "Les usages sociaux du corps à Bali", Paris, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 14 : 5-33, 1977.
- Piette Albert, *Le mode mineur de la réalité. Paradoxes et photographies en anthropologie*, Louvain-La-Neuve, Peeters, 1992.

## Semestre 2

### Champ 1 : Socio-démographie

#### **HMMSC402 Mobilités spatiales et trajectoires (6 ECTS) Catherine Bonvalet (INED)**

La mobilité a toujours été au cœur des problèmes que pose l'étude de la ville et de l'habitat. En effet, la compréhension des comportements de mobilité permet d'appréhender les multiples facettes spatiale, temporelle, familiale et professionnelle des liens entre les individus et leur espace de résidence. Au cours de ce séminaire, plusieurs questions seront abordées à travers la présentation de recherches en cours : la mobilité, mesure et comportements ; inscription spatiale des populations ; famille et logement.

#### **HMMSC402 Analyse des sources de données (6 ECTS) Céline Clément, Maître de conférences en démographie.**

Il s'agit de présenter diverses sources et enquêtes en lien avec les problématiques des démographes et plus particulièrement les questionnaires biographiques. Une attention particulière est donnée à la question des rapports entre construction de l'objet et réutilisation des données en analyse secondaire, qui requiert certaines prudenances. En effet, le chercheur doit rester vigilant vis-à-vis du contexte de recueil des données (historique, social, situationnel) et aux règles de construction des nomenclatures. Une réflexion des étudiants quant à la construction des statistiques, qui repose sur des questions, des observations, des définitions et des catégories élaborées est demandée.

Bibliographie :

- Lelièvre E., Vivier G., "Evaluation d'une collecte à la croisée du quantitatif et du qualitatif : l'Enquête "Biographies et entourage", *Population*, n° 6, 2001
- Champagne P., Lenoir R., Merllie D., Pinto L., *Initiation à la pratique sociologie*, Paris, Dunod, 1989.

### Champ 2 : Travail, genre, politique

#### **HMMSC403 Modernisation du travail, action collective et compromis (6 ECTS) Lucie Tanguy (GTM)**

Le déclin apparent des conflits donnant lieu à des luttes ouvertes (comme les grèves, par exemple) ne saurait masquer l'émergence bien réelle de mouvements sociaux de grande ampleur, récurrents, qui intègrent un ensemble de luttes locales contre les nouvelles organisations du travail à d'autres, relevant de questions plus générales (Cf., la protection sociale, l'éducation, la culture, la défense du service public...). L'objet de ce séminaire est d'étudier les sources actuelles de conflits, les formes contemporaines de l'action collective dans un contexte où les syndicats n'ont plus la maîtrise de l'organisation de la défense des salariés (Cf., l'apparition des coordinations et autres associations). Il s'agira également d'étudier la façon dont la sociologie rend compte des mouvements sociaux. On verra ainsi que le courant de la sociologie des relations professionnelles met désormais l'accent, dans l'analyse, sur la négociation et la fabrication des accords (entre autre par les conventions collectives) - négligeant le caractère éminemment conflictuel des relations sociales qui résiste aux institutions, aux procédures et aux dispositifs de résolution des contradictions à un niveau local. Or, étudier simultanément conflits et coopération ou consensus permet de rendre compte de l'évolution actuelle des rapports sociaux.

Bibliographie :

- Bérourd S., Mouriaux R., Vakaloulis M., *Le mouvement social en France*, Paris, La Dispute, 1998.
- Groux G., *Vers un renouveau du conflit social ?*, Paris, Bayard culture, 2005.
- Rosanvallon P., *La question syndicale*, Paris, Hachette Pluriel, 1999.

- "Hommes et femmes dans le mouvement social", *Les cahiers du Gedisst* n°18, L'Harmattan, Paris, 1997.

### **HMMSC404 Sociologie de l'immigration (6 ECTS) Anne Steiner, Maître de conférences en sociologie.**

Histoire et état des lieux de la sociologie de l'immigration, en particulier en Europe et aux Etats-Unis, avec une assistance particulière sur le contexte français.

Bibliographie :

- Noiriel Gérard, *Le creuset français*, Paris, Point/Seuil
- Tripier Maryse, *Sociologie de l'immigration*, Paris, Repères, 2004.
- Tribala Michèle, *Faire France*, Paris, La Découverte, 1995.
- Wirth Louis, *Le ghetto*,

### **Champ 3 : Ville, Nature et développement**

### **HMMSC405 Approches comparatives des grandes métropoles (6 ECTS) Anne Raulin, Professeur de sociologie.**

Les théories contemporaines historiques se sont souvent appuyées sur des observations relatives aux domaines urbains (d'Hérodote à Max Weber en passant par Ibn Khaldoun). Le propos de ce séminaire sera de s'ancrer dans cette tradition afin de développer des méthodologies propres à la sociologie comparative et à l'anthropologie pour l'observation des grandes métropoles contemporaines. Des thématiques annuelles spécifiques seront traitées en fonction de la demande des étudiants, et pourront concerner la spécificité des sites topographiques et architecturaux, la mémoire et l'événementiel, les circulations internes, les minorités urbaines, etc.

Bibliographie :

- Gutwirth Jacques, *La renaissance du hassidisme, de 1945 à nos jours*, Paris, Odile Jacob, 2004.
- Raulin Anne, *Manhattan ou la mémoire insulaire*, Paris, Ed. de l'Institut d'Ethnologie, 1997.
- Sennett Richard, *La chair et la pierre. le corps et la ville dans la civilisation occidentale*, Paris, Edition de la Passion, 2002.

### **HMMSC406 Nature, techniques et sociétés (6 ECTS) J.-P. Billaud, A. Gana, F. Pinton (LADYSS)**

La question de l'environnement est un catalyseur essentiel des mutations des sociétés contemporaines. On peut l'étudier au travers des relations entre la nature (à la fois écosystème et territoire), les techniques qui s'y déploient et les groupes sociaux qui l'utilisent, l'aménagent ou la gèrent. Comment des sociétés organisent-elles leur propre développement dans des situations de risque et d'incertitude ? A partir d'études de cas et de comparaisons entre pays du nord et pays du sud, on analysera les liens que la prise en charge des problèmes d'environnement construit entre savoirs, expertises, processus techniques, agencements sociaux et dispositifs de gestion ou d'action collective.

Bibliographie :

- Buttel F.H., "Sociologie et environnement : la lente maturation de l'écologie humaine", *Revue Internationale de Sciences Sociales*, 1986, n° 109, PP. 359-377.
- Callon M., *La science et ses réseaux*, Paris, La Découverte, 1989.
- Dodier N., "Remarques sur la conscience du collectif dans les réseaux sociotechniques", *Sociologie du Travail*, 1997, n° 2, pp. 131-148.

#### **Champ 4 : Socio-anthropologie du contemporain**

##### **HMMSC407 Socio-anthropologie de l'Amérique Latine (6 ECTS) Sylvie Pédrón, Pedro Garcia S.**

Les sociétés latino-américaines ont subi de profondes modifications dans les dernières décennies. Ils seront analysés dans une optique pluri-disciplinaire qui porte sur les recompositions territoriales, les nouveaux acteurs, les institutions, les populations, les rapports sociaux de sexe, l'environnement.

##### **HMMSC408 Sociabilités et contrôle social (6 ECTS) Philippe Combessie, Professeur de Sociologie**

Ce cours soulignera les interdépendances entre les différentes formes de sociabilité et le contrôle social. Les processus de criminalisation, et de décriminalisation, constituent un élément emblématique de la façon dont les sociétés contemporaines se saisissent de ces questions. On les étudiera dans une perspective socio-anthropologique, notamment à travers le rôle et la place qu'y occupe l'enfermement carcéral.

Bibliographie :

- Combessie (Philippe), *Sociologie de la prison*, Paris, La Découverte (Repères), 2004 (2001).
- Fassin (Didier), Bourdelais (Patrice) (dir.), *Les Constructions de l'intolérable. Études d'anthropologie et d'histoire sur les frontières de l'espace moral*, Paris, La Découverte (Recherches), 2005.
- Debuyst (Christian) et al., *Histoire des savoirs sur le crime et la peine*, volume 1 & volume 2, Montréal, Ottawa, Bruxelles, Presses de l'Université de Montréal, Presses de l'Université d'Ottawa, De Boeck Université (Perspectives criminologiques), 1995 & 1998.
- Robert (Philippe), *La Sociologie du crime*, Paris, La Découverte (Repères), 2005.

## MASTER II

### Liste des cours à choisir en majeure et en mineure sur les deux semestres

Semestre 1	Semestre 2
<p><b>HMSUF316 Mineure Liste 5</b>                      - HMMUS321 L'Europe des familles : enseignant M. Segalen                      - HMMSC322 Changements démographiques dans les pays en développement : enseignant M. Cosio</p> <p><b>HMSUF316 Mineure Liste 6</b>                      - HMMUS323 Sociologie des professions : enseignant S. Fortino                      - HMMSC324 La question des systèmes totalitaires : enseignant Y. Dilas et S. Courtois (GEODE)</p> <p><b>HMSUF316 Mineure Liste 7</b>                      - HMMUS325 Economie et sociétés : enseignant F. Medeiros                      - HMMUS326 Débats autour du vivant : enseignant H. Brives (INA-PG)</p> <p><b>HMSUF316 Mineure Liste 8</b>                      - HMMUS321 L'Europe des familles : enseignant M. Ségalen                      - HMMUS328 Usages et fonctions des images : enseignant S. Conord</p>	<p><b>HMSUF416 Mineure Liste 13</b>                      - HMMUS421 Mobilités spatiales et trajectoires : enseignant C. Bonvalet (INED)                      - HMMUS422 Analyse des sources de données : enseignant C. Clément</p> <p><b>HMSUF416 Mineure Liste 14</b>                      - HMMUS423 Modernisation du travail et action collective : enseignant L. Tanguy (GTM)                      - HMMUS424 Sociologie de l'immigration : enseignant A. Steiner</p> <p><b>HMSUF416 Mineure Liste 15</b>                      - HMMUS425 Approches comparatives des grandes métropoles : enseignant A. Raulin                      - HMMUS426 Nature, techniques et sociétés : enseignant J.-P. Billaud (LADYSS)</p> <p><b>HMSUF416 Mineure Liste 16</b>                      - HMMUS427 Socio-anthropologie de l'Amérique Latine : enseignant S. Pedron, C. Brugeilles                      - HMMUS428 Sociabilités et contrôle social : enseignant Ph. Combessie</p>

### La responsable de l'équipe de formation

<p>Nom : COSIO ZAVALA                      Prénom : Maria Eugenia                      Grade : Professeur                      Section CNU : 19                      UFR de rattachement : SSA                      Equipe de recherche : CERPOS                      Discipline principale enseignée : Démographie                      E-Mail : <a href="mailto:cosio@u-paris10.fr">cosio@u-paris10.fr</a>                      Renseignements : Département de Sociologie</p>
--

### Laboratoires d'appui de la formation est la suivante:

EA2324 CERPOS, Centre de recherches populations et sociétés  
 FRE 2817 GTM, Laboratoire Genre, travail et mobilités  
 UMR 7533 LADYSS, Laboratoire Dynamiques sociales et recomposition des espaces  
 UMR 7136 IPRAUS, Institut parisien de recherche:Architecture, Urbanisme, Société  
 UMR 8565 CERMA, Centre de recherches sur les Mondes américains  
 UMR 7145 LOUEST, Laboratoire des organisations urbaines : espaces, sociétés, temporalités  
 UPR 9037 LAIOS, Laboratoire d'anthropologie des institutions et des organisations sociales  
 UPR 0034 LAU, Laboratoire d'anthropologie urbaine  
 EA GEODE, Groupe d'Etude et d'Observation de la Démocratie  
 INA-PG, Institut national d'agronomie, Paris-Grignon  
 INED, Institut national d'études démographiques UR06

<p style="text-align: center;"><b>2. Spécialité Société, économie et politique et travail – SEPT</b> <b>Master Recherche</b> <b>Responsable : Alain Caillé, Professeur de sociologie</b></p>
--

### **1. Orientation générale**

L'objectif de cette spécialité est d'offrir un parachèvement aux cursus bi-disciplinaire des parcours de science sociale en privilégiant les champs suivants :

- sociologie et philosophie du politique ;
- sociologie économique ;
- sociologie du travail ;
- sociologie de l'action publique.

Les étudiants pourront acquérir à la fois une spécialisation dans ces champs et une capacité renforcée à raisonner dans l'esprit de la science sociale considérée dans sa généralité. Cette même combinaison d'un point de vue généraliste et d'un point de vue spécialisé les rendra aptes, s'ils font le choix d'un engagement professionnel en dehors de la recherche et de l'enseignement, à coordonner les études interdisciplinaires de plus en plus indispensables à l'organisation et au fonctionnement des organisations privées, publiques ou associatives.

### **2. Entrée et parcours dans la spécialité**

En vertu de son orientation pluri-disciplinaire, cette spécialité peut accueillir des étudiants issus des différents parcours de science sociale ce master. Il est nécessaire toutefois d'avoir suivi l'enseignement de la sociologie au minimum au titre de la « mineure ».

L'entrée dans la spécialité s'effectue en deuxième année du Master Science sociale et sociologie à l'issue d'une procédure de sélection. On étudiera également les candidatures d'étudiants issus des différents cursus de sciences sociales, internes ou externes à l'Université de Paris X, en exigeant un minimum de culture sociologique et une ouverture large sur les sciences sociales.

Les étudiants doivent suivre au premier semestre 3 modules d'enseignement théorique de 45 heures, dont 3 sont pris dans la spécialité (« modules internes ») et le 3ème (« module externe ») obligatoirement dans une autre spécialité du master (APAS, ATOGE ou PTEE). Ils suivront en outre un séminaire de méthode de 20 heures, directement orienté vers la préparation de leur mémoire.

Le 4<sup>ème</sup> semestre est principalement consacré à la réalisation du mémoire de fin de master. Les étudiants devront toutefois suivre un séminaire de « Recherches collectives » organisé dans le cadre des laboratoires de recherche qui appuient la spécialité.



### 3. Présentation des enseignements

#### Semestre 1 [M2S3]

- **HMSUF304 « Méthodes de Recherche » 20 h, 3 ECTS.**

HMAPA301 Méthodes de recherche en Sociologie de l'économie, du travail et des organisations

HMSEP301 Méthodes de recherche en Sociologie historique et politique

HMAPA 302 Méthodes de recherche en Sociologie de l'action publique.

- **UE d'enseignements théoriques de la spécialité (135 heures)**

Au choix 2 Unités d'Enseignement parmi 3

- **HMSUF324 Démocratie. Histoire, économie et politique. Alain Caillé (PR), Stéphane Dufoix (MCF), Shmuel Trigano (PR), 45 h, 9 ECTS**

On propose ici non pas tant une sociologie politique qu'une sociologie du politique, autrement dit de l'ensemble des faits sociaux qui résonnent à travers toute la société, l'informent et la modifient en profondeur. Tous se ramènent, d'une manière ou d'une autre, à la dynamique contradictoire de la démocratie, ce véritable fait social total des sociétés modernes, ici étudiée dans ses dimensions à la fois historique, anthropologique, économique et philosophique. Ainsi conçue la sociologie du politique s'identifie à la sociologie générale.

- **HMSUF344 Sociologie du travail et de la vie économique François Vatin (PR), Gwenaële Rot (MCF), Alexandra Bidet (CR CNRS) 45 h, 9 ECTS**

La sociologie du travail classique abordait de façon large le fait industriel comme le cœur de la société moderne. La question économique était donc centrale dans cette perspective. Depuis, la spécialisation croissante du discours sociologique, y compris sur le travail (sociologie des organisations, sociologie des professions, sociologie de l'emploi et du chômage, etc.), a conduit les sociologues du travail à se détourner de l'économie, qui n'est plus considéré que comme un contexte lointain sur lequel le sociologue n'aurait pas prise. Plus récemment, le renouveau de la sociologie économique en France a reposé à nouveaux frais cette question. Le travail est en effet d'emblée apparu comme un de ces objets majeurs.

Ce séminaire vise à renouer les liens entre la sociologie du travail et la sociologie économique en pensant le travail, non seulement comme un mode d'existence sociale, mais aussi comme une activité productive, ancrée dans la matérialité technique. Dans une première partie, on s'intéressera à la tradition de sociologie du travail et notamment à ses méthodes d'enquête. Dans une seconde partie on abordera un ensemble d'objets variés, avec une attention particulière à la question de la mesure des activités de travail et à l'analyse du fait salarial. Dans une troisième partie enfin, on ira du travail au marché, en s'appuyant sur le concept de « produit », tout à la fois finalité du travail et objet de l'échange marchand.

- **HMSUF354 Cours de vie, politique publique et salariat. Patrick Cingolani (PR), Bernard Friot (PR), 45heures, 9 ect.**

Ce module comporte un cours de P. Cingolani (27 heures) et un séminaire de P. Cingolani et B. Friot (18h).

- Séminaire de Patrick Cingolani

Cet enseignement abordera la question de l'action publique à partir des deux grandes acceptions du mot *public* : ce qui à trait à l'Etat, à la collectivité, et ce qui a trait à la *publicité* et aux ensembles d'individus rassemblés en publics.

Après avoir problématisé la relation de l'Etat et des institutions aux citoyens autant qu'aux usagers dans le contexte des sociétés de configuration démocratique, le cours envisagera les conditions générales de la légitimité aujourd'hui.

Puis il étudiera d'une part, les conditions de la mise en oeuvre des politiques publiques et les jeux d'acteurs que celles-ci supposent et d'autre part, les modes de constitution et de création d'espaces publics par des acteurs non institutionnels.

Ces deux aspects seront abordés conjointement notamment à partir de cas empruntés aux politiques de l'insertion et de l'emploi.

Ils feront l'objet d'une réflexion théorique sur les diverses manières de comprendre la catégorie d'*espace public*, sur ce qu'est une *subjectivation politique*.

- Séminaire de Patrick Cingolani et Bernard Friot

Le séminaire porte sur les politiques du salariat. On s'efforcera d'abord d'y voir clair dans les données contradictoires, tant statistiques que sociologiques, sur la précarité et la stabilité de l'emploi. Puis on s'interrogera sur la place que laissent à l'émancipation du travail les propositions de nouveau plein emploi ou de sécurité des parcours professionnels.

- **HMSUL301 Module externe, 45 heures, 9 ECTS**

**A choisir dans la liste des spécialités de science sociale (modules APAS, SEPT, ATOGE, d'histoire ou d'économie EIO(cf. Annexe 1)**

## **2eme Semestre [M2S4]**

**Le deuxième semestre est consacré à la réalisation d'un mémoire, 30 ECTS.**

- **HMSUF404 « Recherches collectives » 45 h, 9 ECTS, au choix :**

**HMAPA401 Recherches collectives en Sociologie de l'économie, du travail et des organisations**

**HMSEP 401 Recherches collectives en Sociologie historique et politique**

**HMAPA 402 Recherches collectives en Sociologie de l'action publique**

- **HMSUF414 « Recherche individuelle » (mémoire) 21 EC**

Tableau récapitulatif M2 SEP				
Semestre 3				
Type de l'unité d'enseignement	Intitulé de l'unité d'enseignement	ECTS	Heures CM / TD	Travail Personnel
Fondamentale	HMSUF 304 Méthodes de recherche 1	3	20 h TD	20 h

Fondamentale	<b>1 UE au choix parmi 3 UE internes</b> - HMSUF324 Démocratie. Histoire, économie et politique - HMSUF344 Sociologie du travail et de la vie économique - HMSUF354 Cours de vie, politique publique et salariat	9	45h CM	45 h
Fondamentale	<b>1 UE au choix parmi 3 UE internes</b> - HMSUF324 Démocratie. Histoire, économie et politique - HMSUF344 Sociologie du travail et de la vie économique - HMSUF354 Cours de vie, politique publique et salariat	9	45h CM	45 h
Libre	<b>HMSUL301 1 UE externe</b> à prendre parmi les UE proposées par les autres spécialités de la mention (liste Annexe 1)	9	45h CM	45 h
Total		<b>30</b>	<b>155h</b>	<b>155 h</b>
<b>Semestre 4</b>				
Fondamentale	<b>HMSUF 414 Recherches individuelles (mémoire)</b> HMSEP499	21		500 h
Fondamentale	<b>HMSUF404 Recherches collectives : 1 UE au choix parmi 3</b> HMAPA401 Recherches collectives en sociologie de l'économie, du travail et des organisations HMSEP401 Recherches collectives en sociologie historique et politique HMAPA 402 Recherches collectives en sociologie de l'action publique	9	45h	45 h
Total		<b>30</b>	<b>45h</b>	<b>545 h</b>

#### 4. Composition de l'équipe de formation

<b>Directeur</b> Alain Caillé, Professeur de sociologie, UP X	<b>Directeur adjoint</b> François Vatin, Professeur de sociologie, Paris X
--	---

#### Autres enseignants

Cingolani, Patrick, PR Sociologie Friot, Bernard, PR. Sociologie Steiner, Philippe, PR. Sociologie (Un. Lille) Trigano, Shmuel, PR. Sociologie	Cefai, Daniel, MCF, Sociologie Dufoix, Stéphane, MCF Sociologie Rot, Gwenaële, MCF, Sociologie
---	--

#### 5. Laboratoires de recherche sur lesquels s'appuie la formation :

- IDHE (Institut d'histoire économique, UMR-CNRS Paris X et ENS Cachan) ;
  - SOPHIAPOL (Sociologie, anthropologie et philosophie politique) (E.A., Paris X).
- La formation dispose par ailleurs de l'appui :
- de la Fédération de recherche C.N.R.S « Capitalisme et Démocratie » ( Paris X)
  - du G.D.R. C.N.R.S. « Economie et Sociologie » (2004-2008).

## **2. SPECIALITES PROFESSIONNELLES**

<p><b>1. Spécialité professionnelle APAS – Action publique, action sociale</b> <b>Responsable : Patrick Cingolani, professeur de sociologie</b></p>
---

### **1. Objectif et orientation générale**

La spécialité APAS de la mention « Sciences sociales » a pour objet l'action en direction d'usagers ou de concitoyens – que cette action soit celle d'une entreprise, d'une administration ou d'une association – en ce qu'elle exige des savoir-faire spécifiques. Elle s'inscrit dans le prolongement des filières science sociale, sociologie et économie ainsi que dans une continuité avec la dimension pluridisciplinaire de la filière AES, notamment la licence professionnelle Métiers de la gestion des associations.

APAS vise à former des professionnels capables d'analyser les spécificités contextuelles, territoriales ou communautaires, de l'action d'une institution ou d'une association et de mobiliser les publics et les partenaires dans un cadre démocratique local, national ou international.

Elle ouvre, en étroite interaction avec les expériences professionnelles sur une réflexion concernant les formes d'expression démocratiques dans la vie économique et sociale ainsi que, plus spécifiquement, la place des associations dans la vie publique et civile contemporaine.

### **2. Entrée et parcours dans la spécialité**

En vertu de son orientation pluridisciplinaire, cette spécialité peut accueillir des étudiants issus des différents parcours de ce master.

Deux parcours seront néanmoins plus particulièrement privilégiés :

Parcours : science sociale – majeure sociologie, mineure économie ou histoire (voir page 11)

Parcours : – sciences sociales appliquées mineure gestion ou développement social.

L'entrée dans la spécialité s'effectue en deuxième année du Master science sociale - sociologie à l'issue d'une procédure de sélection. On étudiera également les candidatures d'étudiants issus des autres cursus internes ou externes à l'Université de Paris X, en exigeant un minimum de culture sociologique et une ouverture large sur les pratiques et savoirs économiques et sociaux.

Les étudiants doivent suivre au premier semestre 3 modules d'enseignement théorique de 45 heures, dont 4 sont pris dans la spécialité (« modules internes ») et le 5ème (« module externe ») obligatoirement dans une autre spécialité du master. Ils suivront en outre un séminaire de méthode de 20 heures, directement orienté vers la préparation de leur rapport de stage.

Le 4<sup>ème</sup> semestre est principalement consacré à la réalisation d'un stage de fin de master de trois mois minimum.

### 3. Présentation des enseignements

#### Semestre 1 [M2S3]

- **HMSUF301 - Problématique et méthodologie, 20h, 3ECTS**

1 EC au choix :

**HMAPA301 - Méthodes de recherche en Sociologie de l'économie, du travail et des organisations**

**HMAPA 302 -Méthodes de recherche en Sociologie de l'action publique.**

- **HMSUF311 - Etat, institutions et société civile 60 h, 9 ECTS**

Autour de cet intitulé, il s'agit d'une part de saisir les transformations de l'Etat moderne et la place des politiques publiques dans celles-ci, de comprendre les configurations d'acteurs qui participent conjointement ou contradictoirement à la constitution des politiques publiques et d'autre part, d'aborder les nouvelles responsabilités de l'entreprise et les transformations entraînées par celles-ci – notamment quant à leurs relations aux citoyens et aux diverses formes de sociation de ces citoyens.

**HMAPA 303 - Politiques publiques, analyses et concepts Bruno Herault.**

Analyser les politiques publiques, c'est comprendre comment se développent des programmes d'action visant à transformer un domaine spécifique de la société ou du territoire. Pour ce faire, cet enseignement commencera par décrire les composantes de base de toute politique : construction de « problèmes publics », formulation de solutions, décisions, application, évaluation.

Seront ensuite décrites les principales mutations de l'action publique : affirmation de nouveaux acteurs, émergence de nouvelles modalités d'intervention. On terminera enfin par une présentation des problématiques actuellement dominantes : néo-institutionnalisme, approche cognitive, approche actionniste

**HMAPA304 - Entreprises et société civile. Yamina Tadjeddine, Maître de conférences en économie.**

Ce cours propose de s'interroger sur la place et le rôle des entreprises dans la société civile. L'entreprise doit-elle être citoyenne et responsable ? Quels devoirs a-t-elle vis-à-vis des citoyens, des consommateurs, des nations ? Peut-on concilier intérêts individuels et intérêt collectif ? Pour répondre à ces questions, le cours mobilisera d'une part des exemples d'entreprises, d'autre part des supports théoriques empruntés à la science économique mais aussi à la philosophie, la gestion et aux autres sciences sociales. En effet, ce débat actuel impose de repenser les logiques d'actions des entreprises, mais aussi des Etats et des citoyens

**HMAPA305 Les politiques publiques locales, Marie-Laure Meyer**

Parler aujourd'hui de politiques publiques en France, c'est essentiellement s'intéresser à des politiques locales, fruits de la décentralisation entreprise depuis les années 1980. Initiées par différents niveaux de collectivités - communes et leurs regroupements, conseils généraux, conseils régionaux -, gérées soit directement soit sous forme déléguée, ces nouvelles formes de l'intervention publique ont progressivement fait évoluer l'administré vers un statut d'usager voire de client, sans nécessairement clarifier correctement quelle place lui revenait comme citoyen.

L'objectif du cours est de mieux mesurer la réalité de ces nouvelles politiques locales, non seulement sous l'aspect institutionnel, mais aussi sous l'angle des pratiques professionnelles et démocratiques qui leur sont propres. Il est aussi de faire prendre conscience des enjeux de la gouvernance démocratique locale et de l'articulation entre élus, citoyens et personnels techniques pour leur mise en œuvre. Il est enfin de pouvoir identifier, à l'échelle européenne, les enjeux spécifiques des politiques publiques locales françaises, pays historiquement fortement centralisé contrairement à la plupart de nos voisins

## **Fondamentale 60 heures, 9 ECTS, liste à choix entre**

- **HMSUF341 - Outils de l'action sociale**

On formera plus particulièrement les étudiants engagés dans l'action associative aux responsabilités des métiers de l'association.

### **HMAPA312 Travail associatif et gestion du personnel, Matthieu Hély, Maître de conférences en sociologie**

On consacrerá quelques séances à l'entreprise associative, en montrant en quoi le marché du travail associatif se distingue des autres marchés (privés ou publics) puis, l'on abordera différents secteurs du marché du travail associatif : sportif, culturel, social.

### **HMAPA310 Gestion des associations : outil de diagnostic prévision et contrôle, Fabrice Bondoux, Prag.**

Ce cours a pour objectif de présenter les outils d'analyse des coûts : notion de marge, coût, seuil de rentabilité, la procédure budgétaire et l'établissement des documents financiers prévisionnels, les outils de suivi et de contrôle : analyse des écarts et tableau de bord.

### **HMAPA311 Droit du travail (enseignement à pourvoir)**

- **Ou HMSUF331 - Economie des politiques publiques et sociales, 45h, 6 ECTS**

On formera les étudiants au mode spécifique d'utilisation des catégories et des évaluations économiques dans le cadre des politiques publiques, préparer les étudiants à maîtriser les principales questions juridiques concernant les relations entre les entreprises et l'Etat entre Etat et collectivités.

### **HMAPA307 Droit administratif (Carole Moniolle)**

Ce cours propose aux étudiants une analyse des relations juridiques qui interviennent entre les administrations et les acteurs du secteur privé (entreprises et associations). Deux relations sont étudiées. La première s'attache à souligner l'importance et les formes de participation des acteurs du secteur privé au service public (délégation de service public, partenariat notamment). La seconde présente les différentes formes d'interventions des administrations en direction du secteur privé (aides économiques, subventions).

### **HMAPA308 Economie des politiques publiques (Philippe Abecassis, Philippe Batifoulier)**

Le cours aborde les politiques publiques et en particulier les politiques sociales sous l'angle des différents échelons d'intervention : du national au local. Il développe notamment la notion de délégation de service public dans un contexte de décentralisation. Il s'interroge sur les jeux d'acteurs dans ces configurations et sur l'évaluation économique de ces politiques

### **HMAPA309 Comptabilité et diagnostic financier ( Anne Fabre )**

Ce cours a pour objectif : d'enseigner les bases comptables et les spécificités de la comptabilité des associations, d'initier les étudiants au diagnostic financier : analyse de l'activité et de la structure financière.

- **HMSUL301 « externe » à prendre parmi les UE proposées par les autres spécialités de science sociale, 45 h, 9 ECTS (cf. Annexe 1)**

## Semestre 2 [M2S4]

- **HMSUF421 Stage 21 ECTS**

### HMAPA498 Stage

Il s'agit d'un stage de trois minimum à partir du 1<sup>er</sup> avril.

- **HMSUF431 Les acteurs du développement, 45 h, 9 ECTS.**

L'étudiant doit actualiser dans le cadre de cet enseignement professionnel et à travers l'étude de cas, la formation qu'il a reçue dans la spécialité. La dimension pluridisciplinaire qu'il a reçue pendant les deux années du master doit s'actualiser dans un cadre pratique et dans la préparation aux questions pratiques auxquels l'étudiant sera confronté une fois entré dans la vie active. Une casuistique des tensions et des conflits entre l'entreprise et les organisations d'usager d'un côté, mais aussi des coopérations entre entreprises et associations, doit être au centre d'un enseignement qui ne saurait perdre de vue l'ambition d'une réflexion sur les nouvelles manifestations de la démocratie et de la solidarité au principe de la spécialité.

**HMAPA 405 Acteurs associatifs de l'innovation et développement (Véronique Lena)**

**HMA PA 406 Action associative, éducation et espaces publics (Jean Luc Gonneau)**

**HMAPA 407 Développement d'entreprise, citoyenneté et territoire (Patrice Simounet)**

**Tableau récapitulatif M2 APAS**

### Semestre 3

Type de l'unité d'enseignement	Nature de l'U.E.	Intitulé de l'unité d'enseignement	Coeff. de pondération	Crédits	CM	TD	Travail pers.
Fondamentale	<b>Obligatoire</b>	<b>Problématique et méthodologie. Mémoire.</b>	<b>1</b>	<b>3</b>		<b>20h</b>	<b>20 h</b>
Fondamentale	<b>Obligatoire</b>	<b>HMSUF311 Etat, institutions et société civile</b> - HMAPA303 Politiques publiques : analyse et concepts - HMAPA304 Entreprises et société civile - HMAPA305 les politiques publiques locales	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>60 h</b>		<b>60</b>
Fondamentale	<b>Liste à choix</b>	<i>1 UE au choix entre</i> <b>HMSUF341 Outils de l'action sociale</b> - HMAPA312 Travail associatif et gestion du personnel - HMAPA310 Gestion des associations : outil de diagnostic prévision et contrôle - HMAPA311 Droit du travail <b>HMSUF331 Economie des politiques publiques et sociales</b> - HMAPA308 Economie des politiques locales - HMAPA307 Droit administratif HMAPA309 Comptabilité et diagnostic financier	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>60</b>		<b>60</b>
Libre	<b>Liste à choix</b>	<b>HMSUL301</b> UE de la mention (externe à la spécialité à prendre parmi les UE proposées par les autres spécialités de la mention ) <u>NB : Pour un complément de formation prenant en compte une dimension recherche liée à la spécialité, il est vivement conseillé de suivre le cours de sociologie de l'action publique ( UE 4 de la spécialité SEP )</u>	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>45h</b>		<b>45 h</b>
Total			<b>10</b>	<b>30</b>	<b>165</b>	<b>20h</b>	<b>185 h</b>

### Semestre 4

Type de l'unité d'enseignement	Nature de l'U.E.	Intitulé de l'unité d'enseignement	Coeff. de pondération	Crédits	CM	TD	Travail pers.
Fondamentale	<b>Obligatoire</b>	<b>HMSUF421Stage</b>	<b>7</b>	<b>21</b>			<b>Stage</b>
Professionnel	<b>Obligatoire</b>	<b>HMSUF431 Les acteurs du développement</b> - HMAPA405 Acteurs associatifs de l'innovation et développement - HMAPA406 Action associative internationale et espaces publics - HMAPA407 Développement d'entreprise, citoyenneté et territoires	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>45h</b>		<b>45</b>
Total			<b>10</b>	<b>30</b>	<b>45h</b>		45 h +stage

#### 4. Composition de l'équipe de formation

<b>Directeur</b>	<b>Autres enseignants</b>			
Patrick Cingolani, Professeur de sociologie, Paris X, SSA	Abecassis	Philippe	MCF	U. Angers
	Batifoulier	Philippe	MCF	Paris X SEGMI
	Bondoux	Fabrice	Prag	Paris X SSA
	Fabre	Anne	Prag	Paris X SSA
	Hely	Matthieu	MCF	Paris X SSA
	Moniolle	Carolle	MCF	Paris X SJAP
	Tadjeddine	Yamina	MCF	Paris X SSA

#### Personnalités extérieures

Gonneau Jean Luc, Consultant, Président de la coordination culturelle des associations de l'île de France, Chaire Unesco développement durable, Brésil. Diplômé d'HEC.

Lena Véronique, Expert développement durable ; DESS LEA Commerce et relations internationales et DESS CAAE – IAE.

Bruno Herault, Chef de projet au Commissariat général du Plan.

Meyer Marie-Laure, Conseillère régionale Ile de France, 2e adjointe au maire de Nanterre ; Master of Business Administration, Cesma (EM Lyon ) & Cranfield School of Management (GB) ; Diplômée de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris.

Simounet Patrice, Ingénieur Ensia, Dr général de la Société du développement de l'emploi dans les services et les industries ; membre du conseil national de la création d'entreprise.

#### 5. Laboratoires de recherche sur lesquels s'appuie la formation :

- IDHE (Institut d'histoire économique, UMR-CNRS Paris X et ENS Cachan) ;
- EconomiX (UMR 7166 )



## **2. Spécialité professionnelle ATOGE, Analyse du travail, Organisation, Gestion de l'emploi.**

**Responsable : Philippe Casella et Patrice Simounet**

### **1. Objectif et orientation générale**

La spécialité ATOGE se donne pour objectif de former des professionnels des ressources humaines qui par leur capacité d'analyse et d'action sauront accompagner les organisations dans leurs indispensables mutations. Depuis plus de dix années d'activité, nous avons acquis la conviction que les professionnels des ressources humaines doivent consolider leur capacité de propositions pour contribuer pleinement au développement économique et social des entreprises. Ils doivent tout à la fois disposer d'une capacité opérationnelle et technique, et d'une faculté d'analyse des situations dans leur complexité.

La spécialité ATOGE puise aux sources de quatre disciplines : l'économie et la sociologie, deux disciplines de référence des parcours de science sociale de la mention « Sciences sociales et sociologie », le droit et la gestion, disciplines indispensables à l'exercice des professions des ressources humaines. Les enseignements sont organisés en trois grands ensembles : des séminaires permettant de situer l'apport potentiel de chacune des disciplines, des interventions tournées vers la résolution de problèmes d'ergonomie, d'emploi ou d'organisation et les projets tutorés.

La spécialité ATOGE a pour finalité d'accompagner ses membres vers une carrière professionnelle réussie, elle développe les échanges et les partenariats avec professionnels des ressources humaines appartenant à des entreprises, des cabinets de conseil, des administrations, des organisations syndicales ou des associations autour de conférences ou de projets<sup>4</sup>.

L'intégration de la spécialité ATOGE dans la mention Science sociale apporte de nouvelles ouvertures en permettant de conserver un attachement privilégié à une discipline universitaire, en donnant aux titulaires du master la possibilité de se réorienter vers la recherche et en créant les conditions de plus larges échanges en Europe.

### **2. Organisation des enseignements de la spécialité (2<sup>me</sup> année de Master)**

La spécialité ATOGE commence en seconde année du master Science sociale - sociologie. Des parcours sont recommandés en première année, mais ils ne sont pas obligatoires. La sélection dans la spécialité se fait à l'entrée de la seconde année.

Les Unités d'enseignement du premier semestre sont soit disciplinaires, soit finalisées. Les unités d'enseignement disciplinaires ont pour objectif de faire connaître les cadres théoriques, les réflexions et les résultats des recherches contemporaines dans les disciplines de référence. Compte tenu du recrutement diversifié des étudiants, ces formations représentent pour les uns, une mise en application, et pour les autres, une quasi-initiation.

Au second semestre, des enseignements finalisés s'attachent à des enjeux et des problèmes concrets tout en mobilisant de façon transverse les approches disciplinaires ; ils participent, ainsi à la construction de la professionnalité. Les ateliers prennent peu à peu leur place par la formation de groupes projets, puis les enseignements cèdent la place à la période de stage.

---

<sup>4</sup> Les relations non formalisées passent par des personnes, sont ainsi impliqués des cadres de structures aussi diverses qu'Aventis Pharma, BPI, EDF, FCE CFDT, France Telecom, General Electric, Office départemental d'HLM, Réseau Ferré de France, SBCF, Syndex, Sodési-Air France. Un partenariat formel est engagé avec l'AFREF Association française pour la réflexion et l'échange sur la formation

### 3. Entrée et parcours dans la spécialité

Formation de spécialisation à vocation professionnelle, la spécialité ATOGE s'adresse en priorité à des candidats possédant un savoir théorique, méthodologique et pratique confirmé par un diplôme ou une expérience professionnelle reconnue équivalente. Sont recevables les candidatures :

- de titulaires d'un diplôme de maîtrise ou d'une première année de master bi-disciplinaire économie-sociologie, économie-histoire préparée ou non à l'Université Paris X Nanterre.
- d'étudiants ayant obtenus tout ou partie des spécialités « recherche » proposés dans les parcours M1 de science sociale ou un diplôme équivalent. Cette réorientation permettra de conserver les unités d'enseignement disciplinaire.
- de titulaires d'un diplôme de maîtrise ou d'une première année de master dans les disciplines de sciences humaines et sociales (Administration Economique et Sociale, Droit, Economie, Ethnologie, Histoire, Géographie, Philosophie, Psychologie, Sociologie) dont la spécialité recoupe le thème du travail et de l'emploi.
- de titulaires d'un diplôme étranger ou de certificat reconnu comme équivalent par la commission pédagogique.
- des candidats ayant une expérience professionnelle d'au moins trois années dans un domaine d'activité concerné par la spécialité ATOGE et disposant d'une formation de niveau maîtrise quelles que soient les disciplines concernées ;
- des candidats ayant exercé trois années d'activité professionnelle et obtenant une reconnaissance des acquis de l'expérience donnant une équivalence avec les diplômes susmentionnés.

#### Parcours conseillé

L'entrée dans la spécialité s'effectue au troisième semestre du master, mais elle peut être préparée par un itinéraire adapté. Deux voies d'accès existent à l'Université Paris X Nanterre:

- 1) un parcours classique de science sociale (présenté dans cette brochure p. 11 ) passant par le M1 du Master science sociale et sociologie et privilégiant une majeure économie – mineure sociologie ou une majeure sociologie mineure économie. L'étudiant qui souhaite s'engager vers la spécialité ATOGE est invité à choisir deux enseignements libres en droit du travail et en gestion, et à préparer en M1 un mémoire en relation avec les thèmes du travail, de l'emploi et des organisations
- 2) un parcours plus finalisé qui s'appuie sur un parcours « sciences sociales appliquées » orientés ressources humaines.  
Rappelons que les titulaires d'une licence d'Administration économique et sociale peuvent s'inscrire de droit dans un des parcours « Sciences sociales appliquées », mineure « Ressources humaines » « Gestion des organisations » ou « Développement social ».

**Pour plus de détail sur la spécialité ATOGE se référer à la plaquette disponible sur le site [www.atoge.org](http://www.atoge.org) ou le site de l'Université**

#### **4. Présentation des enseignements**

- **HMSUF302 Décision de gestion et ressources humaines, Annaïg Le Roux, Henri Cochet 45h, 3 ECTS.**

Les objectifs de ces enseignements est de permettre à chacun des participants de connaître les concepts fondamentaux de la gestion, d'identifier les principaux outils et de situer les « ressources humaines » dans son rapport aux autres grandes fonctions de l'entreprise.

Deux séminaires sont proposés :

**HMATO301 Gestion des ressources humaines**

**HMATO302 De la politique des salaires à la redistribution**

- **HMSUF312 Organisation juridique de l'emploi. Brigitte Bézian, Florence Krivine, Thérèse Aubert, 60h, 9 ECTS.**

L'enjeu de cet enseignement est de s'assurer que les participants maîtrisent les fondamentaux du droit du travail. Deux domaines seront explorés systématiquement : le traitement de l'emploi au plan individuel, la participation des salariés à l'organisation juridique de l'emploi. Le troisième domaine évoluera en fonction de l'actualité en s'attachant au renouvellement de la science juridique.

**HMATO303 Traitement de l'emploi au niveau individuel**

**HMATO304 La participation des salariés à l'organisation juridique de l'emploi**

**HMATO305 Vision prospective du droit du travail**

- **HMSUF322 Économie du travail et de l'emploi Guillemette de Larquier, Philippe Batifoulier, Pierre Boisard, Tristan Boyer 60 heures, 9 ECTS.**

Mobilisant les points de vue de macro-économie et de micro économie sur l'emploi et l'organisation cette unité d'enseignement permet de situer les différentes approches et de nourrir les analyses des marchés du travail et des relations d'emploi. 4 séminaires sont proposés : Macro-économie du travail, organisations, salaires et recrutement, approche comparative des politiques d'emploi, économie d'entreprise et décisions d'emploi.

**HMATO306 Emploi et stratégie des entreprises**

**HMATO307 Marché du travail et organisations**

**HMATO308 Approches comparatives des politiques d'emploi**

**HMATO309 Economie d'entreprise et décision d'emploi**

[Les étudiants auront la possibilité de prendre à la place de cette UE une des UE suivantes :

HMSUF323 Relations professionnelles et territoire dans l'Union Européenne (voir descriptif du cours dans la spécialité PTEE)

HMSUF333 Emploi et ressource l'Union européenne (voir descriptif du cours dans la spécialité PTEE)

Organisation et innovation (spécialité Technologie Réseaux et Globalisation, UFR SEGMI ]

- **HMSUF332 Sociologie des organisations et des relations professionnelles**  
**Gwenaële Rot, Catherine Vincent, Luiz Rothier Bautzer (spécialité ATOGE), 60h, 9 ECTS.**

L'enjeu de cet enseignement est de revisiter les théories sociologiques pour construire des éléments d'analyse des systèmes complexes organisés. L'analyse des relations professionnelles permet de faire de lien avec les théories de la régulation sociale et les approches de l'action publique. L'analyse de l'innovation et de la gestion des organisations sous condition de forte incertitude sera illustrée par l'exemple du développement au sein des entreprises des systèmes d'information

**HMATO310 Analyse sociologique des institutions et des organisations**

**HMATO311 Relations professionnelles et négociations collectives**

**HMATO312 Organisations, coopération et système d'information.**

[Les étudiants auront la possibilité de prendre à la place les UE Suivantes :

HMSUF323 Relations professionnelles et territoires dans l'Union européenne (spécialité PTTE)

HMSUF354 Cours de vie, politique publique et salariat (voir descriptif du cours dans la spécialité SEPT)

HMSUF334 Sociologie du travail et de la vie économique SEPT]

- **HMSUF402 Transformation et internationalisation des organisations, Suzanne Srodogora, Bernard Simonin, Steven Rowley, 65h, 6 ECTS.**

**HMATO401 Mutation des entreprises, action publique et dialogue social, Suzanne Srodogora**

Confrontant deux univers, celui de l'Etat et celui des entreprises du secteur concurrentiel engagé l'un comme l'autre dans des démarches de modernisation, ce séminaire met en évidence la régularité des facteurs de réussite et d'échec. La comparaison des situations lues à partir des objectifs poursuivis, des modes de direction, des énoncés programmatiques, et de leur traduction en décisions organisationnelles montre que la préservation d'un dialogue se joue très tôt en amont, dans les conditions initiales du projet. Incidemment ce séminaire donne au futur professionnel des repères pour comprendre les modalités de l'action publique.

**HMATO402 Ressources humaines et échanges internationaux, Steven Rowley**

Le développement des échanges économiques au plan international place les professionnels des Ressources Humaines devant la nécessité de pouvoir échanger avec leurs collègues étrangers et de prendre la mesure de la diversité des situations et des conceptions de l'action. Cet enseignement veut tout à la fois entretenir des connaissances linguistiques et participer à l'ouverture du DESS sur l'environnement européen.

**HMATO403 Les politiques publiques de l'emploi, Bernard Simonin.** Cet enseignement part de l'hypothèse selon laquelle l'efficacité de la politique publique de l'emploi est largement dépendante des conditions de sa mise en œuvre.

- **HMSUF412 Accompagnement des mutations de l'analyse du travail à l'emploi**

**HMATO404 Stratégie d'entreprise et gestion de l'emploi, Martine Ridereau, Patrice Simounet**

Ce séminaire animé par des praticiens des ressources humaines s'interrogera sur la place et le rôle de la fonction "ressources humaines", en mettant en évidence les différents niveaux relationnels qu'elle doit développer tant en interne, avec les autres fonctions (qualité, sécurité..), qu'en externe, avec l'environnement de l'entreprise.

**HMATO405 Situation de travail et contenu d'activité Lara Illyine**

Ce séminaire répond à un double objectif, d'une part illustrer l'apport de l'analyse ergonomique dans la compréhension du travail. D'autre part, mettre en évidence l'intérêt des analyses systématiques du travail, des formes d'intervention qu'elles prennent, et de l'approche pluridisciplinaire.

**HMATO406 Emploi, compétence, évaluation et formation Philippe Casella**

Ce séminaire aborde les questions de la gestion de l'emploi en insistant sur les instruments de gestion qualitative et sur le développement des compétences. Après une présentation générale de l'évolution des démarches de gestion de l'emploi seront examinés plus précisément les méthodes de formalisation et les outils de développement des compétences et la gestion des carrières et des mobilités. Les politiques de formation seront étudiées en partenariat avec l'AFREF (Association française pour la réflexion et l'échange sur la formation).

- **HMSUF422 Atelier (groupe projet) et mémoire de stage 65 h encadré, 18 ECTS**

**HMATO498 Les Ateliers**

Les ateliers de la spécialité ATOGE ont trois objectifs :

- Confronter les étudiants à la réalisation d'un projet en situation réelle et les encourager à respecter les délais et les objectifs,
- Améliorer leurs capacités d'observation, de traitement de l'information, d'enquête et d'analyse.
- Développer leur aptitude à la coopération et à la conduite de travaux collectifs.

Quatre groupes d'ateliers (réunissant de 4 à 5 étudiants) seront constitués en concertation entre l'équipe pédagogique et les partenaires de la spécialité ATOGE. La période d'atelier comporte des enseignements de méthode et le suivi pédagogique effectué par un pilote chargé d'animer et d'assurer la bonne réussite du projet.

**HMATO499 Stage et mémoire de stage**

Le stage d'une durée de quatre mois minimum est effectué entre le 1er avril et le 30 septembre.

Les stages sont validés par la rédaction d'un mémoire mettant en perspective les enseignements pratiques et théoriques du stage et la présentation orale du mémoire. La notation est effectuée par le tuteur universitaire en accord avec le maître de stage et prend en compte la pertinence du rapport et l'intérêt de la présentation lors de la soutenance.

## Récapitulatif des enseignements d'ATOGE

### Organisation d'ATOGE au premier semestre

Intitulé des unités d'enseignement	ECTS	durée	Trav. Personnel
<b>HMSUF302 Décision de gestion et ressources humaines</b> HMATO301 Gestions et ressources humaines, HMATO302 De la politique des salaires à la rétribution	3	45 h CM	45 h
<b>HMSUF312 Organisation juridique de l'emploi :</b> HMATO303 Traitement de l'emploi au niveau individuel HMATO304 La participation des salariés à l'organisation juridique de l'emploi, HMATO305 Vision prospective du droit du travail	9	60 h CM	60h
<b>HMSUF322 Economie du travail et de l'emploi (Spécialité ATOGE)</b> HMATO306 Emploi et stratégie des entreprises HMATO307 Marché du travail et organisations HMATO308 Approches comparatives des politiques de l'emploi HMATO309 Economie d'entreprise et décisions d'emploi [Les étudiants auront la possibilité de prendre à la place de cette UE une des UE suivantes - HMSUF323 Relations professionnelles et territoires dans l'Union européenne - HMSUF333 Emploi et ressources dans l'Union européenne - UE Organisation et innovation (spécialité de SEGMI TRG)]	9	60 h CM	60h
<b>HMSUF332 Sociologie des organisations et des relations professionnelles (Spé. ATOGE)</b> HMATO310 Analyse sociologique des institutions et des organisations HMATO311 Relations professionnelles et négociations collectives HMATO312 Organisations, coopération et systèmes d'information. [Les étudiants auront la possibilité de prendre à la place de l'UE l'une des UE suivantes : HMSUF323 Relations professionnelles et territoires dans l'Union européenne HMSUF354 Cours de vie. Politique publique et salariat (SEPT) HMSUF324 Sociologie du travail et de la vie économique (SEPT)]	9	60 h CM	60 h
Total	30	205 h	

### Organisation d'ATOGE au second semestre

Intitulé de l'unité d'enseignement	ECTS	Durée	Travail personnel
<b>HMSUF402 Transformation et internationalisation des organisations :</b> HMATO412 Mutation des entreprises, action publique et dialogue social, HMATO402 Ressources humaines et échanges internationaux , HMATO403 Politiques publiques de l'emploi, de l'orientation à la mise en œuvre,	6	65 h CM	65 h
<b>HMSUF412 Accompagnement des mutations de l'analyse du travail à l'emploi</b> HMATO404 Stratégie d'entreprise et gestion de l'emploi., HMATO405 Situation de travail et contenu d'activité, HMATO406 Emploi, compétence, évaluation et formation	6	65 h CM	65 h
<b>HMSUF422 Atelier et stage</b> HMATO498 Atelier (projet et méthodes) HMATO499 Stage	18	65 h*	300h
Total	30	195h	430

(\*) temps d'encadrement

### **3. Spécialité Professionnelle Politiques, territoires et entreprises en Europe PTEE (nouvelle dénomination demandée de POTEPSE)**

**Responsable de la spécialité : Bernard Friot, Professeur de sociologie**

Dans l'Union européenne, les politiques nationales sont désormais étroitement articulées aux politiques communautaires. D'où l'importance des débouchés offerts à des diplômés de haut niveau, praticiens tant des comparaisons européennes que de l'interaction entre le national et le communautaire, dans les collectivités publiques et toutes les institutions privées conduites à s'europaniser ou à pratiquer des collaborations dans le cadre de l'Union.

La formation s'attache à problématiser les politiques européennes dans leur construction, leurs acteurs et leur évaluation, à fournir des clés de la méthodologie des comparaisons européennes et des études communautaires. Elle insiste sur la déclinaison territoriale des politiques publiques, qu'elle articule à la dynamique des entreprises. On trouvera ci-dessous une présentation détaillée des séminaires. Bénéficiant des compétences multiples en Humanités qu'offre une grande université comme Paris X, elle replace l'actuelle construction de l'Union européenne dans la dynamique plus profonde, plus vaste et plus ancienne de l'Europe, dans son voisinage en particulier à l'Est et au Sud.

Les séminaires font systématiquement appel à des professionnels. Ils sont animés par des chercheurs et des universitaires appartenant pour l'essentiel à trois UMR d'économie et de sociologie : EconomiX (qui regroupe les économistes de Paris X), l'IDHE (qui associe des sociologues du travail et des historiens de Paris X et de l'ENS de Cachan) et le Ladyss (spécialisé en sociologie du développement et de l'environnement).

#### **Débouchés :**

Chargés de dossiers européens dans les collectivités publiques (nationales et territoriales), les caisses de sécurité sociale et les mutuelles, les syndicats, les organisations professionnelles, les sociétés de conseil, les ONG, les entreprises multinationales à base européenne.

Les candidats à une thèse ont les mêmes chances d'obtenir une allocation de l'école doctorale que les étudiants sortant d'un master recherche, et peuvent se présenter également aux bourses CIFRE.

**Admission :** sur dossier (titulaires d'un M1 pour la formation initiale, VAE possible pour les candidats en formation continue). La pratique de l'anglais (ou d'une autre langue européenne) n'est pas une condition d'admission dans la spécialité, mais elle peut être souhaitable pour des débouchés professionnels de qualité.

S'adresser à Céline DEL FRANCO, 01 40 97 58 44, bureau D 212 B, [cdelfran@u-paris10.fr](mailto:cdelfran@u-paris10.fr)

#### **Organisation de la formation :**

Les étudiants suivent un **séminaire général** (méthodologie, suivi des stages et mémoires) et **six unités d'enseignement** de 45 à 50h selon le cas, soit une formation de 300 heures au cours du premier semestre (octobre à février) à raison de trois jours par semaine. Le **stage** se déroule de mars à juillet et donne lieu à la rédaction d'un **mémoire** soutenu au plus tard en septembre. Chaque unité d'enseignement vaut six crédits, le séminaire général 3, le stage et le mémoire 21. Les 300 heures d'enseignements ont lieu d'octobre à février. Les UE 1 à 5 sont imputées au premier semestre ; l'UE 6, le séminaire général, le stage et le mémoire sont imputés au second semestre.

- **HMSUF303 Institutions et politiques européennes (45h)**

Janine Goetschy (IDHE-Nanterre), C. Gobin (Université Libre de Bruxelles), N. Kerschen (IRERP)

Cette introduction générale au fonctionnement de l'Union européenne vise à retracer le rôle respectif des institutions européennes (Commission, Conseil, Parlement, Cour de Justice, Comité économique et social, Comité des Régions), celui des partenaires sociaux et des lobbys dans la dynamique institutionnelle et à présenter des divers processus réglementaires à l'œuvre (législatif ; contractuel ; agences ; méthode ouverte de coordination ; redistributif par les ressources financières ; inter-gouvernemental). Il s'agira par ailleurs de rendre compte du rôle de l'UE dans l'élaboration de différents domaines politiques en particulier économiques et sociaux. Des études de cas particuliers de mise en œuvre de politiques européennes au plan national (en particulier en France) seront également présentés. On apportera un aperçu historique des différents Traités pour saisir l'évolution des compétences et processus communautaires dans la durée. Différentes approches théoriques permettant d'analyser ces processus et évolutions seront mobilisées (néo-fonctionnalisme ; inter-gouvernementalime ; gouvernance multi-niveaux ; cognitives ; européanisation des politiques). On mettra l'accent sur les défis actuels de l'UE face à la mondialisation et la façon dont ces derniers ont contribué à infléchir ses politiques européennes.

Professionnels pressentis : Bureau de représentation de la Commission européenne à Paris ; responsables de lobbys européens ; dirigeants syndicaux de la confédération européenne des syndicats et du patronat européen.

- **HMSUF353 Les politiques publiques et leur évaluation (45h)**

**HMAPA308 Economie des politiques publiques et sociale (Philippe Batifoulier et Philippe Abécassis, EconomiX)**

Ce séminaire aborde les politiques publiques et en particulier les politiques sociales sous l'angle des différents échelons d'intervention : du (trans) national au local. Il s'intéresse à l'évolution de l'Etat social et notamment aux réformes menées dans le champ de la protection sociale. Il développe également la notion de délégation de service public dans un contexte de décentralisation. Il s'interroge enfin sur les jeux d'acteurs dans ces configurations et sur l'évaluation économique de ces politiques.

Professionnels pressentis : P-L. Bras (Inspecteur Général des Affaires Sociales, ancien directeur de la Sécurité Sociale)

**HMPOT303 Evaluation des politiques publiques dans un contexte européen : les technologies de gouvernance face au droit et à la démocratie (Robert Salais et Marta Torre-Schaub, IDHE-Cachan).**

L'évaluation devient un guide pilotant les conceptions et réformes des politiques publiques. La construction de l'Union européenne utilise cette orientation (techniques de benchmarking) dans de nombreux domaines et on en présentera les méthodologies. Avec la question : l'évaluation est-elle une simple quantification ou renvoie-t-elle aux valeurs fondatrices d'une éthique publique ?

Professionnels pressentis: Acteurs du dialogue social européen, DG Emploi et politiques sociales, Experts européens (via Association EUREXCTER et Programme CAPRIGHT), Centre d'Analyse Stratégique

- **HMSUF363 Les territoires et leur gouvernance (50h) :**

**HMPOT302 Intégration de l'espace européen à la mondialisation, niveaux de décisions (Bernadette Madeuf, EconomiX)**

La globalisation est souvent présentée comme une perte de pouvoir des Etats-nations au profit des acteurs transnationaux. Parallèlement, on assiste à un renforcement du niveau infra-national ainsi qu'à la formation de nombreux accords commerciaux régionaux. Le dessaisissement partiel des pouvoirs étatiques nationaux s'accompagne ainsi d'une multiplication et d'un déplacement des



centres de décision politique face à la globalisation. La coexistence de différents niveaux de décision et de régulation (local, national et international) caractérise la formation de l'UE. Le séminaire propose une analyse du déplacement des centres de décision et des rapports de pouvoir au sein de cette hiérarchie.

Professionnels pressentis : OCDE, Syndex

### **HMPOT304 Dynamiques territoriales, frontières, espace européen (Wanda Dressler, Ladyss)**

Ce séminaire se concentre sur les dynamiques territoriales régionales, rurales et urbaines, continentales ou maritimes situées à la périphérie de l'Europe tant au sud qu'à l'est de l'Europe. Il s'attache à explorer d'abord la nouvelle politique européenne régionale mise en œuvre dans les périphéries européennes de l'est, du sud est et du sud : politiques régionales, et politiques transfrontalières, programmes Interreg etc On tente d'évaluer les politiques européennes régionale et de voisinage précédentes financée par Phare, Tacis, et d'explicitier la logique de la nouvelle, avec la philosophie européenne qui la sous tend (valeurs mises en circulation, cohésion sociale, développement durable..) On s'arrête sur cette notion de durabilité dans le contexte urbain et rural des périphéries européennes, en réfléchissant sur sa place dans la réforme de la Pac, sur son impact dans ces villes frontalières , sur la gouvernance multiculturelle que ces villes frontalières impliquent.

Professionnels pressentis : BIT, responsables européens chargés du second volet de la Pac, un fonctionnaire français chargé des affaires agricoles en Ukraine, un responsable européen chargé des affaires régionales. (DG relex ou regio ou inter reg, ), un responsable polonais d'ONG désormais à Bruxelles

### **HMPOT311 Politiques urbaines : le projet à l'épreuve des conflits d'urbanité (Pedro Garcia Sanchez, IPRAUS, et Agnès Deboulet, Ecole d'Architecture de La Villette)**

Ce séminaire propose d'interroger les politiques de (re)construction des environnements urbains, en particulier lorsque les projets conçus pour les mettre en forme sont amenés à intégrer l'impact des conflits d'urbanité. D'une part, on reste attentif aux liens entre l'induction aux projets, les effets d'annonce et les logiques et circonstances ordinaires qui orientent le cours de l'action. D'autre part, on s'intéresse à l'emprise politique du modèle "urgentiste" de l'action publique qui s'actualise à travers certaines modalités de la politique de la ville. Comment sociologues et professionnels travaillent-ils ensemble sur ces objets concrets et localisés que sont les « projets » ? Comment peut-on répondre ainsi au triple enjeu des seuils disciplinaires, des espaces-temps différenciés et des répertoires du savoir-faire à l'œuvre ? On tente ainsi de discerner l'importance de la coordination de l'action, des registres ordinaires de la légitimation et du raccommodement contemporain des enjeux de la représentation et de la participation dans les métropoles européennes.

Professionnels pressentis : opérationnels (architectes-urbanistes, responsables de projet, maîtres d'œuvre...).

- **HMSUF373 Marché du travail et entreprises en Europe (50h)**

### **Travail et chômage: la pluralité des formes de coordination et des politiques économiques (François Eymard Duvernay, EconomiX)**

Le séminaire porte sur les débats théoriques et institutionnels concernant le marché du travail et le contrat de travail, dans un cadre européen. Une approche comparative de modes de coordination permet de ne pas rabattre l'analyse sur la coordination marchande et de montrer le rôle du droit, et en particulier du droit du travail. Les principaux domaines empiriques explorés sont : le renouvellement des intermédiaires du marché (rôle accru des entreprises d'interim, des intermédiaires privés), des media de communications sur le marché, des outils de sélection ; le service public de l'emploi (et ses multiples sous-traitants) et les associations non marchandes d'insertion.

Professionnels pressentis : Service public de l'Emploi, intermédiaires privés et associatifs

### **Financiarisation, gouvernance d'entreprise, épargne collective des salariés (Antoine Rebérioux, EconomiX)**

L'importance croissante prise par les marchés boursiers et la montée en puissance des investisseurs institutionnels, qui gèrent l'épargne collective des salariés, ont profondément modifié les rapports économiques et sociaux des économies occidentales. Ce séminaire vise à saisir les contours de ce processus de « financiarisation » et à apprécier son impact sur l'entreprise et le travail salarié dans l'Union Européenne. On s'intéressera en particulier aux recompositions affectant la gouvernance d'entreprise. On entend par là les rapports de pouvoir qui s'établissent entre actionnaires, salariés et dirigeants au sein des sociétés cotées.

Professionnels pressentis :

### **HMPOT310 L'action publique en faveur des entreprises : les effets des aides à l'emploi (Nadine Levratto, IDHE-Cachan)**

Depuis le milieu des années soixante-dix, les entreprises comptent parmi les principales bénéficiaires de l'action publique. Que les politiques économiques soit ciblées sur cette catégorie d'entreprise ou que des programmes de soutien à certains domaines leur laissent une place spécifique, les PME comptent parmi les principaux canaux de transmission entre les objectifs nationaux et les moyens dont disposent les différents acteurs publics (Commission européenne, état, collectivités locales). Nous passerons en revue le rôle de ces entreprises dans la mise en œuvre des quatre grands objectifs que sont l'aménagement du territoire, l'emploi, l'exportation et l'innovation.

Professionnels pressentis : Pierre-François COUTURE, GEGEFI, Ministère de l'Economie et des Finances ; Serge BOSCHER, DCASPL, Ministère des PME ; Marie-Florence ESTIME, Centre for Entrepreneurship, OCDE.

- **HMSUF323 Les relations professionnelles en Europe (45h)**

### **HMPOT305 La sociologie des relations professionnelles : enjeux théoriques et pratiques en France et en Europe (Annette Jobert, IDHE-Nanterre)**

On traite des thèmes suivants : les théories de l'action collective et des relations professionnelles (Webb, Commons, Dunlop, Reynaud) ; les acteurs syndicaux et patronaux, l'Etat organisateur, arbitre et garant ; la négociation collective et les conflits du travail ; les comparaisons européennes de relations professionnelles et de négociations collectives ; le dialogue social territorial ; la construction d'un système de relations professionnelles européen (acteurs, enjeux, instruments) ; le dialogue social européen aux niveaux interprofessionnel, professionnel et dans les entreprises multinationales.

A ce cours professé à l'ENS Cachan s'ajouteront les interventions de chercheurs spécialisés en matière de dialogue social européen et territorial, eurosyndicalisme, comités d'entreprise européens, restructurations et délocalisations en Europe.

Professionnels pressentis : Direction du Travail (France), DG Emploi et Affaires sociales (Commission), responsables syndicaux nationaux et européens, consultants pour comités d'entreprise européens et pour collectivités territoriales

- **HMSUF423 Interculturalisme, circulation des personnes, protection sociale (45h)**

### **HMPOT402 Identités et politiques culturelles en Europe. Les défis contemporains de l'interculturalisme: (Artan Fuga, Ladyss)**

Ce séminaire abordera une thématique reliée spécialement aux questions de la culture dans le cadre de l'Europe communautaire et aux pratiques culturelles caractérisant les pays se trouvant aux frontières de l'Union ou en cours d'intégration européenne. Les thèmes abordés sont les suivants : peut-on parler encore d'une identité culturelle européenne ?; similitudes et différences entre valeurs culturelles européennes et américaines ; approches comparatives des politiques culturelles

nationales ; y-a-t-il une politique culturelle communautaire ?; l'impact du multiculturalisme sur le processus de la construction d'un Etat de droit et sur la démocratie ; la culture universelle et les valeurs culturelles locales. Les cadres nationaux de la culture et le concept de « l'exception culturelle » ; peut –on admettre la notion des « chocs des civilisations » ? ; culture cultivée et culture de masses en Europe. La question des médias européens ; les stratégies, les défis et les risques de la communication interculturelle dans des pays européens multiethniques.

Professionnels pressentis : écrivains étrangers ; dirigeants d'associations culturelles travaillant sur des échanges culturels entre la France et divers pays étrangers ; professionnels du spectacle

#### **HMPOT403 Politiques de l'immigration (Chérifa Chaour, Ladyss) :**

Le séminaire traite les points suivants : espaces et temps des émigrations-immigrations : un rappel historique ; migration : longtemps, une politique des Etats-membres ; immigration : le débat entre intégration et diversité culturelle ; l'impact de l'élargissement de l'U.E sur la structure des populations émigrées ; l'écart de développement (N/S, E/O) et l'émigration choisie ; la politique de voisinage de l'Union européenne (l'aide au développement sous condition : analyse des mécanismes mis en place, débat sur la place et le rôle des Etats tampons) ; mondialisation et circulation des personnes ; la coopération pour le développement et la coopération pour la formation et la recherche : une solution ? Etude de cas

Professionnels pressentis : fonctionnaires de l'Union européenne, avocate spécialisée dans les questions migratoires, ONG en matière de migration et de droits de l'homme, président du CMEP

#### **HMPOT404 Politiques de la protection sociale (B Friot, IDHE-Nanterre)**

La protection sociale, depuis la stratégie européenne pour l'emploi et les diverses déclinaisons de la méthode ouverte de coordination, est réformée selon l'impératif d'augmentation du taux d'emploi et à partir de la doctrine des piliers élaborée par la jurisprudence de la Cour de Justice. Le séminaire examine les modalités de ces réformes dans le champ des pensions, de la santé, de l'inclusion sociale (élaboration des différentes étapes de la MOC, modalités de la promotion d'expériences nationales en modèles, articulation entre national et communautaire dans les réformes nationales). Sont présentées aussi les politiques en matière d'égalité homme/femme, d'individualisation des droits sociaux et de famille.

Professionnels pressentis : services européens de la Direction de la Sécurité sociale, de caisses de sécurité sociale, de la mutualité ; Inspection générale des Affaires sociales, Conseil d'orientation des retraites (France) ; Comité de Protection sociale, Direction Générale Emploi et Affaires sociales, CJCE (UE)

- **HMSUF403 Séminaire général II, 45h, 3 ECTS**

HMPOT401 Séminaire

- **HMSUF413 Stage et mémoire 21 ECTS**

HMPOT499 Mémoire

**Tableau récapitulatif M2 PTEE**

	ECTS	Coef .	Heures	Travail personnel
<b>Semestre 3</b>				
<b>HMSUF303 Institutions et politiques européennes</b>	6	2	45H CM	45H
<b>HMSUF353 Les politiques publiques et leur évaluation :</b> HMAPA308 Economie des politiques publiques et sociales HMPOT303 Evaluation des politiques publiques dans un contexte européen : les technologies de gouvernance face au droit et à la démocratie	6	2	45H CM	45H
<b>HMSUF363 Les territoires et leur gouvernance :</b> HMPOT302 Intégration de l'espace européen à la mondialisation et niveaux de décisions HMPOT304 Dynamiques territoriales, frontières, espace européen HMPOT3011 Politiques urbaines : le projet à l'épreuve des conflits d'urbanité	6	2	50H CM	50H
<b>HMSUF373 Marché du travail et entreprises en Europe :</b> Travail et chômage: la pluralité des formes de coordination et des politiques économiques Financiarisation, gouvernance d'entreprise, épargne collective des salariés HMPOT310 L'action publique en faveur des entreprises : les effets des aides à l'emploi	6	2	50H CM	50H
<b>HMSUF323 Les relations professionnelles en Europe :</b> HMPOT305 La sociologie des relations professionnelles : enjeux théoriques et pratiques en France et en Europe	6	2	45H CM	45H
<b>Semestre 4</b>				
<b>HMSUF423 Interculturalisme, circulation des personnes, protection sociale :</b> HMPOT402 Identités et politiques culturelles en Europe : les défis contemporains de l'interculturalisme HMPOT403 Politiques de circulation des personnes HMPOT404 Politiques de la protection sociale	6	2	45H CM	45H
<b>HMSUF403 Séminaire général</b>	3	1	20H	20H
<b>HMSUF413 Stage et mémoire</b>	21	7	TD	600H

NB : les 300 heures d'enseignements ont lieu d'octobre à février. Les UE 1 à 5 sont imputées au premier semestre ; l'UE 6, le séminaire général, le stage et le mémoire sont imputés au second semestre

#### **4. Spécialité professionnelle Conduite de projets culturels et connaissance des publics.**

**Responsables : Martine SEGALEN et Gabriel SEGRE**

### **1. Orientation générale, historique de la formation**

Le D.E.S.S CONSULTANT CULTUREL a été créé en 1992 par Monsieur Abirached, ancien directeur des théâtres au Ministère de la Culture, professeur à l'université de Paris X et animé par Madame Anne Marie Green, alors maître de conférences à l'Université de Paris X, Spécialiste de la sociologie de la musique. Il s'est donné pour but de former de futurs professionnels pour les cabinets de consultants, alors en plein essor.

Madame Martine Segalen, Professeur à l'université de Paris X, spécialiste de la question des liens entre Ethnologie et Patrimoine, a repris la direction du DESS en 1995. Monsieur Gabriel Segré, maître de conférences à l'Université de Paris X, spécialiste de la sociologie de la culture est co-directeur à partir de 2005

**Le DESS « Consultant Culturel-Projet Culturel et environnement social » devient une spécialité professionnelle du Master Science-Sociale Sociologie et expertise sociale. Le cursus de cette spécialité « Conduite de projets culturels. Connaissance des publics » dure une seule année.**

### **1. Objectifs de la formation**

La spécialité de Master 2 Pro sanctionne des études de troisième cycle à vocation professionnelle.

C'est une formation :

- **de spécialisation** : elle requiert des candidats une bonne formation de base (**en sociologie, en ethnologie du monde contemporain** et/ou dans un champ de la **culture**). Cette formation sera alors perfectionnée en sociologie et dans la connaissance des champs culturels et patrimoniaux.

- **à vocation professionnelle** : elle informe sur les enjeux et les problèmes posés par le développement de projets culturels dans leur environnement social et forme l'étudiant à plusieurs méthodes d'enquête et de travail.

Divers traits caractérisent la situation culturelle contemporaine de la France :

- la place croissante de politiques culturelles développées dans le cadre de la décentralisation et de l'aménagement du territoire,
- le développement de politiques de l'Etat dans le programme d'intégration urbaine à partir d'actions culturelles,
- le développement du tourisme et des industries culturelles,
- l'ouverture du grand marché européen et les relations avec les partenaires internationaux.

Ces activités politico-administratives, socio-administratives et socio-économiques constituent un ensemble complexe et évolutif. Elles nécessitent des analyses centrées soit sur des modalités particulières d'intervention, soit sur des problèmes de contradictions ou de dysfonctionnements. Elles imposent donc de nouvelles compétences professionnelles qui appellent non seulement une bonne maîtrise des principaux enjeux culturels contemporains mais également une bonne maîtrise des théories et des outils méthodologiques.

Il s'agit, en effet, de conduire des analyses qui répondent aux demandes exprimées par les partenaires de la vie culturelle (créateurs, médiateurs, décideurs) et qui doivent les aider à définir des objectifs, mettre en oeuvre des programmes, mobiliser des financements et réaliser des projets, ou encore évaluer l'impact de ces programmes.

L'ensemble de cette formation s'oriente donc autour du savoir, du savoir-faire et de l'expérience professionnelle. C'est pourquoi elle se situe directement dans la continuité des formations de deuxième cycle :

- en Sociologie (des faits culturels)
- en Sciences humaines à vocation culturelle (Etudes théâtrales, Histoire de l'art, Communication, Cinéma, Economie de la culture, Psychologie de la culture)
- en Ethnologie des sociétés contemporaines

La formation sera assurée conjointement par des universitaires, des chercheurs, des responsables de cabinets d'études, des responsables des secteurs culturels, des décideurs des politiques culturelles...

**Hypothémuse**, l'Association des élèves et anciens élèves du DESS et dont Monsieur Robert Abirached a accepté d'être le président d'Honneur publie tous les ans son annuaire qui fait état des stages, des emplois, et les coordonnées des élèves des anciennes promotions. C'est un outil de liaison et d'entraide fondamental. Trois *newletters* par an informent des activités de l'année en cours, proposent des interviews d'acteurs de la culture etc..

**Site : [www.hypothemuse.net](http://www.hypothemuse.net)**

### **3. Débouchés**

La spécificité de cette spécialité de Master, en regard de tous ceux qui s'intéressent aux institutions culturelles, est de former de futurs professionnels combinant à une sensibilité ethnologique un savoir-faire sociologique ; qui soient capables d'évaluer ce qu'un public attend d'une institution ou inversement ce qu'une institution peut espérer toucher comme public, à travers un projet culturel ; qui soient capables de proposer des projets culturels compte tenu de l'environnement social. Ce projet concerne le patrimoine et les diverses formes du spectacle vivant.

L'examen des politiques culturelles publiques et du secteur privé met en évidence que des débouchés sont ouverts aux étudiants ayant une formation en ethnologie et en sociologie de la Culture. Cependant ce marché de l'emploi est rapidement changeant. Ainsi les débouchés auprès des cabinets d'études qui proposent des conseils aux décideurs des politiques culturelles sont-ils en diminution. En revanche, l'initiative de la création de postes tend à se situer du côté des collectivités territoriales, auprès d'associations, d'ONG, d'agences installées auprès des services publics.

Ces postes peuvent se situer auprès de musées, écomusées et institutions de toute nature qui cherchent à mettre en valeur le patrimoine local qu'il soit matériel ou naturel. Ils se situent aussi actuellement dans le cadre des politiques de la ville et du rôle que le culturel doit y tenir.

L'étendue du champ impose donc de parler en termes de capacités et de fonctions plutôt que d'emplois répertoriés.

Pour trouver un emploi intéressant et stable, il est nécessaire d'envisager de s'implanter en région ou dans un pays européen. L'expérience des promotions passées montre que c'est à l'issue du stage qu'un emploi est bien souvent ouvert.

Une convention a été passée entre cette spécialité du Master et la Fédération des écomusées et des musées de société. Une convention de coopération a été également passée entre la spécialité Master et les Universités Thamassat, Mahidol et Chulalongkorn de Bangkok (Thaïlande), années 2004-2005-2006.

#### 4. Conditions d'accès

L'accès dans cette spécialité de Master 2 à vocation professionnelle se fait à l'issue du M1 :

- soit après un parcours en sociologie ou ethnologie ou toute autre formation entrant dans le champ de la Culture

- soit avec le diplôme de l'Institut d'Études Politiques de Paris ; ou d'un Institut d'Études Politiques de Province avec un mémoire de niveau maîtrise.

Une équivalence peut être demandée à titre exceptionnel pour prendre en compte des compétences acquises dans l'exercice d'une activité professionnelle.

Chaque année, **vingt étudiants maximum** pourront suivre cette formation.

Pour permettre de mieux évaluer chaque candidature, la commission compétente doit disposer d'un certain nombre de documents (en plus des documents administratifs demandés dans le dossier de candidature : photo d'identité, photocopie de la carte d'identité, enveloppes timbrées, frais de dossier, photocopies des relevés de notes et diplômes) :

- ♦ 1 curriculum vitae détaillé,
- ♦ 1 lettre de motivation, mettant l'accent sur le champ culturel. Le candidat pourra faire état de stages ou d'activités de toute nature ayant un lien avec un domaine culturel comme des références (théoriques ou non) qui guident sa démarche.
- ♦ 1 attestation d'un enseignant avec lequel l'étudiant a travaillé ;
- ♦ 1 rapport succinct présentant les aspects dominants de la formation antérieure s'appliquant aux problèmes culturels,
- ♦ 1 projet professionnel de cinq pages maximum, ayant un lien avec les ambitions professionnelles de l'étudiant. Il s'agit pour le candidat d'exposer clairement ce qu'il envisage, même s'il est conduit par la suite à faire évoluer ses projets.
- ♦ 1 résumé d'1 page et la table des matières des travaux rédigés (mémoires de recherche, articles, etc.)

➤ Trois types de **critères** sont pris en compte :

- formation et compétence en ethnologie, en sociologie (en particulier en sociologie de la culture), ou engagement de mise à niveau dans ce domaine,

- connaissances et/ou expériences confirmées dans les champs de la culture et du patrimoine (voire pratique artistique),

- concordance entre les intérêts culturels manifestés par le candidat avec des travaux ou recherches en cours sur la culture notamment dans le département de sociologie, d'ethnologie ou les autres départements (arts du spectacle, économie, etc...).

En ce qui concerne le **niveau de langue étrangère**, chaque étudiant devra apporter la preuve qu'il en domine la pratique écrite et orale.

Chaque dossier sera examiné individuellement ; à l'issue d'une première sélection, les candidats se présenteront devant une commission d'admission composée d'enseignants-chercheurs et de professionnels qui enseignent dans cette spécialité professionnelle du Master. A la suite de cet entretien, une liste définitive d'admission et une liste complémentaire seront établies.

## 5. Organisation des enseignements

### Semestre 3

Intitulé de l'unité d'enseignement	Crédits	Volume horaire			
		CM	TD	TP	Travail personnel
<b>HMSUF305 Analyse sociologique de la culture</b>	9	63h			120h
- HMCPC301 La recherche dans le champ de la culture	3	26h			20h
- HMCPC302 Ethnologie et patrimoine	3	27h			30h
- HMCPC303 La question des publics	3	10h			20h
<b>HMSUF315 Approches politiques, économiques et juridiques de la culture</b>	9	63h			80h
- HMCPC304 Les politiques culturelles	3	26h			30h
- HMCPC305 Economie et financement des métiers de la culture	3	18h			30h
- HMCPC306 Initiation au droit de la propriété littéraire et artistique	1,5	09h			10h
- HMCPC307 Les relations culturelles internationales	1,5	10h			10h
<b>HMSUF325 Méthodes d'enquête et techniques de médiation</b>	12	84h			100h
- HMCPC308 Méthodologie de l'enquête : fondements et méthodes	3	26h			25h
- HMCPC309 Traitement statistique de l'enquête	3	26h			10h
- HMCPC310 Culture numérique et édition Internet	6	32h			20h
<b>TOTAL</b>	30	210h			300h

### Semestre 4

Intitulé de l'unité d'enseignement	Crédits	Volume horaire			
		CM	TD	TP	Travail personnel
<b>HMSUF405 Analyse sociologique de la culture</b>					
- HMCPC401 La recherche dans le champ de la culture	3	26h			20h
<b>HMSUF415 Stage pratique</b>					
- HMCPC499 Stage *	15				420h
<b>HMSUF425 Méthodes d'enquête et techniques de médiation</b>	4,5	84h			100h
- HMCPC408 Méthodologie de l'enquête : fondements et méthodes	2	26h			25h
- HMCPC410 Culture numérique et édition Internet	2,5	32h			20h
<b>HMSUC405 Carrières et projets professionnels</b>	3				10h
- HMCPC402 Production et diffusion du cinéma et de l'audiovisuel	1,5	18h			
- HMCPC412 Construction ou élaboration de sites internet	1,5	26h			
<b>HMSUL405 Etudes disciplinaires</b>	6 x 1				40h
- HMCPC403 Les entreprises du spectacle vivant					
- HMCPC404 Spectacles vivants et collectivité territoriales					
- HMCPC405 Image et communication					
- HMCPC406 Secteur patrimonial et valorisation culturelle					
- HMCPC407 Le livre, la lecture et l'édition					
- HMCPC409 Les médias et la culture					
<b>TOTAL</b>	30				500h

\* Il s'agit d'un stage de trois mois à partir du 1<sup>er</sup> juin, au sein d'un organisme ou d'une entreprise culturels, bureau d'étude public ou privé etc...qui donne lieu à un rapport qui sera soutenu devant un jury au plus tard le 15 décembre de la même année.



**La présence à tous les enseignements est obligatoire. Ils doivent tous faire l'objet d'une note ou d'une validation. Trois absences non justifiées entraînent l'exclusion du Master.**

*De plus un voyage d'études est organisé chaque année dans une ville pour y rencontrer les responsables de la politique culturelle, ainsi que les responsables d'institutions culturelles (théâtres, bibliothèques, centre d'art, musées).*

## **6. Encadrement pédagogique**

- **Equipe**

**Direction** : Martine SEGALEN, Gabriel SEGRÉ

**Coordination pédagogique** : Gabriel SEGRÉ, Sophie KRIKORIAN

**Coordination administrative** : Céline DEL FRANCO (celine.del\_franco@u-paris10.fr)

**Enseignants** :

- Jack BATHO, Directeur de la programmation et de l'évaluation, Agence Intergouvernementale de la Francophonie
- François CAMPANA, Maître de conférence à l'université de Paris III ET Directeur de l'association KYRNEA-CINEVILLE
- Sylvaine CONORD, Maître de Conférences en Sociologie (Paris X-Nanterre)
- Jean-François CHOUGNET, directeur de l'Etablissement public du Parc de la Villette
- Yannick DEHEE , PDG DE Nouveau Monde éditions
- Véronique FLAGEOLLET-CASASSUS, Directeur de ADIAM 95
- Valérie GAME, Responsable juridique à la Bibliothèque nationale de France
- Philippe IFRI, Consultant
- Didier JUILLARD, Secrétaire général du Théâtre national de Strasbourg
- Sophie KRIKORIAN, Directrice de création, PAST (Paris X-Nanterre)
- Evelyne LEHALLE, Chargée de la décentralisation culturelle à la délégation développement et à l'action territoriale du ministère de la culture
- Angélique OUSSEDIK, Responsable de développement culturel d'ARTE
- Martine SEGALEN, Professeur en Sociologie (Paris X-Nanterre)
- Gabriel SEGRE, Maître de Conférences en Sociologie (Paris X-Nanterre)
- Emmanuel WALLON, Professeur en Sciences Politiques (Paris X-Nanterre)

- **Les exigences pédagogiques :**

Le projet de stage devra être discuté au préalable et accepté par le directeur du Master. Une convention entre l'organisme au sein duquel il se déroule et l'Université doit être établie.

Ce travail, conduit dans le cadre d'une scolarité universitaire, doit être compris comme une mise en situation professionnelle : la nature du problème abordé, les délais de réalisation, les méthodologies utilisées, la présentation doivent intégrer exigences universitaires et professionnelles.

La scolarité de la spécialité du Master 2 exige une **complète disponibilité** aux heures de cours et séminaires. **La présence est obligatoire, faute de quoi elle mettrait en question l'obtention du diplôme.**

*Site Internet de l'Université Paris X Nanterre:* [www.u-paris10.fr](http://www.u-paris10.fr)

*Les étudiants qui souhaitent faire une demande de bourse de 3<sup>ème</sup> cycle doivent s'adresser au Service des Bourses : Bâtiment A 109/110 Tel. : 01.40.97.47.78.*

***Brochure à lire attentivement avant toute inscription***

## Liste des membres des équipes pédagogiques M2 en science sociale et sociologie

### Enseignants chercheurs de l'Université de Paris X Nanterre

#### i. Equipe pédagogique des spécialités de science sociale

##### Professeurs Nanterre

Le Beguec Gilles		PR Histoire	
Benetti Carlo	EconomiX UMR CNRS	PR Economie	<a href="mailto:carlo.benetti@u-paris10.fr">carlo.benetti@u-paris10.fr</a>
Brousseau Eric	EconomiX UMR CNRS	PR économie	
Caillé Alain	SOPHIAPOL EA	PR sociologie	<a href="mailto:Mauss1981@aol.com">Mauss1981@aol.com</a>
Caroli Eve	EconomiX UMR CNRS	PR économie	<a href="mailto:eve.caroli@ens.fr">eve.caroli@ens.fr</a>
Cingolani Patrick	IDHE / Paris X	PR sociologie	<a href="mailto:cingolan@ext.jussieu.fr">cingolan@ext.jussieu.fr</a>
Demier Francis	IDHE UPX UMR CNRS	PR histoire	<a href="mailto:demier@u-paris10.fr">demier@u-paris10.fr</a>
Duthu Françoise	EconomiX UMR CNRS	PR économie	
Eymard Duvernay	EconomiX UMR CNRS	PR économie	<a href="mailto:eynard@u-paris10.fr">eynard@u-paris10.fr</a>
Favereau Olivier	EconomiX UMR CNRS	PR économie	
Friot Bernard	IDHE UPX UMR CNRS	PR sociologie	<a href="mailto:bfriot@u-paris10.fr">bfriot@u-paris10.fr</a>
Lescure Michel	IDHE UPX UMR CNRS	PR histoire	<a href="mailto:michel.lescurer@u-paris10.fr">michel.lescurer@u-paris10.fr</a>
Madeuf Bernadette	EconomiX UMR CNRS	PR économie	<a href="mailto:MADEUFB@aol.com">MADEUFB@aol.com</a>
Vatin François	IDHE UPX UMR CNRS	PR sociologie	<a href="mailto:vatin@u-paris10.fr">vatin@u-paris10.fr</a>
Musiedlak Didier		PR histoire	<a href="mailto:d.musiedlak@libertysurf.fr">d.musiedlak@libertysurf.fr</a>
Trigano Shmuel	SOPHIAPOL EA CNRS	PR sociologie	<a href="mailto:trigano@u-paris10.fr">trigano@u-paris10.fr</a>
Lazzeri Christian		PR philosophie	
Wallon Emmanuel		PR Science Politique	

##### Maîtres de conférences Nanterre

Abécassis Philippe	EconomiX	MCF Economie	
Batifoulier Philippe	EconomiX	MCF Economie	<a href="mailto:Philippe.batifoulier@uparis10.fr">Philippe.batifoulier@uparis10.fr</a>
Baubeau Patrice	IDHE UPX UMR CNRS	MCF Histoire	<a href="mailto:patrice.baubeau@wanadoo.fr">patrice.baubeau@wanadoo.fr</a>
Casella Philippe	GAPP-LASP/UMR CNRS	MCF Sociologie	<a href="mailto:ph.casella@wanadoo.fr">ph.casella@wanadoo.fr</a>
Cefaï Daniel	SOPHIAPOL EA CNRS	MCF Sociologie	<a href="mailto:Daniel.cefaï@ehess.fr">Daniel.cefaï@ehess.fr</a>
Dilas Yolène	SOPHIAPOL EA CNR	MCF Sociologie	<a href="mailto:yrocheri@u-paris10.fr">yrocheri@u-paris10.fr</a>
Dufoix Stéphane	SOPHIAPOL EA CNRS	MCF Sociologie	<a href="mailto:stephane.dufoix@wanadoo.fr">stephane.dufoix@wanadoo.fr</a>
Ferragu Gilles		MCF Histoire	<a href="mailto:gilles.ferragu@u-paris10.fr">gilles.ferragu@u-paris10.fr</a>
Hély Matthieu	IDHE UPX UMR CNRS	MCF Sociologie	<a href="mailto:Matthieu.Hely@ens.fr">Matthieu.Hely@ens.fr</a>
Lepinet Isabelle	IDHE UPX UMR CNRS	MCF Histoire	<a href="mailto:Isabelle.lespinet@wanadoo.fr">Isabelle.lespinet@wanadoo.fr</a>
Pourcet Guy		MCF Economie	<a href="mailto:guy.pourcet@u-paris10.fr">guy.pourcet@u-paris10.fr</a>
Réberieux Antoine	EconomiX UMR CNRS	MCF Economie	<a href="mailto:antoine.reberieux@u-paris10.fr">antoine.reberieux@u-paris10.fr</a>
Rot Gwenaële	IDHE UPX UMR CNRS	MCF Sociologie	<a href="mailto:grot@u-paris10.fr">grot@u-paris10.fr</a>
Tadjeddine Yamina	EconomiX UMR CNRS	MCF Economie	
Krikorian Sophie		PAST	
Strodogora Suzanne		PAST	<a href="mailto:suzanne.strodogora@education.gouv.fr">suzanne.strodogora@education.gouv.fr</a>

##### Chercheurs CNRS Nanterre

Courtois Stéphane	SOPHIAPOL EA	DR CNRS	
Dressler Wanda		CR CNRS	<a href="mailto:dressler@u-paris10.fr">dressler@u-paris10.fr</a>
Goetchy Janine	IDHE UPX UMR CNRS	CR CNRS	<a href="mailto:janine.goetschy@skynet.be">janine.goetschy@skynet.be</a>
Jobert Annette	IDHE UPX UMR CNRS	DR CNRS	<a href="mailto:annette.jobert@u-paris10.fr">annette.jobert@u-paris10.fr</a>
Reynaud Emmanuelle	IDHE UPX UMR CNRS	CR CNRS	<a href="mailto:ereynaud@u-paris10.fr">ereynaud@u-paris10.fr</a>

##### Ecole Normale supérieure de Cachan

Didry Claude	IDHE / UMR CNRS	DR Sociologie	<a href="mailto:didry@odhe.ens-cachan.fr">didry@odhe.ens-cachan.fr</a>
Salais Robert	IDHE / UMR CNRS	DR Sociologie	<a href="mailto:salais@idhe.ens-cachan.fr">salais@idhe.ens-cachan.fr</a>
Levratto Nadine	IDHE / UMR CNRS	CR CNRS	<a href="mailto:levratto@idhe.ens-cachan.fr">levratto@idhe.ens-cachan.fr</a>
Chatel Elisabeth	IDHE / UMR CNRS	MCF Economie	<a href="mailto:Chatel@idhe.ens-cachan.fr">Chatel@idhe.ens-cachan.fr</a>

## ii. Equipe des spécialités de sociologie

### Professeurs Nanterre

Combessie Philippe		PR Sociologie	<a href="mailto:ph.com@laposte.net">ph.com@laposte.net</a>
Cosio Maria	CERPOS Paris X	PR Démographie	<a href="mailto:cosio@u-paris10.fr">cosio@u-paris10.fr</a>
Raulin Anne	LAU CNRS	PR Sociologie	<a href="mailto:raulin@ivry.cnrs.fr">raulin@ivry.cnrs.fr</a>
Segalen Martine	IPRAUS Paris X	PR Sociologie	<a href="mailto:msegalen@u-paris10.fr">msegalen@u-paris10.fr</a>

### Maître de conférences Nanterre

Albergoni Gianni		MCF Sociologie	<a href="mailto:gianni.albergoni@ehess.fr">gianni.albergoni@ehess.fr</a>
Blanc Michel		MC Sociologie	<a href="mailto:blanc_michel@voila.fr">blanc_michel@voila.fr</a>
Brugeilles Carole	CERPOS Paris X	MCF Démographie	<a href="mailto:carole.brugeilles@u-paris10.fr">carole.brugeilles@u-paris10.fr</a>
Clément Céline	CERPOS Paris X	MCF Démographie	<a href="mailto:clement@ined.fr">clement@ined.fr</a>
Conord Sylvaine	LAU CNRS	MCF Sociologie	<a href="mailto:s.conord@ivry.cnrs.fr">s.conord@ivry.cnrs.fr</a>
Dilas Yolène	SOPHIAPOL EA CNR	MCF Sociologie	<a href="mailto:yrocheri@u-paris10.fr">yrocheri@u-paris10.fr</a>
Dussart Brigitte	LOUEST	MCF Sociologie	<a href="mailto:brigitte.dussart@u-paris10.fr">brigitte.dussart@u-paris10.fr</a>
Filhon Alexandra	CERPOS Paris X	MCF Sociologie	<a href="mailto:filhon@ined.fr">filhon@ined.fr</a>
Fortino Sabine	GTM Paris X	MCF Sociologie	<a href="mailto:fortinosabine@aol.com">fortinosabine@aol.com</a>
Medeiros Fernando		MCF Sociologie	<a href="mailto:medeiros@u-paris10.fr">medeiros@u-paris10.fr</a>
Pédrón Colombani Sylvie	CERMA Paris X	MCF Sociologie	<a href="mailto:sphcjc@hotmail.com">sphcjc@hotmail.com</a>
Pinton Florence	LADYSS Paris X	MCF Sociologie	<a href="mailto:florence.pinton@u-paris10.fr">florence.pinton@u-paris10.fr</a>
Segré Gabriel		MCF Sociologie	
Steiner Anne	SOPHIAPOL EA	MCF Sociologie	<a href="mailto:albrespy.steiner@wanadoo.fr">albrespy.steiner@wanadoo.fr</a>
Vigneron Renée	GTM Paris X	MCF Sociologie	<a href="mailto:renee.vigneron@u-paris10.fr">renee.vigneron@u-paris10.fr</a>

### Chercheurs CNRS Nanterre

Bertaux-Wiame Isabelle	GTM Paris X	CR CNRS	
Billaud Jean-Paul	LADYSS Paris X	DR CNRS	<a href="mailto:billaud@u-paris10.fr">billaud@u-paris10.fr</a>
Courtois Stéphane	SOPHIAPOL EA	DR CNRS	
Gana Alia	LADYSS Paris X	HDR CNRS	<a href="mailto:agana@u-paris10.fr">agana@u-paris10.fr</a>
Linhart Danièle	GTM Paris X	DR CNRS	<a href="mailto:linhart@u-paris10.fr">linhart@u-paris10.fr</a>
Tanguy Lucie	GTM Paris X	DR CNRS	<a href="mailto:ltanguy@u-paris10.fr">ltanguy@u-paris10.fr</a>

### **Laboratoires de recherche des Master des spécialités de Science Sociale**

- IDHE (*Institutions et Dynamiques Historiques de l'Economie*, UMR 8533) : créé en 1997 par convention entre le CNRS, l'Ecole normale supérieure de Cachan, les Universités de Paris I, Paris VIII et Paris X, il compte des historiens de l'économie, des économistes et des sociologues du travail. A Paris X, il anime plusieurs spécialités de master de sociologie du travail et d'histoire économique et sociale. L'IDHE a des contrats de recherche avec les administrations économiques et sociales, avec les grandes entreprises et le milieu bancaire, avec la Commission européenne (DG Emploi et Affaires sociales, DG Recherche). Il est chef de file d'un réseau européen de recherche dans le champ de l'Europe sociale.

- EconomiX : nouvelle UMR, sur le site de l'Université de Paris X Nanterre, née de la fusion de trois laboratoires d'économie, dont le FORUM (ex UMR 7028) qui animait plusieurs spécialités de Master en économie. Les recherches des économistes de l'ex-FORUM se centrent sur la question des institutions et des organisations, sous un angle à la fois théorique et empirique. Ils sont par ailleurs engagés dans de nombreuses collaborations avec les sociologues du travail, tant au niveau de l'enseignement que de la recherche.

- GAPP-LASP (UMR-CNRS, Paris X et ENS Cachan) ;

- LADYSS, Laboratoire Dynamiques sociales et recomposition des espaces (UMR 7533 CNRS)

- SOPHIAPOL (Sociologie, anthropologie et philosophie politique) (E.A., Paris X).

#### ***La formation dispose par ailleurs de l'appui :***

- de la Fédération de recherche C.N.R.S « Capitalisme et Démocratie » (Université de Paris X)
- du G.D.R. C.N.R.S. « Economie et Sociologie » (2004-2008).
- du PPF « La nouvelle configuration européenne et les espaces post-communistes »

### **Laboratoire des spécialités de sociologie**

- EA2324 CERPOS, Centre de recherches populations et sociétés
- FRE 2817 GTM, Laboratoire Genre, travail et mobilités
- UMR 7533 LADYSS, Laboratoire Dynamiques sociales et recomposition des espaces
- UMR 7136 IPRAUS, Institut parisien de recherche: Architecture, Urbanisme, Société
- UMR 8565 CERMA, Centre de recherches sur les Mondes américains
- UMR 7145 LOUEST, Laboratoire des organisations urbaines : espaces, sociétés, temporalités
- UPR 9037 LAIOS, Laboratoire d'anthropologie des institutions et des organisations sociales
- UPR 0034 LAU, Laboratoire d'anthropologie urbaine
- SOPHIAPOL (Sociologie, anthropologie et philosophie politique) (E.A., Paris X).
- INA-PG, Institut national d'agronomie, Paris-Grignon
- INED, Institut national d'études démographiques UR06

**ANNEXE1**  
**LISTE DES UE EXTERNES COMMUNES AUX SPECIALITES (M2)**  
**DE SCIENCE SOCIALE**

Intitulé de l'UE	Analyse et stratégie du développement économique et territorial (DET)
Intitulé de l'UE	Gestion des projets, gouvernance locale (DET)
Intitulé de l'UE	EMERO710 Rationalité, organisations, institutions (EIO)
Intitulé de l'UE	EMEAT710 Approches Théoriques Institutionnalistes (EIO)
Intitulé de l'UE	Histoire de la pensée économique 1, 2 ou 3 (HEP)
Intitulé de l'UE	Macroéconomie et politiques économiques (MAQ)
Intitulé de l'UE	EMEMI731 Macroéconomie institutionnelle (MAQ)
Intitulé de l'UE	EMEEA731 Economie appliquée (MAQ)
Intitulé de l'UE	EMEME731 Macroéconométrie (MAQ)
Intitulé de l'UE	HMSUF 311 Etat, institutions et société civile (APAS)
Intitulé de l'UE	HMSUF 321 Les actions et leurs contextes sociaux (APAS)
Intitulé de l'UE	HMSUF 331 Economie des politiques publiques et sociales (APAS)
Intitulé de l'UE	HMSUF 312 Organisation juridique de l'emploi (ATOGE)
Intitulé de l'UE	HMSUF322 Economie du travail et de l'emploi (ATOGE)
Intitulé de l'UE	HMSUF332 Sociologie des organisations et des relations professionnelles (ATOGE)
Intitulé de l'UE	Actualité et spécialité de la recherche en histoire politique et religieuse (HPR)
Intitulé de l'UE	Problématique et méthodologie en histoire politique et religieuse (HPR)
Intitulé de l'UE	Problématique et méthodologie en Histoire économique et sociale (HES)
Intitulé de l'UE	Actualité et spécialité de la recherche en histoire politique et sociale (HES)
Intitulé de l'UE	Problématique et méthodologie en Histoire politique et sociale (HES)
Intitulé de l'UE	Actualité et spécialité de la recherche en histoire économique et sociale (HES)
Intitulé de l'UE	HMSUF 313 Les politiques publiques dans la globalisation (PTEE)
Intitulé de l'UE	HMSUF 323 Relations professionnelles et territoires de l'union européenne (PTEE)
Intitulé de l'UE	HMSUF 333 Emploi et ressources dans l'Union Européenne (PTEE)
Intitulé de l'UE	HMSUF 314 Société, histoire et politique (SEPT)
Intitulé de l'UE	HMSUF324 Démocratie. Histoire, économie et politique (SEPT)
Intitulé de l'UE	HMSUF344 Sociologie du travail et de la vie économique (SEPT)
Intitulé de l'UE	HMSUF354 Sociologie de l'action publique (SEP)

# REGLE DE VALIDATION DES ENSEIGNEMENTS

## Validation des enseignements et structuration des parcours de formation

### Principes généraux

---

Les parcours de formation doivent être organisés de façon à permettre une progression pédagogiquement cohérente des étudiants à l'intérieur. En particulier, celle-ci doit être assurée pour les enseignements fondamentaux. Dès lors, la construction des parcours est liée aux règles de validation des enseignements et aux règles de passage d'un semestre à un autre.

De ce point de vue, l'établissement a distingué la licence du master. Dans la première, l'accent est mis sur l'acquisition des fondamentaux mais aussi sur le fait que l'étudiant, en particulier la première année, a besoin d'un temps d'adaptation plus ou moins long, qui peut excéder le semestre universitaire.

Il s'ensuit :

une annualisation de la licence dans le sens où est instaurée une compensation entre les semestres 1 et 2, les semestres 3 et 4 et les semestres 5 et 6.

L'instauration d'une double moyenne en licence pour le passage au niveau supérieur. L'étudiant doit obtenir un résultat supérieur ou égal à 10 à la moyenne des unités d'enseignement et un résultat supérieur ou égal à 10 à la moyenne des unités d'enseignement fondamental.

En master, l'établissement a défini une règle commune pour la première année. Dans celle-ci, il n'y a plus de compensation annuelle. La compensation entre les unités d'enseignement est uniquement semestrielle. Compte tenu du niveau atteint et des règles qui prévalent en licence, il n'a pas été considéré comme utile de maintenir le système de la double moyenne.

En deuxième année de Master, il n'y a pas de règles communes à l'établissement. Toutefois celui-ci impose que les règles soient communes à toutes les spécialités d'une même mention.

### Les modalités de contrôle des connaissances et les formules d'examen

---

*La formule d'examen décrit pour chaque étudiant et pour chaque étape de diplôme à laquelle il est inscrit administrativement et pédagogiquement, les modalités de son évaluation. Trois formules d'examen peuvent être appliquées :*

- *La formule d'examen standard*
- *La formule d'examen pour l'enseignement à distance*
- *La formule d'examen dérogatoire*

#### **La formule d'examen standard :**

Elle s'applique à tous les étudiants sauf à ceux qui préparent leur(s) diplôme(s) dans le cadre de l'enseignement à distance et sauf dérogation. Pour chaque élément pédagogique (UE ou EC) au niveau duquel s'opère l'évaluation de l'étudiant, elle peut se décliner en deux versions : le contrôle continu et l'examen terminal.

**Le contrôle continu** est une succession d'épreuves, de nature diverse, qui vise à vérifier ponctuellement les acquis de l'étudiant. Ces épreuves sont appelées **travaux ponctuels**. A ces travaux ponctuels peut s'ajouter une **épreuve finale** qui est une épreuve récapitulative se déroulant à la fin de l'enseignement. Cette épreuve finale peut prendre deux formes :

Le **devoir final** organisé et corrigé par l'enseignant dans le cadre des groupes qui composent la population inscrite à l'élément pédagogique.

**Le partiel**, épreuve organisée et corrigée sous la direction du responsable de l'équipe pédagogique, commune à tous les étudiants inscrits à l'élément pédagogique.

- **L'examen terminal** est une épreuve récapitulative se déroulant à l'issue de l'enseignement et commune à l'ensemble de la population étudiante inscrite à l'élément pédagogique considéré.

#### **La formule d'examen pour l'enseignement à distance :**

Elle s'applique à tous les étudiants qui souhaitent et peuvent bénéficier de l'enseignement à distance. Elle prend exclusivement la forme et pour tous les éléments constitutifs, de l'étape de diplôme ou du diplôme, auxquels est inscrit l'étudiant, d'un **examen annuel terminal**.

#### **La formule d'examen dérogatoire :**

Elle s'applique aux étudiants qui ne peuvent pas ou ne souhaitent pas bénéficier de l'enseignement à distance mais qui sont dispensés d'assiduité aux enseignements présentiels délivrés en groupe. Elle prend la forme exclusive et pour tous les éléments pédagogiques de l'étape de diplôme ou du diplôme, auxquels est inscrit l'étudiant d'un **examen terminal dérogatoire**.

### **La prise en compte des absences, des dispenses et des crédits acquis**

---

#### **Les absences :**

Un étudiant reconnu absent au cours du semestre à plus de trois séances de travaux dirigés ou à plus de trois séances de travaux pratiques organisés dans le cadre d'un élément pédagogique est déclaré défaillant à celui-ci, que l'absence soit justifiée ou non.

Un étudiant reconnu absent à une épreuve d'un élément constitutif d'une UE ou à une épreuve d'une UE, est déclaré défaillant à cet élément pédagogique, que l'absence soit justifiée ou non

Dès lors que l'étudiant est déclaré défaillant à un EC ou à une UE, les compensations ne peuvent plus s'effectuer.

#### **Les dispenses**

Une dispense d'enseignement est l'autorisation pour un étudiant à ne pas suivre l'enseignement relatif à un élément pédagogique. Cependant celui-ci doit obligatoirement passer les examens.

Une dispense d'examen est en plus de l'autorisation de ne pas suivre l'enseignement relatif à un élément pédagogique, l'autorisation de ne pas passer les épreuves qui y sont associées.

Une dispense est valable uniquement pour l'année en cours.

Un étudiant dispensé d'examen sur un élément pédagogique particulier voit celui-ci neutraliser dans le calcul des résultats par l'affectation d'un coefficient de pondération égal à zéro. Les crédits associés à cet élément ne sont acquis qu'à l'issue de la session d'examen suite à l'obtention de l'UE, du semestre ou de l'année.

#### **La validation des acquis**

L'étudiant qui bénéficie de validations d'acquis au titre d'éléments constitutifs ou d'unités d'enseignement acquis et capitalisés voit les crédits correspondants transférés. Les éléments pédagogiques ainsi validés sont neutralisés dans la détermination des résultats par l'affectation d'un coefficient de pondération égal à zéro .



### *La composition des unités d'enseignement*

**Disposition n°1 :** Une unité d'enseignement peut être composée d'un ou de plusieurs éléments constitutifs et l'évaluation des étudiants peut être organisée, y compris lorsqu'il y a plusieurs éléments constitutifs au niveau de l'UE.

### *La détermination du résultat de l'étudiant*

**Disposition n°2 :** Si l'évaluation des étudiants s'opère au niveau de chacun des éléments constitutifs de l'UE, le résultat obtenu à celle-ci est donné par la moyenne pondérée des notes acquises aux éléments constitutifs (compensation intra UE).

**Disposition n°3 :** Les UE d'un même semestre se compensent entre elles compte tenu de leur coefficient de pondération (Compensation intra semestre)

**Disposition n°4 :** Les premier et deuxième semestres de la licence se compensent. Il en est de même des troisième et quatrième semestres et des cinquième et sixième semestres.

**Disposition n°5 :** Si le résultat obtenu à l'année est supérieur ou égal à 10, et si la moyenne obtenue aux UE fondamentales, compte tenu des coefficients de pondération est supérieur ou égal à 10 l'étudiant est déclaré admis. Une mention est alors attribuée selon le résultat obtenu à l'année :

Sinon l'étudiant est déclaré non admis.

Si la compensation ne peut s'effectuer en raison d'une défaillance à un EC, à une UE ou à un semestre, l'étudiant est déclaré défaillant

**Disposition n°6 :** Si le résultat obtenu à un semestre est supérieur ou égal à 10, et si la moyenne obtenue aux UE fondamentales du semestre est supérieure ou égale à 10 l'étudiant est déclaré admis à celui-ci. Cependant, aucune mention n'est attribuée.

Si le résultat obtenu au semestre est inférieur à 10 mais que l'étudiant est admis à l'année, il est aussi déclaré admis par compensation au semestre considéré.

Si le résultat obtenu au semestre est inférieur à 10 et que l'étudiant est non admis à l'année, il est aussi déclaré non admis au semestre considéré.

Si la compensation au sein du semestre ne peut s'effectuer en raison d'une défaillance à un EC ou, à une UE l'étudiant est déclaré défaillant.

**Disposition n°7 :** Si le résultat obtenu à une UE est supérieur ou égal à 10, l'étudiant est déclaré admis à celle-ci. Cependant, aucune mention n'est attribuée.

Si le résultat obtenu à une UE est inférieur à 10 mais que l'étudiant est admis, par compensation ou non, au semestre qui comprend cette UE il est déclaré admis par compensation à celle-ci.

Si le résultat obtenu à une UE est inférieur à 10 et que l'étudiant est non admis au semestre qui comprend cette UE, il est déclaré non admis à cette UE.

Si la compensation ne peut s'effectuer en raison d'une défaillance à un EC, l'étudiant est déclaré défaillant à cette UE.

### *La capitalisation des unités d'enseignement*

**Disposition n°8 :** Une unité d'enseignement est acquise et capitalisée dès lors que l'étudiant est déclaré admis ou admis par compensation à celle-ci.

**Disposition n°9 :** Les éléments constitutifs des unités d'enseignement non acquises sont capitalisables dès lors que l'évaluation des étudiants est organisée au niveau de chaque EC et que la note obtenue soit supérieure ou égale à 10.

### *La progression dans les parcours de formation*

**Disposition n°10 :** L'étudiant inscrit à une année n est autorisé à poursuivre à l'année n+1 dès lors qu'il est admis à l'année n.

L'étudiant inscrit à une année n et non admis à celle-ci est autorisé à poursuivre conditionnellement en année n+1 à condition qu'il ne lui manque au maximum que la validation d'un seul semestre ou qu'il ait obtenu au moins 10 à la moyenne des UE fondamentales de l'année n .

**Disposition n°11 :** L'étudiant inscrit dans une majeure peut se réorienter de droit dans la discipline mineure qu'il a suivie à la condition qu'il ait obtenu au moins 10 de moyenne aux UE de cette discipline.

**Disposition n°12 :** Les Unités d'enseignement de langue sont organisées par niveau. Un étudiant ne peut s'inscrire à l'UE de langue du niveau supérieur à celui de la dernière UE de langue à laquelle il a été inscrit que s'il a obtenu une note supérieure ou égale à 10 à cette dernière.

### **Les règles de compensation, de capitalisation et de progression en master**

---

#### *La composition des unités d'enseignement*

**Disposition n°13 :** Une unité d'enseignement peut être composée d'un ou de plusieurs éléments constitutifs et l'évaluation des étudiants peut être organisée, y compris lorsqu'il y a plusieurs éléments constitutifs au niveau de l'UE.

La détermination du résultat de l'étudiant en première année de Master

**Disposition n°14 :** Si l'évaluation des étudiants s'opère au niveau de chacun des éléments constitutifs de l'UE, le résultat obtenu à celle-ci est donné par la moyenne pondérée des notes acquises aux éléments constitutifs (compensation intra UE).

**Disposition n°15 :** Les UE d'un même semestre se compensent entre elles compte tenu de leur coefficient de pondération (Compensation intra semestre).

**Disposition n°16 :** Si le résultat obtenu à un semestre est supérieur ou égal à 10, l'étudiant est déclaré admis à celui-ci. Une mention est alors attribuée selon le résultat obtenu :

Sinon l'étudiant est déclaré non admis

Si la compensation ne peut s'effectuer en raison d'une défaillance à un EC ou à une UE l'étudiant est déclaré défaillant..

**Disposition n°17 :** Si le résultat obtenu à une UE est supérieur ou égal à 10, l'étudiant est déclaré admis à celle-ci. Cependant, aucune mention n'est attribuée.

Si le résultat obtenu à une UE est inférieur à 10 mais que l'étudiant est admis, par compensation ou non, au semestre qui comprend cette UE il est déclaré admis par compensation à celle-ci.

Si le résultat obtenu à une UE est inférieur à 10 et que l'étudiant est non admis au semestre qui comprend cette UE, il est déclaré non admis à cette UE.

Si la compensation ne peut s'effectuer en raison d'une défaillance à un EC, l'étudiant est déclaré défaillant à cette UE.

La détermination du résultat de l'étudiant en deuxième année de Master

**Disposition n°18 :** Chaque équipe de formation détermine les modalités de compensation et de capitalisation. Ces modalités doivent être identiques pour toutes les spécialités d'une même mention.

La capitalisation des unités d'enseignement

**Disposition n°19 :** Une unité d'enseignement est acquise et capitalisée dès lors que l'étudiant est déclaré admis ou admis par compensation à celle-ci.

**Disposition n°20 :** Les éléments constitutifs des unités d'enseignement non acquises sont capitalisables dès lors que l'évaluation des étudiants est organisée au niveau de chaque EC et que la note obtenue soit supérieure ou égale à 10..

## Règles relatives aux enseignements de langue vivante étrangère

**Disposition n°21 :** Les Unités d'enseignement de langue sont organisées par niveau. Un étudiant ne peut s'inscrire à l'UE de langue du niveau supérieur à celui de la dernière UE de langue à laquelle il a été inscrit que s'il a obtenu une note supérieure ou égale à 10 à cette dernière.

### L'organisation de l'année universitaire

---

**Disposition n°22 :** L'organisation de l'année universitaire est annuelle.

**Disposition n°23 :** Les inscriptions pédagogiques sont annuelles.

**Disposition n°24 :** Les étudiants bénéficient de deux sessions d'examen. La première session se déroule à l'issue de chaque semestre et l'évaluation porte sur les enseignements qu'y sont dispensés. La seconde session se déroule en une seule fois et l'évaluation porte sur les enseignements dispensés au premier et second semestres de l'année universitaire.

### Disposition transitoire applicables aux étudiants inscrits à Paris X-Nanterre en 2004-2005

---

**Disposition n°25 :** Pour chaque étudiant inscrit en 2004-2005 en DEUG, en licence ou en maîtrise un document sera rédigé qui récapitulera les crédits acquis et les dispenses d'enseignement et d'examen qui en résultent ainsi que les rattrapages à effectuer.

Ce document est dressé en deux exemplaires, le premier destiné à l'étudiant, le second à l'UFR.

Les deux exemplaires seront signés par l'étudiant au moment de son inscription pédagogique pour l'année 2005 – 2006, sauf contestation de sa part qu'il devra alors motiver par écrit.

**Disposition n°26 :** Tous les étudiants admis en 2004-2005 à la première année du DEUG, à la deuxième année du DEUG ou à la licence sont autorisés à s'inscrire dans la même filière respectivement :

- Aux semestres 3 et 4 de la nouvelle licence,
- Aux semestres 5 et 6 de la nouvelle licence,
- Aux semestres 1 et 2 du master

si l'accès à ceux-ci n'est pas sélectif. Ils capitalisent alors les 60, 120 ou 180 crédits des semestres acquis, ce qui sera précisé dans leur convention pédagogique individuelle.

Aucun rattrapage ne peut leur être demandé.

**Disposition n°27 :** Tous les étudiants ajournés en 2004-2005 à la première année du DEUG, à la deuxième année du DEUG ou à la licence mais autorisés à continuer sont autorisés à s'inscrire dans la même filière respectivement :

- Aux semestres 3 et 4 de la nouvelle licence,
- Aux semestres 5 et 6 de la nouvelle licence,
- Aux semestres 1 et 2 du master

si l'accès à ceux-ci n'est pas sélectif. La convention pédagogique doit alors préciser les éléments pédagogiques validés (et donc les crédits déjà acquis) et les rattrapages à effectuer, conformément aux règles de capitalisation des UE et des EC en vigueur au cours de l'année 2004-2005.

Aucun rattrapage ne peut leur être demandé au titre des enseignements nouveaux introduits à l'occasion du passage au schéma L-M-D au niveau auquel ils étaient inscrits en 2004-2005.

Lorsque que le résultat obtenu à un élément pédagogiques validé est supérieur ou égal à 10, ce résultat est repris dans la détermination des résultats futurs.

Lorsque que le résultat obtenu à un élément pédagogique validé est inférieur à 10, ce résultat est neutralisé dans la détermination des résultats futurs par l'affectation d'un coefficient de pondération égal à 0.

**Disposition n°28 :** Tous les étudiants ajournés en 2004-2005 à la première année du DEUG, à la deuxième année du DEUG, à la licence ou à la maîtrise et non autorisés à continuer peuvent se réinscrire dans la même filière respectivement :

- Aux semestres 1 et 2 de la nouvelle licence
- Aux semestres 3 et 4 de la nouvelle licence,
- Aux semestres 5 et 6 de la nouvelle licence,
- Aux semestres 1 et 2 du master

si l'accès à ceux-ci n'est pas sélectif. La convention pédagogique doit alors préciser les éléments pédagogiques validés (et donc les crédits déjà acquis) et les rattrapages à effectuer conformément aux règles de capitalisation des UE et des EC en vigueur au cours de l'année 2004 - 2005.

Lorsque que le résultat obtenu à un élément pédagogiques validé est supérieur ou égal à 10, ce résultat est repris dans la détermination des résultats futurs.

Lorsque que le résultat obtenu à un élément pédagogique validé est inférieur à 10, ce résultat est neutralisé dans la détermination des résultats futurs par l'affectation d'un coefficient de pondération égal à 0.

**Disposition n°29 :** Dans une filière donnée, lorsqu'un élément pédagogique d'une étape n d'un diplôme du schéma actuel des études est validé par un étudiant et que ce même élément pédagogique est à l'étape n+1 dans le nouveau schéma, les crédits attachés à cet élément sont considérés comme définitivement acquis par l'étudiant. L'étudiant sera toujours dispensé d'enseignement et d'examen pour cet élément pédagogique qui sera neutralisé par l'affectation d'un coefficient de pondération égal à 0, dans la détermination des résultats que l'étudiant obtiendra à l'étape n+1 dans le nouveau schéma.

**Disposition n°30 :**

Tous les étudiants ayant déjà bénéficié d'au moins trois inscriptions au DEUG, et non admis à l'issue de l'année universitaire 2004-2005, peuvent se réinscrire dans la même filière aux semestres 1 et 2 ou 3 et 4 de la nouvelle licence.

**Modalités de compensation et de capitalisation pour la deuxième année de Master Science sociale –Sociologie :**

- Capitalisation totale des UE
- Compensation au sein des UE
- Compensation des UE entre elles
- Pas de capitalisation des EC

# CHARTRE DES EXAMENS

(votée par le CEVU du 15/05/95 et le CA du 22/05/95 et actualisée par le CEVU du 17/06/2002 et ratifiée par le CA du 24/06/2002)

La charte des examens a pour but d'assurer la régularité dans la forme des examens de l'Université afin de garantir la qualité des diplômes décernés et, à cette fin, elle énonce des principes et énumère des droits et devoirs des enseignants, des étudiants et des personnels administratifs de l'Université.

Elle s'applique à toutes les UFR, instituts et services communs pour tous les partiels de la formule d'examen standard et pour tous les examens terminaux des formules d'examen standard, pour l'enseignement à distance et dérogatoire.

Les mêmes règles s'appliquent en principe aux étudiants présentant un handicap, y compris lorsqu'ils bénéficient d'aménagements en leur faveur (temps majoré, assistance d'un secrétariat ou aide technique, etc.).

## 1/ LES ENSEIGNANTS

Les enseignants doivent, pour les matières dont ils ont la responsabilité, fournir un sujet, en précisant la durée de l'épreuve, la modalité et, s'il y a lieu, les documents et matériels autorisés pour cette épreuve.

Ils doivent surveiller personnellement et effectivement le déroulement de l'examen, en corriger les copies, reporter les notes sur les documents adéquats et participer aux délibérations de jury rendant ces notes définitives, et, conformément aux dispositions réglementaires, ils doivent recevoir les étudiants qui en font la demande après la délibération.

## 2/ LES ETUDIANTS

L'étudiant doit respecter les règles usuelles des examens ainsi que celles qui sont propres à l'épreuve qui leur est proposée. Il est notamment rappelé :

1) L'étudiant doit composer personnellement et seul, sous réserve des dispositions applicables aux étudiants handicapés. Il ne doit pas communiquer avec les étudiants qui composent dans la même salle.

2) Les étudiants présentant un handicap (provisoire ou permanent) doivent obligatoirement avoir consulté le service de Médecine Préventive (SMPU) avant la période de préparation des sessions d'examens. Le SMPU détermine les mesures d'aménagements spécifiques (temps majoré, assistance technique, secrétariat...) individuelles et les communique aux UFR.

Dans les cas exceptionnels où certaines règles communes s'avèreraient inapplicables aux étudiants handicapés bénéficiant de mesures d'aménagements, les problèmes particuliers devront être examinés et réglés, dans la période de préparation de chaque session, par une commission réunissant, sous la présidence du Vice-Président du CEVU, les responsables du SMPU, du Service Handicaps et Accessibilités, les responsables administratifs et les responsables pédagogiques (le directeur de l'UFR ou un enseignant appartenant à l'équipe de direction de l'UFR) de chaque UFR. En cas d'urgence, les décisions devront être prises par le Directeur de l'UFR ou son représentant. Les litiges sont tranchés par le Président de l'Université.

3) L'étudiant ne doit pas conserver par-devers lui de documents relatifs à l'épreuve en cours sauf indications contraires portées sur le sujet. Quand des documents, nécessaires à l'épreuve, sont apportés par l'étudiant, ils sont à son usage et ne doivent pas être communiqués à d'autres. Il ne doit disposer d'aucun matériel de télécommunication.

4) L'étudiant compose sur une copie anonymable, des intercalaires et des brouillons fournis par l'Université. Il doit remettre une copie et une seule, même blanche. Les copies et intercalaires, avant, durant et après l'examen sont et restent la propriété de l'Université.

5) Aucun étudiant ne peut abandonner l'épreuve durant le premier tiers de sa durée, ni avant la formalité d'émargement. Celui qui quitte la salle d'examen sans remettre de copie sera considéré comme défaillant.

6) L'étudiant qui arriverait après la distribution des sujets, est autorisé à composer pendant le temps restant. Il est entendu que cette possibilité n'est accordée que si son retard n'excède pas le tiers du temps de l'épreuve et si aucun sujet n'a été sorti de la salle.

7) Les étudiants ont droit à passer leurs épreuves dans les meilleures conditions. En particulier, ils ne doivent pas être au coude à coude et la circulation du personnel chargé de la surveillance ou de l'émargement, doit être rendue possible en laissant vide une travée sur deux. L'interdiction de fumer prescrite par la loi doit être absolue. Les étudiants ne doivent pas être gênés par des conversations inopportunes.

8) La sortie durant l'épreuve est exceptionnelle, ne peut intervenir avant le premier tiers de sa durée et ne peut être autorisée qu'à un étudiant à la fois dans le cas où la disposition des lieux ne permet pas d'avoir des toilettes attenantes à la salle d'examen. L'étudiant ne devra emporter ni sujet, ni copie, ni communiquer, ni consulter de document ayant trait à l'épreuve. Tout manquement, toute absence indûment prolongée, seront impérativement consignés au procès verbal de l'épreuve.

9) L'étudiant a le droit de voir une fois sa copie d'examen, en présence d'un membre du personnel enseignant ou du personnel administratif, ce droit peut s'exercer pendant une année après la délibération de jury ayant rendu la note définitive. Durant cette consultation, l'Administration ne se dessaisit pas de la copie. L'étudiant peut demander, à ses frais, une reproduction de sa copie d'examen.

### 3/ LE PERSONNEL ADMINISTRATIF

Le personnel administratif concourt au bon déroulement des épreuves d'examens qui ont lieu dans l'Université, notamment :

- en fournissant la liste d'émargement des étudiants de l'épreuve,
- en préparant les salles et disposant les copies selon le plan prévu,
- en prenant les dispositions adaptées aux étudiants handicapés,
- en s'assurant, le cas échéant, assisté du responsable de la salle, de l'identité de l'étudiant, et en le faisant émarger,
- en assistant au décompte des copies en fin d'épreuve,
- en conservant les notes et les copies des examens terminaux après délibérations.

**En aucun cas, le personnel administratif ne peut se substituer aux enseignants pour les tâches qui leur incombent.**

### 4/ LES ÉPREUVES

*Les partiels et les examens terminaux* (Les épreuves d'examen) se déroulent dans les locaux désignés par le Président de l'Université ou son représentant ; elles sont organisées de telle manière que nul ne puisse mettre en doute la validité des notes et diplômes qu'elles contribuent à décerner. Les dispositions suivantes précisent leur organisation :

- 1) Tous les étudiants inscrits à un même élément constitutif et à une même formule d'examen (formule d'examen standard, formule d'examen pour l'enseignement à distance ou formule d'examen dérogatoire) subissent des épreuves de même type et de même nature.
- 2) Les épreuves sont organisées de manière à minimiser les chevauchements. Les UFR prennent les dispositions quand les chevauchements sont inévitables.

**3) Seuls sont admis à pénétrer dans la salle et à composer les étudiants inscrits à l'épreuve dans le mode de contrôle correspondant. Si un étudiant affirme devoir composer et ne figure pas sur la liste d'émargement, il compose sous réserve de vérification, son nom est ajouté à la liste d'émargement. Au cas où l'étudiant aurait composé à tort, la note de cette nouvelle composition ne peut en aucun cas modifier une note précédente éventuelle.**

- 4) L'ouverture des sujets est effectuée par les enseignants responsables avant la distribution des sujets.
- 5) Les épreuves sont surveillées par au moins deux enseignants, dont l'un de la matière enseignée. En cas de pluralité de salles, l'enseignant responsable de la matière assurera la coordination entre les salles.
- 6) L'identité des étudiants qui composent est vérifiée par la présentation de la carte d'étudiant ou, à défaut, d'une pièce avec photographie justifiant son identité ; ils signent la feuille d'émargement qui est conservée par l'Administration avec les copies dont elle suit le sort.
- 7) A l'issue de l'épreuve, toutes les copies remises doivent être anonymes. L'anonymat ne peut être levé qu'au moment de la collecte des notes.
- 8) Pour chaque épreuve, il est dressé un procès-verbal d'examen comportant la date et la nature de l'épreuve, le nom et l'émargement des surveillants, le nombre de signatures et celui des copies relevées, ainsi que les incidents de toute nature, y compris les fraudes et tentatives de fraudes, qui ont marqué l'épreuve et pourraient entacher sa validité partielle ou totale.

### 5/ LES JURYS

Les jurys sont désignés par le Président de l'Université. Ils sont constitués des enseignants ayant contribué à la formation, et d'eux seuls. Le secrétaire des étudiants handicapés est présent à titre consultatif. Les jurys délibèrent souverainement sur les résultats qui leur sont communiqués en vue de décerner les diplômes ; ils arrêtent la liste des étudiants reçus et décernent les mentions. Lorsque des notes sont modifiées par le jury pour admettre un candidat, la mention passable (délibération spéciale) figure sur le procès-verbal collectif de délibération.

- 1) Rendues définitives par la délibération, les notes ne peuvent être modifiées que par le jury, et seulement en cas d'erreur matérielle. En cas d'impossibilité de réunir le jury, le Président du jury et le directeur de l'UFR procèdent à la rectification et en informent le Président de l'Université.
- 2) Les jurys sont informés des fraudes, tentatives de fraude et présomptions de fraude qui ont été notées durant l'épreuve. Ils transmettent les faits à la section disciplinaire de l'Université.

### 6/ LES FRAUDES

Les fraudes aux examens sont des délits de nature disciplinaire régies par la loi du 23 décembre 1901. Les fraudes de quelque nature qu'elles soient doivent être mentionnées sur le procès-verbal si elles sont décelées au cours de l'épreuve. En cas de flagrant délit, le responsable saisit les pièces en cause pour les joindre au rapport qu'il établira. En cas de substitution de personnes, troubles persistants, insultes ou menaces envers les enseignants ou le personnel, etc. le responsable de la salle, agissant par délégation du Président, peut procéder à l'expulsion immédiate du ou des fautifs. Dans des cas plus graves, l'épreuve peut être annulée et reportée.

L'établissement du procès verbal sur les faits constatés n'interrompt pas le déroulement des épreuves.

Le responsable note les faits et rédige un rapport circonstancié. Les témoins éventuels contresignent le rapport qui est présenté au Président de l'Université pour saisine de la section disciplinaire.

Si la fraude est décelée lors de la correction des épreuves, un rapport est établi dans les mêmes conditions.

***Les fraudes portant sur des objets autres que les examens : production de certificats frauduleux ou falsifiés ; falsification de documents, certificats et diplômes de l'Université sont transmis à la justice civile avec une plainte pour faux en écritures publiques, indépendamment de l'action devant la section disciplinaire de l'Université.***

# LEXIQUE

## Structures :

**U.F.R.** : Unité de Formation et de Recherche

**S.S.A.** : Sciences Sociales et Administration ; UFR regroupant six départements : Administration Economique & Sociale (A.E.S.), Ethnologie, Géographie-Aménagement, Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie, Sociologie.

## Etudes et diplômes :

**Le système des diplômes est structuré en trois niveaux. A chacun de ces niveaux, correspond un grade universitaire obtenu par l'accumulation de crédits :**

1<sup>er</sup> niveau : grade de Licence (BAC + 3)

2<sup>ème</sup> niveau : grade de Master (BAC + 5)

3<sup>ème</sup> niveau : grade de Doctorat (BAC + 8)

## Enseignements :

**CM** : Cours Magistraux

**TD** : Travaux Dirigés

**UE** : Unité d'Enseignement ; regroupement d'un ensemble d'enseignements

**EC** : Eléments Constitutif, terme désignant chacun des enseignements dispensés durant un semestre dans le cadre d'une UE.

## Contrôle des connaissances :

**Examen standard** : Régime normal d'évaluation (Contrôle Continu)

**Examen dérogatoire** : Autre régime d'évaluation en fin de semestre, réservé aux étudiants qui en font une demande justifiée.

**Travaux ponctuels** : épreuve écrite faite en temps limité

**Examen** : épreuve écrite en temps limité réservée aux étudiants inscrits en système dérogatoire de contrôle.

**Compensation** : moyenne entre des EC d'une même UE et moyenne entre les UE

**Coefficient** : facteur qui permet de moduler la valeur d'un EC ou d'une UE dans les calculs de compensation.

**Equivalence** : dispense accordée par la commission d'équivalence des disciplines au vu d'acquis antérieurs.

**Validation des acquis** : reconnaissance officielle des EC, des UE et des diplômes obtenus. Cette validation est régie par voie réglementaire.

**Conversion** : équivalence accordée par la validation d'UE ou d'EC obtenus dans un régime d'études antérieur.

**Sessions d'examens** : sessions d'examens terminaux et de partiels organisées à la fin des deux semestres. La session d'examens de septembre est ouverte aux étudiants des deux régimes d'évaluation et comprend des épreuves pour les EC du premier et du second semestre.

**ECTS** (European Credit Transfert System) : Crédits associés à un enseignement et constitue une unité de compte commune.